journal de la Confédération

Février-Mars 1981

ORGANE MENSUEL DES 49 FEDERATIONS DES 6.000 SOCIETES ET ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES





Emile Clérisse



Etienne Bourbié





Albert Ehrmann



Jules Selmer-Collery



Editorial

par André AMELLÉR

ES 1819, L'idée d'une Confédération était dans les esprits. Eugène Delaporte (1819-1876) organisait en 1851 un concours international de chorales à Troyes. A cette époque, et ceci en est la preuve, le chant choral était très développé dans notre pays et ce, pendant de nombreuses années, encouragé par le Ministère de l'Education Publique qui l'appliquait dans ses programmes.

Dès 1833, Willem se fera le promoteur et l'organisateur de nombreuses manifestations groupant plusieurs écoles pour constituer ce que l'on appellera « l'Orphéon ». A Paris, des cours pour adulte furent créés : en 1839, plus de 5.000 enfants et plus de 1.000 adultes pratiquaient le chant choral à Paris.

La Confédération M

a 75 ans

L'Orphéon Municipal formera les maîtres nécessaires à l'enseignement. Cet enseignement se répandra peu à peu dans les campagnes, où naissent aussi des écoles de chant et des orphéons.

Le flambeau sera repris par Hubert, Inspecteur, et en 1852 par Charles Gounod, qui s'intéressera à la musique populaire. Le succès fut immense, à tel point que le pouvoir s'en inquiéta. En effet, Charles Sellier, un ouvrier, avait fondé la « Sainte Cécilia ». Cette société donnait des concerts, applaudie et encouragée par une foule de plus en plus grande, mais après une triomphale audition Place des Vosges, un interdit était

Déjà en 1850, une classe populaire de chant et d'ensemble avait été créée au Conservatoire de Paris.

Après ce grand mouvement dans la Capitale, c'est au tour de la province, et la création de nombreuses sociétés.

En 1820, Rouget de Lisle n'avait-il pas formé à Lons-le-Saunier un orphéon qui exécutait son « Chant des Industriels »!

Rolland fonda « Les Montagnards Béarnais » dont l'hymne est blen connu : il s'agit en effet du fameux « Halte là, halte là, les montagnards sont là ».

Eugène Delaporte se fait l'Apôtre de la Musique en parcourant le pays et en organisant festivals et

Dès 1855, le premier journal consacré au chant choral, « L'Orphéon », paraît.

Des concours furent organisés pour tous, et en particulier pour les compositeurs, afin d'enrichir et de renouveler le répertoire.

C'est à Vaires que lors d'un concours apparurent les divisions et les sections que nous connaissons, et ainsi nalssait la première fédération : la Fédération de Seine-et-Marne. En 1855, 300 sociétés s'affilièrent a cette Fédération. Cet exemple fut largement suivi, et en 1859 eut lieu à Paris la première réunion de toutes

les Fédérations départementales existantes.
Après la guerre de 1870-71, on constate une dégradation du chant choral, mais peu à peu s'implantèrent les fanfares, puis ce qu'on appelait à l'époque « les cliques », composées de clairons, trompettes et tambours, et les harmonies.

Dans chaque département, des efforts étalent entre-pris, mais la cohésion nationale n'était plus, et quelques tentatives d'union avorterent.

C'est en 1895, à Bourges, que des membres de différents orphéons se réunirent et fondèrent une Association Nationale qui eut, entre autres Présidents Emile Pessard et Samuel Rousseau; ils définirent avec précision des statuts propices aux sociétés musicales, chorales et instrumentales.

Le 15 août 1903, Emile Clérisse, fondateur de l'Union Musicale de l'Eure, proposait alors un plan pour uniformiser la réglementation des différentes sociétés. Une Commission fut créée avec Clérisse, Lafitte, Brévannes et Fouasse, ayant pour but le recensement de toutes les formations, la prise de contact wec leurs dirigeants et la préparation d'un rassemlement national afin d'envisager la constitution de rédérations.

ALTONOMIC AND ALL AND THE PARTY OF A PROPERTY OF A LOCAL PROPERTY

Suite page 15

sommaire



Le Président Amellér ici au cours de son récent séjour à Jakarta accompagné de Madame Amellér, souhaite à tous la bienvenue à la 80^e assemblée générale de la Confédération Musicale de France.

M. Jean-Philippe Lecat, Ministre de la Culture et de la Communication nous honorera de sa présence le vendredi 6 mars à 10 heures.

En pages 2 à 6 :

La flûte à bec.

@ En page 7: Réflexions sur le répertoire d'orchestres d'harmonie.

@ En pages 8 et 9 : Toucy.

- En page 10 : Petites annonces.
- En page 11 : Une école française en Indonésie.
- en pages 12 à 14 : Vos informa-
- En pages 16 à 17 : 80^e Assemblée Générale de la C.M.F.
- En page 18 : Nos musiciens à l'honneur.
- En page 20 : Manifestations 1981.
- la En pages 21 à 32 : Fédérations régionales.

par PIERRE PAUBON

La flûte

PIERRE PAUBON

Œuvres pour flûtes à bec

Méthodes:

LE GRA	DUS	DE LA	FLUTE	A	BEC	
FALLA						

types de flûtes :

Cahiers A et B, instruments en ut (soprano, ténor),

LE SOLFEGE PAR LA FLUTE A BEC

Etude progressive et simultanée du solfège et de la flûte à bec pour les débutants, en deux cahiers, chaque

Etudes:

Pièces:

JEUX DE FLUTES. Collection de pièces anciennes et romantiques adaptées, harmonisées et transcrites pour flûte à bec, en cinq volumes :

Volume 5 - Quelques romantiques : Beethoven, Weber, Chopin, Schumann, Brahms. Deux parties de flûtes soprano et une partie de flûte alto ... 21,20 F

ALPHONSE LEDUC, 175. rue Saint-Honoré, 75040 PARIS - CEDEX 01

ÉDITIONS ROBERT MARTIN

Nous proposons à un prix très attractif : 33,00 F, un ouvrage de 76 pages, avec tablature.

« LA MUSIQUE PAR LA FLUTE A BEC », de Robert Letellier. Cet ouvrage contient : 144 études, exercices et gammes; 52 récréations sur des airs populaires et des thèmes de Lully, Bach, Mozart, Beethoven, Schubert; 23 duos et trios.

« La musique par la flûte à bec », de Robert Letellier, est une méthode très bien conçue pour donner aux enfants une première connaissance du langage musical et pour soutenir les maîtres dans leur travail d'initiation et de sensibilisation à la musique. »

Henri Corbeille, Inspecteur honoraire de l'Education nationale.

17,70 F

Vient de paraître

20 Pièces progressives pour flûte à bec sur des rythmes classiques et modernes, de Raymond Sal-

EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée B.P. 502 - 71009 MACON CEDEX ☎ (85) 34-46-81 C'est en 1936 que Pierre Paubon s'intéressa à la flûte à bec.

Le compositeur Paul Arma avait fondé à cette époque « Les Loisirs Musicaux de la Jeunesse » (L.M.J.) au sein duquel rayonnait une remarquable chorale. Désirant y adjoindre une section de flûtes à bec, il demanda à Pierre Paubon d'étudier cet instrument

pour la créer. Il n'existait pas, en France en ce temps-là, de méthodes. Pierre Paubon en écrivit une qui poursuit son chemin aux Editions Ouvrières. C'est ainsi qu'il participa, un des premiers, au renouveau de la flûte à bec en France.

Cet amoureux de la flûte depuis l'âge de 7 ans dut vaincre une opposition familiale avant de pouvoir

s'exprimer. Sans entrer dans les détails de tant d'années perdues, sachons qu'il doit tout à un maître exceptionnel. Léopold Lafleurance, dont beaucoup de nos grands flûtistes français ont bénéficié de son dévouement. Après un premier Prix à l'Ecole Supérieure de Musique de Paris, toujours grâce à Lafleurance, il se perfectionna et entreprit la carrière de soliste et musique de chambre. Concerts en France, à l'étranger, dans les radios privées (et soliste de l'O.R.T.F.) se succédèrent.

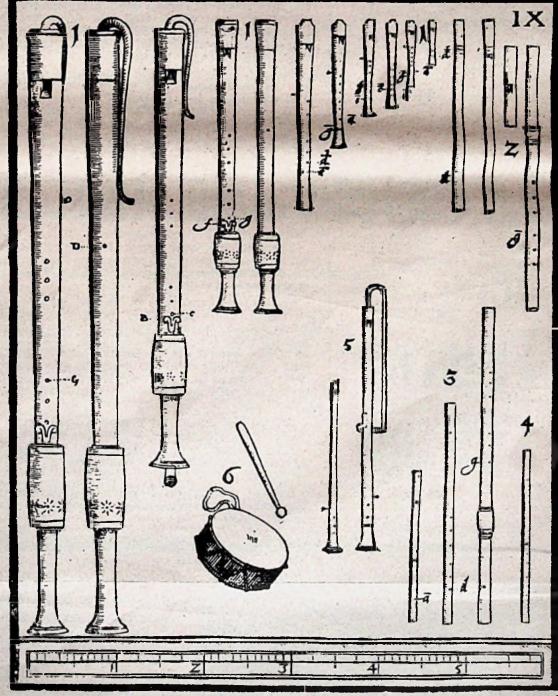
Ayant travaillé le chant, il en adapta les principes à la pratique de ses instruments (flûte traversière et flûte à bec).

Parallèlement à l'activité de concertiste, il continue son apostolat musical dans trois conservatoires de la région parisienne.

On lui doit des œuvres personnelles pour les deux sortes de flûtes, pour chant, musique de chambre, des chœurs, deux messes, des transcriptions et réductions pour flûte et piano d'œuvres, non publiées en France, dont certaines étaient inédites.

Enfin, on se souvient peut-être que Pierre Paubon a tenu, en ce journal, la chronique intitulée LE COIN DES JEUNES pendant douze années.

Les œuvres sont publiées (ordre chronologique) aux Editions Ouvrières, Zurliuh, Transatlantiques, Billaudot, Consortium Musical, Leduc, Lemoine.



t. Blockfloiten/gang Stimmerck. 2. Doluftoit & g. 3. Querfloiten/gang Stimmerck. 4. SchweigerPfeiff. 5. Stamentien-Bagond Discant. 6. Alein Pauchin: ju den Stamentien Pfeifilm jugebrauchen.

Afin de faciliter le travail du service comptabilité, nous vous remercions de ne jamais nous adresser d'espèces en règlement.

àbec

OUS savons que la flûte (avec ou sans bec) est un des plus anciens instrudes plus anciens instruments. Où se situe exactement sa naissance? En lisant les ouvrages qui traitent ces sujets historiques, on constate qu'il y eut une époque de confusion sur le terme exact du mot FLUTE. On appelait ainsi les « tubes musicaux » de toutes sortes. Il est vraisemblable que le vent produisant un son dans les roseaux coupés ait suggéré à nos fointains ancêtres l'idée d'en assembler des tubes de différentes longueurs pour de différentes longueurs pour créer la syringe ou flûte de pan. Puisque la confection d'un sifflet semble plus ingénieuse, la flûte à bec est sans doute venue après.

Bien que ce ne soit pas notre propos, il faut bien dire que la flûte traversière dans sa forme primitive n'a pas attendu le XVIIIe siècle pour se manifester...

Plus près de nous, tout en res-Plus près de nous, tout en restant dans un lointain passé, l'aînée de la famille des flûtes à bec fut la soprano en Ut. Elle fut suivie par l'alto en Fa, qui reste l'instrument des solistes comme dans la plupart des familles d'instruments à vent. Les flûtes ténor en Ut et basse en Fa complétèrent ce quatuor qui sonne une octave audessus du quatuor vocal. Vinrent ensuite la sopranino en Fa et la contrebasse en Ut. contrebasse en Ut.



Santon en porcelaine (Bayevis-che National Museum, Munich).

Au musée du Conservatoire National Supérieur, 14, rue de Madrid, où l'on ne se bouscule pas, on pourra admirer de très beaux modèles construits en diverses matières et s'apercevoir que la facture instrumentale du passé était d'une très haute qua-lité. On pourra aussi constater que les flûtes actuelles ont conservé le même aspect. Certains facteurs réalisent d'ailleurs des copies avec beaucoup de goût. Toutefois, il faut noter que les trous doubles permettant le chromatisme plus facile des notes graves sont venus à notre époque, lorsque le renouveau de la ficte à bec eut lieu.

En France, ce mouvement a commencé avant la guerre de 1940. La flûte à bec, qui avait

MANUFACTURE d'Anches et Becs pour instruments de musique 56, rue Lepic, PARIS-18' Anches et becs pour artistes connu de riches heures au XVIIIº siècle, fut éclipsée par la « Flûte de l'Allemand » (entendez traversière). Elle se réfugia dans les musées, chez les collectionneurs et, grâce aux mouvements de jeunesse de cette époque, la soprano voisinait dans le sac de camping avec l'harmonica. Un recamping avec l'harmonica. Un re-cueil de chants populaires consti-tuait le répertoire. Alors, certains musiciens, dont je fis partie, ont vu là un moyen de pénétration dans les rance du popula dans les rangs du peuple.

A cette époque, on ne disait pas « flûte à bec », c'était la « flûte douce ». Cela me rappelle un concert de musique médiévale que nous donnions dans une ville

riche en monuments de cette épo-que. Le directeur du conserva-toire vint me montrer son érudition toire vint me montrer son erudition en me disant : « C'est une flûte douce que vous avez là, ce n'est pas une flûte à bec !... » J'eus beaucoup de peine (et sans le convaincre) à lui expliquer que Lully préférait la flûte à bec à la flûte traversière et que, trouvant son timbre plus doux il l'avait anson timbre plus doux, il l'avait ap-pelée flûte douce. Mais ouvrez un dictionnaire musical et vous trouverez à « flûte à bec » la mention « ou flûte douce ».

Et maintenant, où en sommes-

• Suite page 4

ŒUVRES DE PIERRE PAUBON uniquement pour flûtes à hec

Editions Ouvrières. -- Méthode de flûte à bec; « Joyaux du temps passé », pièces du Moyen Age pour une et deux flûtes ; « Du Menuet à la Rumba », huit pièces

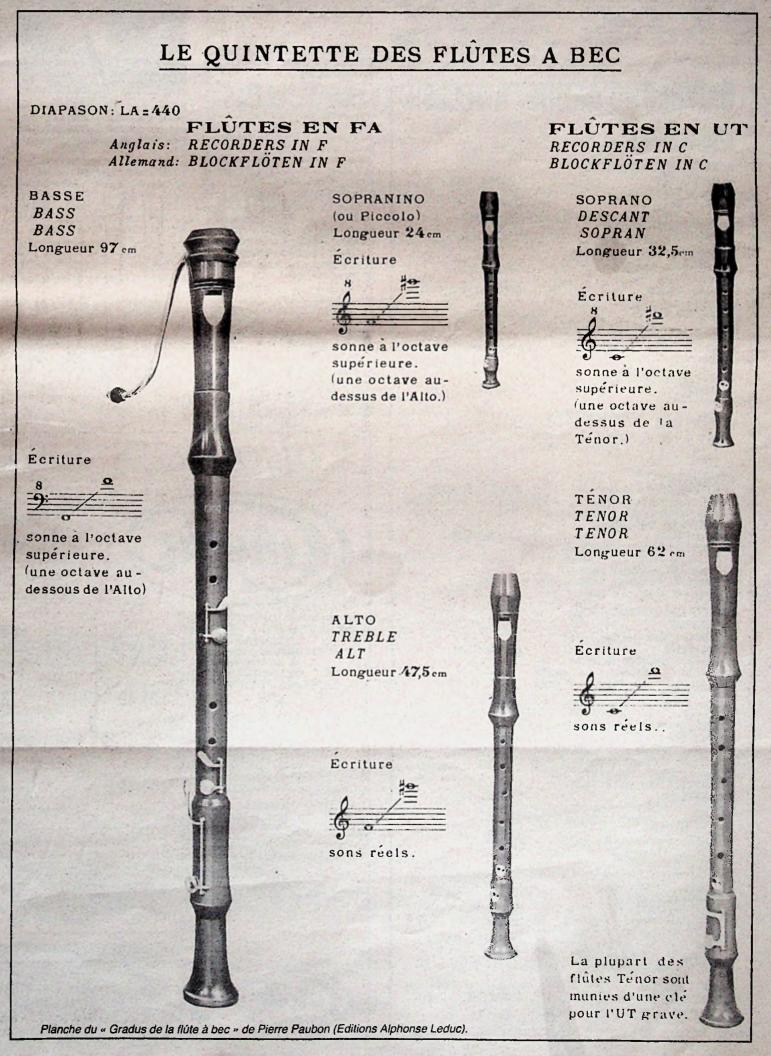
à deux flûtes.

Editions Zurfluh. — Quatuor n° 1 (S.A.T.B.), Prélude et Scherzo (3 fl.), Dix Pièces en duo, Danceries (1 fl. et percussion), Récréations pour fl. sup. 3 vol.

Editions Billaudot. — Suite op. 17 n° 1 de Boismortier

(2 fl.).

Editions Leduc. — « Le Gradus de la flûte à bec », enseignement complet en cinq volumes, Etudes mélodiques pour flûte soprano, cinq volumes gradués ; « Le Solfège par la flûte à bec », méthode active en deux volumes ; « Jeux de flûtes », cinq volumes pour une flûte soprano et deux soprano et deux volumes pour une flûte soprano (ou traversière) et temperaties of la flute de la fl soprano (ou traversière) et tambourin ; Quatuor nº 2 (S.A.T.B.).



Tél. : 257-94-40

La flûte

Suite de la page 3

Le 21 octobre 1979, une réunion eut lieu à Paris. Elle groupait une quarantaine de personnalités du monde de la flûte à bec afin de mettre un peu d'ordre dans l'état actuel de l'évolution de cet instrument. En effet, qui ne souffle pas dans ces tubes? Pourquoi? Comment?

Puisque la C.M.F. m'a de-mandé cet article, je vais exprimer mon opinion ainsi que je l'ai fait par ailleurs.

L'ATTITUDE DE CERTAINS MUSICIENS REPUTES

Si nous devons des pages célebres aux grands maîtres du XVIIIe siècle, nous en devons également à des compositeurs célèbres de notre époque. Mais il y a aussi les indifférents et les dé-

- Cet instrument sans embouchure n'offre plus aucun intérêt. »
- « Ceux qui jouent les instruments anciens sont les ratés des instruments modernes. »
- « Pourquoi perdre son temps à jouer du pipeau ? »

Voici des attitudes nettement définies...

Le pipeau revient souvent quand il s'agit de flûte à bec. Cela dit avec une moue méprisante. Il existe d'excellents joueurs de pipeau, de vrais musiciens, qui construisent leur instrument et qui font œuvre utile en leur domaine différent de la flûte à bec.

Enfin, si vous êtes flûtiste et que vous pratiquez les deux

sortes d'instruments (avec ou sans bec...), vous risquez de vous compromettre dans l'une ou l'autre catégorie...

On a sans doute publié qu'un François Devienne a été à la fois virtuose de la flûte et du basson (très éloigné de la flûte à bec...). Combien d'exemples pourrait-on donner!

C'est très bien d'être un « spé-cialiste », mais n'allons pas trop loin car cela devient du secta-risme. Cela fait penser à ce spiri-tuel fantaisiste qui disait un jour : Je suis professeur de piano

Ces considérations montrent combien la flûte à bec n'est pas prise au sérieux en beaucoup d'endroits.

L'ATTITUDE DE CERTAINS DIRECTEURS D'ECOLES MUSICALES

Dans la classe de flûte à bec (quand elle existe), arrivent cha-que année quelques bambins déclarés « trop jeunes » pour jouer tel instrument. Tant de fois, il apparaît que ces petits réussissent parfaitement là où ils sont « tombés » et ne font rien dans l'autre choix. Très souvent, ils sont perdus pour la musique.

Bien sûr que la flûte à bec est facile à jouer dans ses débuts, mais cela ne dure pas long-temps... C'est la méconnaître que d'en faire l'instrument d'attente ou la destiner à « ceux qui manquent de moyens »...

Ces attitudes sont des expédients fâcheux.

LES « ECOLES » DE LA FLUTE A BEC

« Que me ferait-on si j'allais au Louvre dessiner un soutien-gorge à la Joconde ? », écrivait, un jour, Arthur Honegger. C'était à propos de ceux qui dénaturent les grands

maîtres qui ne sont plus là pour se défendre.

Peut-il exister d'autre Ecole que celle du « Droict chemin de Musique » ?



Flûte à bec Bressan (portrait pré-sumé de Johann-Christian Schickardt) par un peintre anonyme (document Rose-Marie Janzen).

Heureusement, il existe en France et ailleurs d'authentiques musiciens qui n'ont pas eu et qui n'ont pas recours à ces « devantures », car ils n'ont pas à mas-quer les défauts de la cuirasse...

On a pu constater combien de temps a duré cette « Ecole » qui consistait à « rajeunir » J.-S. Bach... Comme si on pouvait lui donner un âge !...

Votre goût vous guidera vers la seule Ecole, celle de la Vérité, qui, naturellement, demande du travail, du goût, du respect et beaucoup d'amour, car elle ne cède pas au « débraillé » de quel-

Par contre, ne doit-on pas respecter les chercheurs qui ont le courage d'engager leur propre

personnalité dans des voies nouvelles qui peuvent a priori nous déconcerter? Ceux-là ne cher-chent pas à remanier un passé sur lequel la Musicologie nous fournit suffisamment de renseignements.

LES METHODES DE FLUTE

Elles sont maintenant fort nombreuses !

Quand on a envie d'obtenir un résultat, même une méthode im-parfaite (je ne dis pas mauvalse) permet d'obtenir un bon résultat.

Mais où le musicien s'insurge, c'est lorsqu'il constate une forme d'enseignement qui dissimule le solfège sous un truquage.

Le solfège ! Ce mot qui sème la terreur a été remplacé en certains lieux d'enseignement musical par Formation musicale », « Initiation musicale », etc.

Un ministre, écrivain célèbre, inaugurait un jour, une Maison de la Culture importante et s'exclamait dans son discours : « Le sollège, je ne connais pas de chose plus embêtante! »

Et pourtant, à quoi bon vouloir édulcorer, envelopper la « pilule » d'un sucre qu'il faudra un jour retirer. Et alors ?

Alors, il nous appartient de réconforter des enfants effarés lorsqu'il faut lever le voile sur la réalité, apprendre qu'un DO n'est pas autre chose, apprendre que la mesure est indispensable, apprendre à attaquer une note au lieu de traiter une flûte comme un sifflet d'agent de police...

Soyons sérieux! Comprenons que, dans toute activité, il faut cette joie de vaincre qui donne le dynamisme si absent en beau-coup d'enfants. Comprenons que, si nous avons eu quelques joies

. Suite page 6

ŒUVRES D'ANDRE AMELLER

POUR FLUTE SEULE
— VAL-D'OR (Belle-Province)

POUR FLUTE ET PIANO BARCAROLLE

- LE LYS MARTAGON ONDE PURE (Facile)
- CHICOUTIMI (Belle province)
 TROIS BLUETTES (Facile) — ODETTE (Cinq prénoms)

POUR ENSEMBLES DE CUIVRES — ANDANTE ET SCHERZO pour quintette à vents — A LA FRANÇAISE

- 3 pièces pour quintette à vents. SEXTUOR A VENTS pour flûte, haubois, clarinette, basson.
- cor et saxophone.
 AZULERONS DE VALENCIA pour sextuor à vents:

POUR PETIT ORCHESTRE — CONCERT AU PARC DE FONTAINEFRANÇAISE

- pour flûte solo et orchestre à cordes.
- PETITE SUITE pour 1 flûte, 1 hautbois, 1 clarinette, 1 basson, 1 cor, 1 trompette, timbale, batterie et cordes.

POUR ORCHESTRE

- HETERODOXES (4 mouvements)

 2 flûtes, 2 trompettes, quatuor à cordes, Paris. solo, orchestre à cordes et percussion.

 DENTELLES ET BRODERIES
- VALENCIANES (Puntillas y Bordados Valencianos) 2 flûtes (1 piccolo), 2 hautbois (1 cor anglais), 2 clarinettes, 2 bassons, 2 cors, 1 saxo alto, trompettes, timbales, harpe, percussion, quatuor à cordes.

ŒUVRES CONCERTANTES POUR **ORCHESTRE**

- **CONCERT POUR VIOLONCELLE ET**
 - (Version orchestre de chambre).
 2 flûtes, 1 hautbois, 1 cor anglais,
 1 clarinette, 1 basson, 2 cors,
 1 trompette, 1 trombone, timbale,
 batterie, célesta, 1 harpe, quatuor à
- **CONCERTINO POUR CONTREBASSE ET** ORCHESTRE 2 flûtes, 1 hautbois, 2 clarinettes sib, 1 basson, 3 cors, 1 trompette, 6 altos, 4 celli, 2 contrebasses, timbales, piano.
- Cordes, harpe (ad libitum), 1 flûte, 1 hautbois, 1 clarinette, 1 basson. TUBA-CONCERT
- Pour tuba saxhorns sib et orchestre.
 2 flûtes (1 piccolo), 2 hautbois,
 2 clarinettes, 1 clarinette basse,
 2 bassons, 1 contre-basson, 4 cors,
- Timbales, cymbales, grosse caisse.

 SONATE POUR COR ET

 14 INSTRUMENTS

 2 grandes flûtes. 1 clarinette sib,
 1 clarinette basse sib, saxo soprano sib,
 - saxo alto mib, saxo ténor sib, 1 trompette, 1 trombone, 1 tuba, célesta, 2 harpes, cymbale suspendue.

ŒUVRES VOCALES 6 MELODIES POUR SOPRANO

COMPOSITEUR. Avec flûte et harpe (poèmes de Marie

LEMOINE, Paris.

LEDUC, Paris.

LEMOINE, Paris. COMBRE, Paris. LEDUC, Paris. LEDUC, Paris. MARTIN, Mâcon.

COMPOSITEUR.

TRANSATLANTIQUES, Paris. COMPOSITEUR

COMPOSITEUR.

COMPOSITEUR.

BILLAUDOT, Paris.

TRANSATLANTIQUES.

COMPOSITEUR.

COMPOSITEUR.

BILLAUDOT, Paris.

COMPOSITEUR.

ESCHIG, Paris.

Londres.

PETERS HINRICHSEN.

DISQUES

- 678.010 QUINTETTE DE CUIVRES DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE, cette formation reunit de remarquables instrumentistes
- 678.020 CIELS POUR D'AUTRES HOM-
- TROMBONE ET ORGUE, grâce à l'alliance de leurs talents. Jean Douay (premier trombone à l'Or-chestre national de France) et Christian Gouinguene (maitre de chapelle à Saint-Jean-Baptiste de Sceaux) devoilent la magnificence de l'harmonie trombone-orgue à

qui interpretent avec un egal bon-heur des œuvres de J.-B. Lulli, J. Douay, D. Chostakovitch, J. des Près et J. Komivès.......... 51,40 F

- MES, magistralement interprétées par les 140 musiciens de la Musique de la Police nationale. 3 œuvres de P. Sciortino, considérées comme un renouveau de la littérature pour orchestre d'hairmonie. Des sons étonnants 51,40 F
- de l'harmonie trompone-organic travers des œuvres de Césaré.
 Gouinguene. Chostakovitch. J. 51,40 F

Le plus important catalogue de nouveautés en disques d'harmonies de batteries-fanfares

et d'instruments à vent

678.080 — ANDRE BEUN SAXOPHONES, l'auditeur est immédiatement conquis par la qualité chantante du jeu d'André Beun (premier

ORGUE ET TROMPETTE A NO-TRE-DAME DE PARIS (2), par Jacques Marichal (titulaire au chœur de Notre-Dame de Paris) et 580.192 --Jean-Jacques Gaudon (soliste Ensemble Inter contemporain). un duo bien connu qui nous interprête ici des œuvres de Bach, Té-lemann, Fasch, Viviani ; un dis-que vif, alerte, où le talent des deux interprêtes fait merveille.....

MOZART-GOUNOD, par l'Harmo-nie de chambre de la Police natio-nale qui interprète avec bonheur les œuvres de Mozart et Gounod ; il est si bon d'entendre des musi-

48,40 F

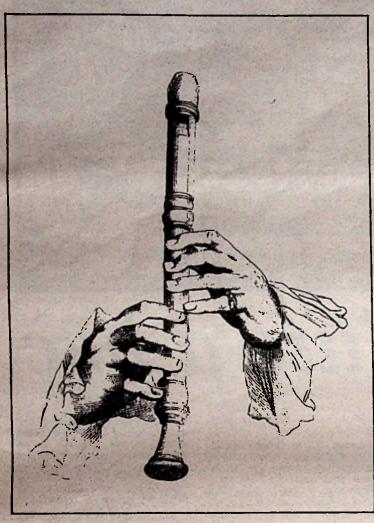
FRAIS D'ENVOI POUR TOUTE COMMANDE

12 F



CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE PRIX GARANTIS JUSQU'AU 31 MARS 1981 B.P. nº 3, 91780 CHALO-SAINT-MARS. Tél. : (6) 495-41-93 ou à notre stand, les 6 et 7 mars, à l'assemblée générale de la C.M.F.

à bec



Mains de Jacques Hotterre-le-Romain extrait de « Principes de la flûte ».

ÉDITIONS HENRYLEMOINE

17, rue Pigalle, 75009 PARIS Tél.: 874-09-25

Fxtrait de notre catalogue

FLUTE THAVENSIERE

- ARTAUD P.-Y., Méthode élé-
- mentaire. PARÈS G., Méthode élémen-
- PARÈS G., Gammes et exer-
- HÉRICHÉ R., Exercices jour-

FLUTE ET PIANO

- ABSIL J. Silhouette quatre pièces facile à moyenne difficulte).

 AMELLER A., Barcarolle (facile).

 AMELLER A., le Lys martagon
- BARLOW F., Pavane (facile).
 BERTHELOT R., Faurdenne (moyenne difficulte).
- BERTHOMIEU M., Bagatelle
- BERTHOMIEU M., Trois esca-
- les (facile à môyenne difficulte).
- CAPLET A., Petite valse (moyenne difficulté).
 CAPLET A., Rêverie (moyenne
- DAMASE J.-M., Scherzo (dilli-
- DAMASE J.-M., Sérénade
- (moyenne difficulté).

 DAMASE J.-M., Sonate (diffi-
- DANDELOT G., Habanera
- DAUTREMER M., Amabilité (la-DEPELSENAIRE J.-M., Sur
- l'Albaicin (tacite).
- GAUBERT Ph., Sur l'eau (moyenne difficulté).
 GOUNOD Ch., Passacaille de
- Bosch (facile).
- MARC E., Bergers d'Arcadie (moyenne difficulte).
 PAUBON P., Le coin des jeunes (tacile à moyenne difficulté).

- TAILLEFERRE G., Forlane (ta-
- LŒILLET J.-B., Sonate en fa majeur (moyenne difficulte).
- LŒILLET J.-B., Sonate en sol
- mineur (moyenne dilliculte).
 MICHAEL E., Deux esquisses
- MOUQUET J., Danse grecque (difficile).
 MOUQUET J., Divertissement

- MOUQUET J., Eglogue (difficile)
 MOUQUET J., Flûte de pan (d'ificile).

FLUTE A BEC

- BERTHELOT T., Mes premiers pas vers la llûte à bec (méthode débulants).
- ARMA P., Dix-sept pièces pour deux flûtes égales (lacile).
- BARLOW F., La flûte d'argent, sept pièces en duo pour flûtes soprano et alto (facile).
- LOUPIAS P. et N., Douze airs
- SCHERTZER D., Mélodies et rythmes d'Europe, pour flûte à bec et percussions (tacite)

CATALOGUES GRATUITS SUR DEMANDE

VENTE PAR CORRESPONDANCE DES PARTITIONS **DE TOUS LES FONDS**

LE CONCOURS D'EXCELLENCE **AURA LIEU LE 8 MARS 1981**

AU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE DE PARIS

L'appel des candidats sera fait à 8 heures précises



14, rue de l'Echiquier, PARIS 10° - 770-14-46

NOUVEAUTES DU 4º TRIMESTRE 1980

ENSEIGNEMENT		
NEDELLEC, 15 exercices d'intonation	9,65	F
<u>FLUTE</u>		
ANDERSEN (Adorjan), Allegro militaire (2 flûtes et piano)	34,80 I 10,70 I	F
(Paubon), Concerto nº 23 en sol majeur pour flûte et orchestre (flûte et plano)	49,20	F
(Paubon), Concerto nº 34 en sol majeur pour flûte et orchestre (flûte et piano)matériel en location	40,90	
WERNER JJ., Nachstuck (flûte piccolo et piano)	16,60	F
FLUTE ET GUITARE		
FIOCCO (Mourat-Hériche), Allegro	16,60 23,20	
CLARINETTE		
GOTKOVSKY, Images de Norvège (Clarinette et piano)		F
(Lancelot), Vingt études (cahier n° 1)	23,20	
(Dondeyne), Concerto pour clarinette et orchestre d'harmonie (clarinette et piano)matériel en vente.	23,20	F
BASSON-		
VIVALDI (Allard), Concerto en mi mineur (basson et piano) matériel en location.	24,30	F
MUSIQUE D'ENSEMBLE ARRIEU, Suite en quatre (flûte, hautbois, clarinette, basson)	32 45	F
	JZ,45	
PERGOLESE (Thilde), Concerto en sol majeur (trompette et piano)	29,00	F
COR		
CORETTE-MOZART-GALLAY (Leloir), 3 divertissements (2 corps d'harmonie) GOUNOD (Leloir). Dix études (cor en fa)	15,00 11,80	F
LONGINOTTI, Mélodie romantique (cor et piano ou harpe)	10,70	
(Leloir), Quatuor (cors en fa)	10,00	
JOUBERT, Rudéral (tuba en ut et piano)	15,00	F
ENSEMBLE DE CUIVRES		
ANCELIN, Tres leys per Ventadour (quintette)	49,20	F
SAXOPHONE Mignion, Pièces brèves (saxo si bémol et piano)	10.70	E
MIGNION. Andante et Gavotte (saxo si bémol et piano)	10.70) F
MIGNION, Lamento et consolatio (saxo si bemol et piano)	10,70 43,55	F
PAUCQUOIS, Andantino et chanson gaie (saxo alto et si bémol et piano)	49,20	F
ALTO	.5,00	
HAENDEL (Veyrier), I'Harmonieux Forgeron (alto et piano)	12,50) F
CONTREBASSE ROLLEZ Méthode en 3 cabiers : cabier nº 1 élémentaire	à nor	tre
ROLLEZ, Méthode en 3 cahiers : cahier nº 1 élèmentaire cahier nº 2 moyen cahier nº 3 supérieur	32,45	5 F
PIANO (danse)		
ADAM (Stirn), Giselle (pas de deux)	24,30) F
	24,31	
ORCHESTRE JUNIOR AMELLER, Aquilon-suite: partition	34,80	
parties	88,30	



LA FLUTE A BEC

pour les débutants

Méthodes:

Bardez et Valibouse. LE CODE DE LA FLUTE A BEC. Etudes des cinq types de flutes à bec. Doigté chiffré en couleurs. Six cahiers. Cahiers 1 et 2, chaque..... 46,00 F Bernolin. MON PREMIER LIVRE DE FLUTE A BEC SOPRANO. Album à jouer chanter et colorier pour enfants à partir de 5 ans..... 30,00 F Levallois, Ligistin. LA FLUTE AVANT L'ORCHES-TRE. Initiation à la flûte à bec. Exercices prélimi-26,30 F Millot. LA FLUTE A BEC. Enseignement en deux 1^{er} volume, la flûte soprano 27,70 F en deux cahiers: 1er cahier.

39,80 F 2º cahier. Paubon. LE SCLFEGE PAR LA FLUTE A BEC. Etude progressive et simultanée du solfège et de la flûte à bec. 1'e année : débutants...... 24,00 F 24,00 F

2° année : préparatoire......

Tassello. TECHNIQUE ET INTERPRETATION DE LA FLUTE A BEC SOPRANO, en deux cahiers : Cahier 1 30,90 F

Veilhan. J'APPRENDS LA FLUTE A BEC SOPRANO, une initiation claire, immédiate, amusante, pouvant convenir à ceux qui - enfants ou adultes n'ont encore bénéficié d'aucune approche musi-

Petites études et morceaux très faciles :

Cahier 2...

Guédon. MELODIES DE CIRCONSTANCES, trentesix études élémentaires pour flûte à bec soprano 16,40 F Jansen, 20 THEMES CELEBRES adaptés à la flûte à Ligistin, MINIATURES, trente-six chansons populaires sur cinq notes pour flûte à bec soprano...... 10,00 F Millot. TREIZE DUOS FACILES pour flûte à bec alto Tasselo. EXERCICES POUR MES AMIS, premier cahier d'exercices pour flûte à bec soprano............ 22,60 F Représentation exclusive des EDITIONS HEUGEL :

Sanvoisin. JOUER ET APPRENDRE LA FLUTE A

BEC SOPRANO, en deux volumes, chaque............ 29,70 F deux volumes chaque...... 29,70 F DISQUE accompagnant le volume 1 (71 JA)..... 34,90 F PREMIERES NOTES, initiation au solfège et à la

Demandez les catalogues « Œuvres pour flûte à bec » et « Flûtes à bec instruments » (MERLIN, HEINRICH, SCHNEIDER, ZEN-ON) chez votre marchand habituel ouchez

A. LEDUC 75040 PARIS CEDEX 01. 296-89-11

La flûte à bec

Suite de la page 5

par nos livres d'enfants, c'est parce que nous avons appris à

Pourquoi donc rechigner devant la lecture musicale?

LES EDITEURS

Lorsque l'on prépare un exa-men ou un concours, on s'aper-çoit que presque toute la musique destinée à la flûte à bec est éditée à l'étranger, et cela amène souvent des difficultés d'approvisionnement.

Saluons chaleureusement les quelques éditeurs français qui ont entrepris une tâche considérable dans ce domaine. Mais les graveurs sont rares, ils ont d'autres travaux. On avance très lente-

Il reste à décider les hésitants et peut-être aussi entreprendre un programme cohérent sur le choix des œuvres.

LES FACTEURS D'INSTRU-

30,20 F

A l'époque du renouveau, dont i'ai parlé au début, on pouvait espérer que des facteurs français seraient intéressés par ce nouvel essor. J'ai écrit plusieurs articles sur cette question qui n'a pas suscité beaucoup de réactions. Le seul artisan qui voulut tenter l'aventure du renoncer très vite.

Si nous disposons maintenant d'un grand choix d'instruments à tous prix et, partant, de toutes valeurs, je ne connais pas une marque française valable. C'est peut-

DRAPEAUX A. S. ROBERT 26 600 TAIN-L'HERMITAGE . Dróme.

Tel: 08.24.87

PEMON. SOCIETES BANNIÈRES PAVOISEMENT et Tous Articles

de Fêtes

Catalogue sur demande

être une lacune dans mon information?

Certes, il y a Claude Monin. Etant le seul, à ma connaissance, j'ose le citer. Comme Jacques Le-fèvre, seul aussi, pour les flûtes traversières « faites main », il exécute des instruments de haute qualité, dont le prix n'est pas à la portée de tous.

« Et maintenant, que reste-t-il à

Après avoir exposé bien des carences, on s'aperçoit qu'il fau-drait mettre un peu d'ordre dans la maison...

En premier lieu, il faut souhalter que la flûte à bec soit considérée comme un instrument de musique au même titre que les autres.

Comme les autres, il doit être enseigné par des artistes qui le connaissent et l'aiment, par de vrais musiciens.

Il faut souhaiter que les directeurs de Conservatoires et Ecoles de Musique de tout genre ne considèrent pas la classe de flûte à bec (si elle existe) comme une

A l'école (où l'on dit souvent aux enfants que la ronde vaut quatre temps... ce qui, bien sûr, lui ar-rive) il faudrait que les initiatives d'enseignement soient confiées à des personnes qui, en dehors de leur louable bonne volonté, possedent les qualités essentielles.

Au Conservatoire National Supérieur de la rue de Madrid où, tardivement, une classe de clave-cin fut créée, pourquoi ne trouvet-on pas encore une classe de flûte à bec ? Il y a chez nous des maîtres capables de l'assurer.

Enfin, et ce n'est pas la moindre tache, il y a l'éducation du public. Les moyens dont nous disposons (T.V., radio, presse) sont sufisants, il suffit de les employer.

Souhaitons que les artistes compétents réussissent dans leur entreprise difficile, qu'ils arrivent à persuader les Services Culturels de notre pays.

Souhaitons que la flûte à bec soit partout considérée comme un instrument « à part entière » et jamais comme un jouet.

Pierre PAUBON.

EDITIONS MUSICALES TRANSATLANTIQUES

FLUTE A BEC

M. LAPEYRE

- La flûte à bec en 10 leçons avec SCHEMAS SYNOPTIQUES

William PARROT

- Technique moderne de la flûte à bec

FLUTE TRAVERSIERE

GREENSLEEVES

Arrangement pour flûte et guitare (avec tablature) JEUX INTERDITS

Arrangement pour flûte et piano

ORCHESTRAL STUDIES par W. Smith en 4 volumes

CATALOGUE COMPLET ENVOYE GRATUITEMENT 50. rue Joseph de Maistre - 75018 PARIS

Réflexions sur le répertoire d'orchestres d'harmonie



André Petit
Secréfaire Général de la
Confédération Musicale de
France

L'Année du Patrimoine vient de s'achever. De nombreuses manifestations artistiques, musicales en particulier, ont été organisées dans toutes les régions de France à cette occasion. Malheureusement, trop peu d'orchestres d'harmonie ont profité de cette circonstance pour faire entendre des œuvres originales.

Il en existe, certes, mais nous devons reconnaître qu'elles sont peu nombreuses, et que beaucoup d'harmonies sont davantage habituées à jouer des transcriptions, ce qui est regrettable.

CRAVATES Club

(aux couleurs de votre Société)

CRAVATES avec insignes

(étude de projets)

Les transcriptions sont-elles condamnables ? Non, je ne le pense pas ; n'oublions pas que les grands compositeurs transcrivaient sans aucune gêne (certains airs d'Opéra de Verdi ou de Wagner ont été transcrist pour piano...). Une transcription n'est condamnable que si elle est mal orchestrée ou mal adaptée aux instruments à vent, et il est préférable de voir figurer au programme une excellente transcription plutôt qu'une pièce originale sans valeur musicale, d'un goût douteux et qui ne possède même pas le mérite de divertir.

Aujourd'hui, l'orchestre d'harmonie mérite mieux. Ceci est dù à l'amélioration apportée à la fabrication des instruments. Il possède ses propres qualités, dont une richesse de timbres; ses possibilités sont immenses et il ne doit plus être considéré comme vulgaire. Des compositeurs de la jeune génération l'ont compris et ont appris à écrire pour « harmonie ».

Il faut absolument que tous les compositeurs s'intéressent non seulement à nos prestigieuses formations professionnelles, mais également à nos Sociétés d'amateurs, même les plus modestes, afin de leur apporter un répertoire original d'intérêt culturel certain, diversifié et attractif, qui puisse rencontrer un réel succès auprès

« CRAVATES D'UNIFORMES »

des musiciens et des audi-

Pour que ce souhait devienne réalité, nous, responsables et animateurs d'orchestres, devons les encourager.

Faisons une large place à leurs œuvres dans nos programmes de concerts, et œuvrons pour que seules celles-ci soient imposées dans les concours.

Nous devons sensibiliser la radio et la télévision afin qu'elles s'intéressent le plus possible à ce genre de musique, comme c'est le cas en Belgique (avec la radio et la télévision flamandes).

Il serait intéressant que les nombreux stagiaires qui viennent au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy pour recevoir une formation leur permetant d'acquerir davantage d'habileté technique et un goût musical plus affiné, y trouvent une bibliothèque comportant tout le répertoire original.

Certains de nos directeurs ont compris l'importance de cette orientation et ils réussissent magnifiquement : rejoignons-les, et nos ensembles à vents de tous les niveaux progresseront sur le plan culturel et, de ce fait, seront davantage respectés, pour le plus grand bien de nos Musiciens et de la Musique.

G. SOUFFRET

51, boulebard Magenta 75010 PARIS

Tél.: 208-85-48

André PETIT



PRISE DE SON DISQUES POCHETTES CASSETTES

Pour la réalisation de vos disques et de vos cassettes, notre STUDIO audiomobile et nos services techniques sont tout spécialement en mesure d'assurer, CHEZ VOUS et dans les meilleures conditions. l'enregistrement et la fabrication de haute qualité professionnelle des disques de VOTRE ensemble musical ou choral.

Notre catalogue gratuit sur simple demande est notre meilleure référence

Renseignements, tarifs et devis sans engagement de votre part



B.P. n° 3, 91780 CHALO-SAINT-MARS Tél.: (6) 495-41-93 ou à notre stand, les 6 et 7 mars à l'assemblée générale de la C.M.F.

NE JETEZ PAS CE JOURNAL...

... PASSEZ-LE A VOS AMIS !...

CONDITIONS PARTICULIERES

aux collectivités, aux professeurs, aux lecteurs de ce journal.

GUITARES

IBANEZ - YAMAHA - ARIA - EPIPHONE - NORMAN...

INSTRUMENTS A VENT

SELMER - BUFFET CRAMON - COUESNON - NOBLET - DOLNET - YAMAHA - ARTLEY - ARMSTRONG

FLUTES A BEC

KUNG - MOECK - HOPF - DOLMETCH - AULOS...

G - MOECK - HOPF - DOLMETCH - AULOS

BATTERIES
TAMA - MAXWIN - ASBA - PEARL - ARIA...

TOUT LE MATÉRIEL SCOLAIRE

XYLOPHONES - TAMBOURINS - MARACAS - TRIANGLES...

INSTRUMENTS FOLKLORIQUES

DULCIMER - EPINETTE - PSALTERION - BINIOU - BOMBARDE - KENA - FLUTE DE PAN.• VIOLONS - MANDOLINES - BANJOS - VIOLONCELLES - CONTREBASSES...
• AMPLIS - ORGUES - SYNTHETISEURS.

CRÉDIT - GARANTIE 2 ANS (pièces et main-d'œuvre)
SERVICE APRÈS VENTE ASSURÉ - ASSURANCE TOUS RISQUES (sur option)



DISQUE & MUSIQUE

165, RUE DE RENNES, 75006 PARIS - 548-63-37 (100 m Tour Montparnasse)

LYON MUSIQUE des musiciens

Direction: Paul PROUD

1" prix unanimité du Conservatoire de Lyon ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT

Toucy

Devant le Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann

Un merveilleux parterre de fleurs



Je tiens à souligner que le Centre Natio-nal de Promotion Musicale Albert-Ehrmann est la propriété de toutes les sociétés affiliées à la Confédération Musicale de France. Aussi est-ce avec un soin jaloux que nous devons préserver ce précieux patrimoine.

L'enseignement de qualité, dispensé au cours des différents stages, est bénéfique à tous nos musiciens amateurs, qu'ils soient instrumentistes, choristes, moniteurs ou chefs de musique.

Il faut absolument que toutes nos Fédérations comprennent bien l'intérêt que repré-sente le Centre pour l'avenir de nos sociétés et la chance qui est offerte à chacun de leurs membres de pouvoir se perfectionner ou se recycler, en venant puiser dans ce

creuset pédagogique.
Toucy doit devenir le véritable temple de la musique populaire.

Pour cela il faut le faire vivre !

Un seul moyen : remplir la « maison » à chaque stage. Le prestige de la Confédéra-tion Musicale de France en dépend. C'est un appel pressant que je lance à

tous. J'espère qu'il sera compris. André RELIN

Président de la Commission de Toucy

CALENDRIER **PREVISIONNEL DES STAGES POUR 1981**

Nous avons établi un calendrier prévisionnel des stages pour 1981. Ces stages ne pourront avoir lieu que si nous arrivons à un nombre d'au moins soixante-dix participants par stage. Nous vous encourageons vivement à suivre l'exemple des Fédérations du Centre, de Normandie et de l'Yonne, qui organisent ellesmêmes leur stage, et nous sommes à votre disposition pour vous renseigner dans ce sens.

Tous renseignements à la Confédération Musicale de France. 121, rue La Fayette, 75010 Paris, Tél. : (1) 878-39-42.

N.B. Des modifications pourront être apportées quant aux dates et aux disciplines mentionnées dans ce programme :

du	16.02	au	22.02	:	Stage de l'Orchestre Junior de la Nievre :
du	24.02	au	02.03	:	Stage d'accordéon :
du	03.03	au	09.03	:	Stage de Batteries Fanfares :
du	10.03	au	20.03	:	Stage de Chant Choral :
du	21.03	au	30.03	:	Stage de Perfectionnement en instru-
-					ments (cuivres) :
du	05-04	au	12-04	:	Stage de trombone :
du	22.04	au	28.04	:	Stage de danse ;
du	30.04	au	04.05	:	Stage de solfège et instruments :
du	06.05	au	13.05	:	Stage de majorettes ;
du	15.05	au	25.05	:	Stage d'harmonie et d'analyse musicale :
du	26.05	au	01.06	:	Stage de perfectionnement en instru-
					ments;
du	05.06	au	09.06	;	Stage de guitare :
du	10.06	au	18.06	:	Stage international;
			27.06		
du	04-07	au	10-07	:	Stage de mandoline, organisée par
					M. Christian Chérasse, de la Fédération
-					du Sud-Est :
					Stage de la Fédération de l'Yonne :
			31.07		
au	03-08	au	14-08	•	
	45.00		07.00		le Président Amellér ;
					Stage d'accordéon ;
			05.09		Stage de danse Jean Serry :
du	12.09	au	19.09	:	Stage de la Fédération de l'Yonne.
• 1	a C.M	F	se rése	n	e le droit d'annuler un stage si le nombre

- La C.M.F. se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre minimum de soixante-dix participants n'est pas atteint.
- A part le stage de l'Orchestre Junior de la Nièvre, nos stages de février ne pourront avoir lieu, car nous n'avons reçu aucune demande (!)

Nous voudrions rappeler à nos présidents de Fédérations, tout au moins celles qui sont voisines du département de l'Yonne. qu'ils peuvent nous consulter et disposer du Centre pour organi-

Toucy est votre Maison, ne l'oubliez pas. Tout y est réuni pour vous permettre d'organiser d'excellentes sessions musicales.

L'exemple des Fédérations du Centre, de Normandie, du Sud-Est et de l'Yonne est à suivre.



Un stage exceptionnel en 1981

Au cours de la première quinzaine d'août 1981, une classe d'orchestre sera programmée au Centre national de promotion musicale Albert-Ehrmann de Toucy, pour les cordes, violon, alto, violoncelle, contrebasse, tous dégré à partir d'élémentaire.

La classe d'orchestre sera dirigée par André Amellér qui acceptera

deux stagiaires pour la préparation à la direction d'orchestre.

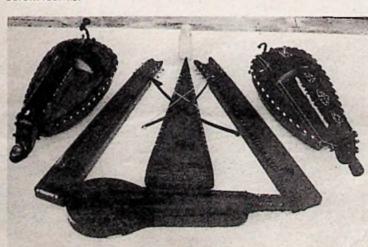
Durant cette première quinzaine d'août, sera programmé un stage de harpe chromatique et de harpe celtique.

Professeur : Mme Françoise Lefebvre, professeur au Conservatoire

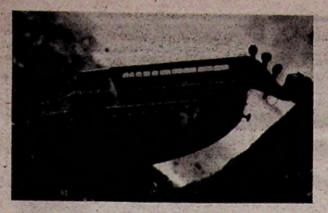
national de région de Dijon.

Ce stage de harpe est valable pour tous les degrés.
Egalement, un stage de guitare est assuré par M. Jean Perdreau, professeur au Conservatoire national de région de Dijon.

Le nombre de places dans chaque division sera limité.
D'ores et déjà, les musiciens intéressés peuvent entrer en contact avec le siège de la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 Paris, tél.: 878-39-42, où tous renseignements concernant ce stage exceptionnel leur











UN TOUCYCOIS EST DEVENU FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE



Il s'appelle André Camus et s'est installé dans sa maison fa-miliale comme fabricant d'instru-ments de musique folklorique, es-

ments de musique folklorique, es-sentiellement les épinettes des Vosges, de Hongrie, la vielle à roue et la psaltérion à archet. Son aventure commence en 1975, où il fait connaissance avec différents artisans des Vosges qui acceptent de le prendre à plu-sieure corriese pour lui apprendre

sieurs reprises pour lui apprendre leur métier. Durant trois années

consécutives, lors de ses congés, notre Toucycois recournera dans les Vosges apprendre la fabrica-tion des épinettes, dos psaltérions à archet et finira par en jouer aux

a archet et linira par en jouer aux côtés des Ménestrels et du Darou des Brimbel (deux groupes folkloriques bien connus de la région de Gérardmer).

De retour à Dijon (où André Camus travaille comme dessoinations de l'infertis par en jouer aux des la région des la région de Gérardmer).

teur dans l'industrie chimique), il rencontre son meilleur ami, Jean-Noël Grandchamp, et lui fait part

de ses projets : devenir fabricant d'intruments traditionnels. Jean-Noël acceptera de lui donner les ficelles du métier concernant la fabrication de la vielle à roue. Ils

travaillent ensemble près d'un an. Chaque soir, au sortir du travail,

André se rendra à Gevrey répéter les gestes méticuleux de ce métier qui était, voici encore cinq ans, en voie de disparition.

... En juillet 1978, André Camus participe à l'exposition internationale de Saint-Chartier, rencontre qui réunit les facteurs de vielle à la commuses de televite. roue et de comemuses de toute l'Europe. Il présente une copie de vielle Pimpart qu'il a réalisée luimême ; il se trouve à être le seul à présenter une copie XIXº. Il exposera à nouveau en 1980, en présentant d'autres copies. Ceci le pousse à se démener en se rendant à Montluçon, au musée de la vielle. Après de longues disde la vielle. Après de longues dis-cussions, le conservateur, en ac-cord avec la municipalité, lui don-nera l'autorisation de relever des plans de vielles des XVIII° et XIX° siècles. André Camus pos-sède une collection unique en son genre ; il est seul à pouvoir repro-duire les têtes sculptées et les vielles que renferme le musée de Montlucon, grâce à de pombreus Montluçon, grâce à de nombreuses techniques qu'il a mises au point, tant dans l'élaboration des plans que de la sculpture.



Il a longuement étudié les problèmes de roues qui, au fil des années, se voilaient et rendaient l'instrument presque injouable. Aujourd'hui, c'est chose faite; André a réalisé un nouveau système de montage et de confection

de la roue proprement dite.

Ceci lui permet de faire également la restauration des vielles fabriquées jadis par Lambert, Louvet, Nigout, Pajot, Pimparol, Cailhe-Decante...

Pour mettre sur pied une telle entreprise, notre ami André aura mis cinq ans pour réunir tout l'ar-gent nécessaire pour l'achat du bois, des machines, de l'outillage, des produits de base pour la fabrication des vernis, de l'os, de la nacre pour la marqueterie... c'est seulement là qu'il quittera son emploi, son salaire... ses amis, pour revenir dans son village natal, où il est installé depuis le mois d'août dernier. Il a d'autres projets pour de-main : la fabrication des harpes et

cornemuses.

Si vous êtes intéressés par

l'achat éventuel d'un instrument comme la vielle, André peut vous proposer une dizaine de modèles.

Amis musiciens ou non, c'est avec plaisir qu'André pourra vous accueillir dans son atelier de Toucy. S'il le peut, il vous jouera même quelques airs même quelques airs.

P.S.: Il fait également la restauration de violon d'études (ta-blage, changement et réglage chevalet, cordier...).





Un stage de trombone du 5 au 12 avril 1981

Nous vous rappelons le très beau stage de trom-bone qui aura lieu au Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann, de Toucy, du 5 au 12 avril

Ce stage sera dirigé par Michel Becquet et les membres du Quatuor de Trombones de Paris.

Nous vous rappelons les conditions : 100 F par jour et par personne, plus 25 F de droit d'inscription.

Ce prix comprend les frais de stage et l'hébergement au Centre en pension complète.

Vous pouvez nous adresser vos candidatures au Siège de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris.

Nous avons reçu beaucoup de demandes, mais il reste encore quelques places. N'attendez pas pour vous faire connaître!



Pour vos stages (formations, cadres)

A VOTRE DISPOSITION, une belle saile de 100 m2, entièrement planchéiée, avec barres, glaces, sanitaires et douches.

HEBERGEMENT : 60 lits.

Dans le cadre de la Puisaye, QU CENTRE NATIONAL DE PROMOTION MUSICALE ALBERT EHRMANN de Toucy (Yonne)

Renseignements à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Tél.: 878-39-42



OFFRES D'EMPLOIS

Rég. Paris Musique Principale des T.D.M. dispose en 1981 12 pl. trompette harm, degré moyen pour emploi clairon + 8 pl. tambour. Engt min. 2 ans. Ecr. Cdt Chopin, Caseme Guynemer, 92501 Rueil. Tél. : 749-13-22 poste 222.

Ville d'Argentan (Orne) recrute pour école de musique professeur de clari-nette à temps complet, professeur de violon à temps partiel. Envoyer curri-culum vitae à M. le Maire de la ville d'Argentan (61200).

DEMANDES D'EMPLOIS

Prof. de piano Ec. Mun. de Mus. excellents résultats aux examens cherche place similaire dans ville moyenne. Ecrire au journal sous nº 43.

Fonctionnaire, 56 ans, proch. retraite, musicien C.B. Sib, orgue, cherche place gardien Conservatoire ou emploi communal avec togt. Sér. réf. Ecrire au Journal sous nº 40.

traite) cherche emploi environs Va-lence (solfège ou vents ou batterie). Ecrire au Journal sous n° 41.

Directeur école de musique et harmo-nie recherche poste identique à re-monter ou à créer. Ecrire au Journal sous n° 42.

Directeur d'école municipale de musique, sérieuses références (direction : harmonie, orchestre de jeunes, cho-rale; enseignement cuivres) cherche, pour raisons familiales, poste similaire, par mutation, dans les environs de Paris (jusqu'à 150 km). Ecrire au jour-nal sous n° 39.

PETITES ANNONCES

Payable d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1º JUIN 1980

de 6 à 10 lignes.... de 11 à 15 lignes.... de 16 à 20 lignes .. la ligne supplémentaire

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Confédération Musicale de France (Petite annonce nº...), 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

Directeur école municipale de musi-que, 45 ans, actuellement en fonc-tions, titulaire indice actuel 462 recherche par mutation direction école de musique + harmonie municipale. Réglon indifférente. Toutes propositions étudiées. Sociétés de majorettes s'abstenir. Jacques Lecornu, B.P. nº 6, 14201 Hérouville-Saint-Clair

Lauréat du Conservatoire National 1° Prix de solfège, cor d'harmonie, violon. Spécialiste cuivres et cordes. Chef de musique retraité de l'Armée. Recherche direction orchestre symptomes de l'Armée. phonique amateur ou direction d'école de musique et d'harmonie municipale. Expérimenté dans l'enseignement et la direction d'orchestre, longue prati-que. Logement assuré si possible. Ecrire au journal sous n° 44.

Accordéoniste niveau honneur à A.C.F., 22 ans, recherche place de professeur dans conservatoire ou école de musique. Ecrire Mile Barbo-tin, avenue de Verdun, 18100 Vierzon.

CONCOURS

La ville de Lacaune (81230) recrute sur concours un professeur de musi-que chargé des cours dans les écoles primaires de la ville ainsi que de l'école de musique à développer. Il devra enseigner bois et cuivres pour la fanfare. Pour tous renseignements, écrire à M. le Maire de Lacaune, Conseiller Général du Tarn. (Date li-mite d'inription le 25 février 1981.)

OCCASIONS

Vends saxo soprano Sib Selmer argenté 1979. Etat neuf. Prix intéressant. Union musicale, 37290 Preuillysur-Seine.

Vends deux saxophones baryton remis à neuf. Prix intéressant. Ecole de musique, 35, rue Pasteur, 05100 Briançon, Tél. : (92) 21-00-68.

Suite changement de costume, ven-dons 40 tenues bon état. Prix très inté-ressant. M. Loichat Gabriel, 25700 Valentigney. Tél.: (81) 35-43-76.

A vendre trombone Ut COURTOIS 150. Etat neuf. LECOUPLE Bernard, 101, rue de Chartres, 28800 BONNE-VAL. Tél.: (37) 47-34-94.

A v. belle occasion trompette USA Sib Conn. Constellation. Très puissante. Très bon état. Tél. : (31) 82-18-74 ou écrire au journal sous n° 45.

Vends : trombone-basse Holton TR 180, double noix, avec pompe en ré et étui, état neuf.

Vends: Trombone complet Holton TR 158, avec étul, état neuf. Jean-Luc Thauvin, 122, rue des Varénnes, 45650 Saint-Jean-le-Blanc. Tél.: (38)

DIVERS

L'Harmonie Municipale de Brest désire entrer en contact avec une harmonie ou municipalité située en montagne, afin de réaliser des échanges (voile/ski) pour son orchestre de jeunes. S'adresser à l'Harmonie Muni-cipale de Brest, Mairie Annexe de Bel-levue, 29200 Brest.

Viennent de paraître :
PIECES POLYPHONIQUES
POUR INSTRUMENTS
D'ORDONNANCE
(trompette, cor, tromp. basse,
clairon, clairon basse)
de Michel DE! GIUDICE Ouvrage adopté par la C.M.F. et le Confédération française des batteries et fanfares

chez l'auteur : 19 bis, rue du Cardinal-G.-d'Amboise 37400 AMBOISE

Nous recherchons tous instruments de musique. Veuillez adresser vos offres par écrit à J. WATMANN, B.P. 375-15, 75768 PARIS, CEDEX

Voute la Gamme

32, rue des Minimes, 59500 DOUAI Tél.: (27) 88-69-27

550 F CAISSES CLAIRES à partir de

TAMBOURS à partir de

GROSSES CAISSES à partir de 850 F

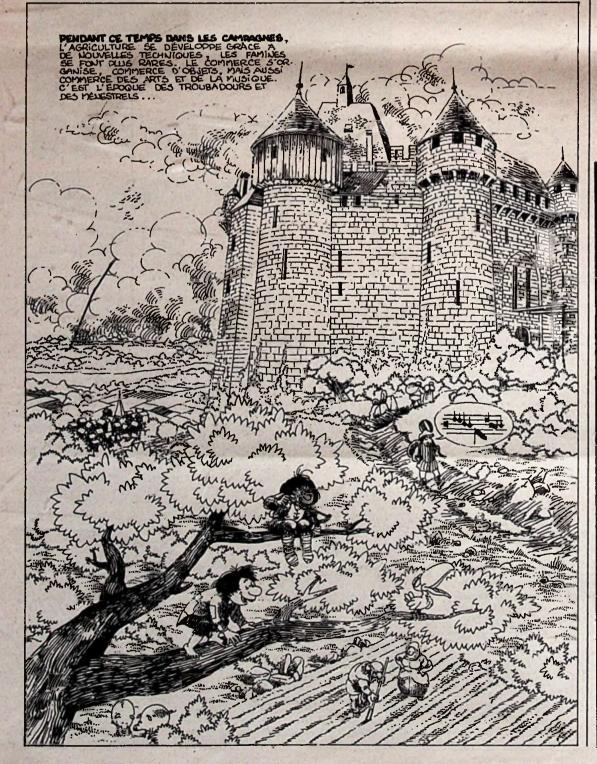
TAMBOURS NAPOLEON

650 F

550 F

Catalogue complet sur demande CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE

Histoire de la musique ¹³ en bandes dessinées...



Éditions Francis Van de Velde 12 rue Jacob. 75006 Paris.

suido pratiquo du chant chorai



GUIDE PRATIQUE DU CHANT CHORAL

par MARCEL CORNELOUP

(Président du mouvement A COEUR JOIE)

Un volume broché 16,5 x 24 cm : 128 pages 70 illustrations et schémas techniques

Le chant, la voix, l'apprentissage, la répétition, la direction,

Un outil de travail pour le chef de chœur, le maître dans sa classe, le professeur de musique...

BON DE COMMANDE à retourner accompagné de son règlement aux Editions Françis Van de Velde

.....exemplaire(s) du Guide pratique du Veuillez m'adresser Chant Choral au prix de 45 F franco l'exemplaire.

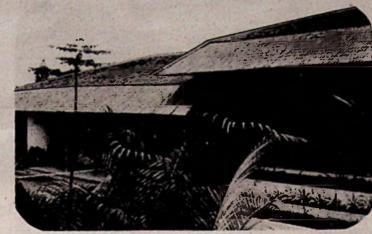
sort 45 F x	F
NOM ,	
PRENOM	
VILLE	CODE POSTAL



Une école française en Indonésie

par André AMELLÉR

André Ameller s'entretient avec Daniel Boucher, professeur de mathématiques et animateur de la chorale.



Une partie de l'Ecole Française.

Tout d'abord, je voudrais rapidement rappeler ce qu'est l'Indonésie : ce pays immense s'étend d'est en ouest de l'océan Indien jusqu'aux confins du Pacifique sur plus de 5.400 kilomètres, et sur 2.000 kilomètres du nord au sud, des Philippines et de l'archipel malais au nord de l'Australie.

Il comprend 13.667 îles dont 6.000 sont inhabitées. Les sept plus grandes, appelées lles de la Sonde, sont les parties émergées d'un vaste plateau marin. Elles présentent des dépressions variant de 50 à 7.000 mètres.

A tout ceci, il faut ajouter 400 volcans, dont 100 sont encore en éruption. Les plus celèbres sont le Krakatoa, dont l'éruption en 1883 fit 30.000 victimes, l'Agung, sur l'île de Bali, qui entra en éruption en 1963 et, plus récemment, le Mérapi, qui s'est réveillé en 1969.

La capitale de la République c'Indonésie est Jakarta, qui se trouve sur la côte riord de Java et compte environ 8 millions d'habitants. C'est une ville très étendue certes (577 km²), mais dont la superficie reste moyenne, compte tenu du nombre d'habitants.

L'Ecole Internationale Française est située dans un quartier populeux, mais au calme. C'est une maison coquette, bien installée, trop petite cependant pour les 170 filles et garçons de 2 ans et demi à 16 ans qui la fréquentent.

A la rentrée de janvier 1981, une classe de terminale a été ouverte pour la préparation au baccalauréat.

M. Norbert Touret, l'aimable Directeur, a bien voulu me donner quelques précisions sur son école.

Tout d'abord, je dois dire que M. Touret est français, originaire de Tunis. Il y a fait toutes ses études au célèbre lycée Carnot, où il a professé durant quelques années.

Bien sûr, en règle générale, les écoles françaises dans les pays étrangers enseignent la langue propre au pays où elles se trouvent—ici, l'indonésien—, ses rudiments, certes, mais ô combien utiles pour tous les étrangers vi— Combien avez-vous de professeurs ?

Dix-neuf, y compris les détachés.

— En dehors de l'enseignement classique, quelle place réservez-vous à la musique ?

- Hélas ! Ici, malgré une bonne volonté évidente, je déplore surtout le manque de construisant des instruments de percussion indonésiens, rudimentaires certes, mais qui permettent aux jeunes éleves de participer à des ensembles.

— Quel matériau emploient-

 Le bambou, car ici, pas de problème, ca pousse comme les noisetiers en France.

— Quels autres moyen utilisez-vous, ou pensez-vous utiliser?

— Bien sûr. la chorale. Des essais tres timides, très irréguliers, mais malgré tout encourageants ont été réalisés. En effet, nous trouvons rarement quelqu'un soit apte à le faire d'une manière rationnelle et permanente. Je ne désespere pas d'y arriver, d'autant que j'ai un projet de flûtes à bec pour le secondaire.

— Mais comment l'appliquerez-vous ?

 J'espère avoir un Indonésien spécialiste qui viendra de temps en temps.

- Je crois. Monsieur le Directeur. que vous avez également, entre autres activités, la danse ?

— Oui. Une fois par semaine les élèves peuvent participer aux classe, et c'est la le grand souci, car les élèves quittent l'école à 13 heures et certains habitent très loin. De ce fait, je ne puis envisager, sauf à de rares exceptions, de les faire revenir à l'école.

— Pourquoi, et ce sera mon ultime question, ne pas inclure, comme c'est le cas en France dans nos C.E.S., la chorale ou l'initiation musicale dans le pro-

— Vous abordez la un point délicat : il faudrait envisager un professeur de musique spécialisé. Je dois vous dire que ce souci n'existe pas seulement pour la musique, mais également pour d'autres disciplines telles que le sport..."

J'ai pu méditer sur ces paroles et si hélas dans notre pays, il reste beaucoup a faire, je souhaiterais de tout cœur qu'un effort soit accompli des que possible pour ces expatriés, qui le représentent et servent sa grandeur dans les contrées les plus lointaines.

La France reste un modèle dans le domaine de l'éducation : c'est pour cette raison que nous devons leur donner ce que nous avons de meilleur, en particulier la sensibilité, ce qui apporterait beaucoup a l'ensemble de la musique française, souvent méconnue. Il faudrait la diffuser dans des « Centres », ou elle devrait occuper une place de choix.

J'ai eu le plaisir d'entendre la Chorale de l'Ecole Française, sous la direction de Daniel Boucher lors de la petite fête organi-



vant sur ce territoire! M. Touret me donne, dans l'ordre, le programme des autres langues : français, anglais, espagnol et allemand

« Comment se répartissent socialement vos élèves ?

— Environ 30 % de ceux-ci sont des enfants de fonctionnaires du Corps Diplomatique, péri-Ambassade, Consulat et techniciens spécialisés ; les autres sont ceux des expatriés vivants à Jakarta et travaillant pour des Sociétés d'Etat et surtout privées. moyens. Dans les classes maternelles, une place importante est réservée à la musique, occupation nécessaire. Dans le primaire, nous essayons de lui donner la même place, malheureusement, peu de maîtres sont susceptibles de pouvoir donner un enseignement musical sérieux et permanent ; ils y mettent la meilleure volonté possible et essayent par des moyens audio-visuels d'intéresser les élèves : auditions commentées, analyses succinctes d'œuvres et présentation instrumentale, à laquelle les enfants semblent s'intéresser beaucoup.

— Pouvez-vous satisfaire leur intérêt ?

 Très modérément, mais nous essayons, par exemple en



La chorale de l'Ecole Française pendant son concert.

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE
BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis

Nickelage - Argenture - Vornis Fabrication - Occasions ARTISAN SPECIALISE

R. MAZEREAU
39, rue N.-D.-de-Lorette

PARIS-9ª Fournisseur de la Garde Républicaine cours de danse gratuits, qui durent une heure. Ils sont groupés par àge et se produisent à la fête de fin d'année.

— Monsieur le Directeur, à quel moment vous occupez-vous de votre chorale ?

 Hélas, comme pour la danse, en dehors des heures de see à l'occasion de Noël : composée d'une vingtaine d'élèves auxquels s'étaient joint quelques mamans pour remplacer les absents. la chorale a donné des Noëls et trois autres pièces, dont une de Brassens, qui furent très appréciées de tous.

André AMELLER



Instruments indonésiens en bambou, fabriqués par les élèves.

Nous avons publié le mois dernier, dans la rubrique « Fédération Oriéanals Berry », un article de M. Désiré Dondeyne concernant l'Harmonie Estudiantine A.R.O.E.V.E.N. - F.M.O.B.

Nous vous présentons ci-dessous une photo de cette belle formation :



(Photo ARSICAUD-TOURS)

L'HARMONIE ESTUDIANTINE A.R.O.E.V.E.N. - F.M.O.B. A TOURS, LE 22 AOUT

Au pied du podium (de gauche à droite) : Luc Mâlet, Secrétaire Général de la F.M.O.B. : René Cimetière, Président ; Désiré Dondeyne, Chef Honoraire de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris ; Roger Guillet, Directeur de l'Harmonie Estudiantine ; Henri Petit, Trésorier fédéral. Sur le podium, en costume sombre, Daniel Duchet, Chef Adjoint.

Désiré Dondeyne a dirigé l'œuvre qu'il a spécialement composée pour les jeunes de la F.M.O.B.: « Suite estudiantine »

 Notre Président, M. André Amellér vient de recevoir une haute distinction qui lui a été décernée par M. Christian Beullac, Ministre de l'Education : la Croix de Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Cet honneur fait à notre Président est très vivement ressenti par notre Confédération tout entière, qui lui adresse de chaleureuses félicitations.

Constitution d'un groupe de réflexion sur les écoles maîtri-

Le Ministre de la Culture et de la Communication a décidé de la Communication à décide la constitution d'un groupe de réflexion placé auprès du Directeur de la Musique, afin d'étudier les modalités de fonctionnement et d'implantation des écoles maîtrisiennes.

Les écoles maîtrisiennes sont des établissements d'enseignement spécialisés de la musique ; elles se distinguent des autres écoles de musique, par le fait que l'enseignement qui y est dispensé repose es-sentiellement sur l'étude et la pratique du chant choral, considéré comme discipline fondamentale.

Ces écoles doivent permettre une plus large diffusion de l'enseignement musical spécialisé en France, en propo-sant aux collectivités locales une structure plus légère sur le plan financier, tout en préser-vant la nécessaire qualité de l'enseignement dispensé.

De plus, il s'agit là de re-nouer avec une tradition nationale : cette organisation d'en-seignement musical a donné à la France, pendant un millénaire, l'ensemble de ses maîtres musiciens.

La mission de rapporter les travaux du groupe de réflexion les ecoles i naithsiennes a été confiée à M. Marcel Corneloup. Ancien professeur d'éducation musicale en milieu scolaire et ancien collaborateur de César Geoffray. Il est au-jourd'hui président du mouve-ment « A Cœur Joie », lequel est pour une large part à l'origine du renouveau choral de notre pays.

• Le Ministère de la Culture et de la Communication communique

Clôturant le congrès de l'Association des Directeurs de Conservatoires, le Ministre de la Culture et de la Communication a tracé les grandes lignes de la politique de l'enseignement musical en 1981, placée sous le signe de la continuité et de l'approfondissement.

a) Poursuivant l'application du programme défini à Marly-

le-Roi en 1979, au Congrès de la Fédération des parents d'élèves (F.N.A.P.E.C.), l'an-née 1981 verra :

1. la promotion de deux écoles de musique en conservatoires nationaux de région : Poitiers et Amiens. Ainsi chacune des vingt-deux régions disposera au moins d'un conservatoire national de région en 1981; 2. la création de treize

écoles nationales de musique, dont : Chartres, Evreux, l'Ecole nationale de musique de Corse, Beauvais, Brive, Belfort, Valence, Cergy-Pon-toise, Bourg-la-Reine-Sceaux,

Ville-d'Avray, d'autres promo-tions sont envisagées; 3. trois préfigurations d'écoles qui doivent ouvrir leurs portes en octobre 1981; école départementale de la Haute-Loire, de la Haute-Saône et de la Réunion ;

4. la mise en place d'une aide spécifique en faveur des trois départements pari-siens de la Petite Couronnes : Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis.

b) Parallèlement l'effort de l'Etat en faveur de l'enseigne-ment supérieur continue :

— mise en place du Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon, qui accueille une centaine d'élè-ves en 1980-1981;

 installation progressive, palais de Chaillot, de l'école de danse dirigée par Maurice

- projet d'installation de l'école de danse de l'Opéra de Paris.

Le Ministre a particulièrement insisté sur l'importance et la variété des missions dévolues aux conservatoires qui doivent être au centre de la vie musicale de leurs régions : en-seignement, animation, formation des maîtres, diffusion de la musique contemporaine et ré-

Ces missions justifient l'im-portance de l'aide de l'Etat en leur faveur. qui devra être poursuivie : s le cadre d'une collaboration équilibrée avec les collectivités locales. Elles font des conservatoires un véritable service public qui doit être ouvert à tous sans discrimination tarifaire.

27 janvier 1981.

Montjucon fête le cinquantenaire de son Harmonie

23 et 24 mai, grand rassemblement des sociétés de musique à Montluçon : Concours National, festival et fête fédérale mar-queront le Cinquantenaire de son Harmonie municipale.

Du samedi après-midi au dimanche soir, la Musique sera présente entre les murs de l'ancienne cité médiévale tout comme dans les quartiers périphériques.

Son Comité d'Organisation souhaite donc accueillir le maximum d'Harmonies, de Fanfares et de Batterie-fanfares au côté de l'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P.

Les Challenges Etienne Bourbié et Adolphe Jouannet récom-penseront plus particulièrement les sociétés de la Fédération musicale du Centre.

A vocation industrielle et commerçante, la ville de Montluçon, située à la croisée des chemins au centre de la France et au cœur du bocage bourbonnais, vivra les 23 et 24 mai prochains au rythme des grandes fêtes de la Musique populaire.

Toute demandes de renseignements seront adressées à : M. Gilbert Maillard « Concours-Festivals » 81 17, avenue de la République, 03100 Montluçon

 Un stage national de harpe celtique aura lieu du 9 au 14 février 1981, à Saint-Brieuc. Il est organisé par le Délégué Départemental de la Musique des Côtes-du-Nord.

Pour tous renseignements, s'adresser : Délégation Départementale de la Musique des Côtes-du-Nord, 13 bis, rue Guébriant, 22000 Saint-Brieuc. Tél. : (96) 34-48-74.

Le Festival National de Provins réunira, au cœur de cette belle cité médiévale, mais aussi dans les églises des alentours, de grands noms de la musique.

Quatre concerts classiques se succéderont ainsi du 23 mai au

La première de ces soirées permettra, le samedi 23 mai, d'entendre Jean-Pierre Rampal et Robert Veyron Lacroix. La se-maine suivante, le samedi 31 mai, cè sera Georges Cziffra, le samedi 6 juin, la Chorale du Montois présentera un programme consacré à Mozart et Telemann, puis l'orchestre Bernard Thomas et l'ensemble vocal Michel Piquemal présenteront, le samedi 13 juin, la messe du couronnement de Mozart.

Nous vous parlerons plus longuement de ce festival dès que nous serons en possession de plus de renseignements à son

des troupes de marine

 Mardi 24 mars 1981 : concert gratuit, salle du théâ-tre André-Malraux, par la Musi-que principale des Troupes de Marine sous la Direction du Commandant Chopin.

Concert par la musique

Avec la participation des Chœurs du Conservatoire de Rueil-Malmaison, sous la direction de M. Lemêtre (parking gratuit devant la caserne).

Au programme : extraits de Diane de Poitiers (Jacques Ibert); Chant funéraire (Gabriel Fauré); Bacchanale, Samson et Dalila (Camille Saint-Saëns); premier et troisième mouvements de la Symphonie funèbre et triomphale (Hector Berlioz), avec chœurs.

 Le Président Amellér, qui était membre du Conseil d'Administration du Comité National de Musique vient d'être, à

75° anniversaire de l'Harmonie du personnel de la R.A.T.P.

• A l'occasion de son 75° anniversaire, l'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P. donnera son Concert de Gala le samedi 7 mars 1981, salle Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré, Paris (8°), avec la participation exceptionnelle de l'Harmonie Royale des Transports Liégeois.

Le programme comprendra des œuvres de C. Franck ; L. Delibes ; E. Chabrier ; Wagner ; Devogel ; Luypaerts ; Bigot : Prévost ; Delchevalerie ; Wilmet.

Les places pourront être retenues à partir du 15 février 1981, au 44, rue des Maraíchers, 75020 Paris.

Prière de joindre à la demande une enveloppe timbrée et une participation de 8 F par place.



musique le plus naturel car le chanteur tire son originalité du fait qu'il est lui-même son pro-

Utilisé dans nos relations ournalières, l'instrument vocal e compose de trois parties

le larynx, avec les deux

cordes vocales :

— l'amplificateur, c'est-àdire toutes les parties de notre
corps qui font résonner les sons (les résonateurs) en par-ticulier les os de la face, le palais et le crâne; — le souffle, enfin, qui est à l'origine de la vibration du son.

Mais si nous possédons un instrument identique pour tous dans ses composantes, le résultat sonore est par contre bien différent d'un individu à

En effet, chaque voix se dis-tingue par un timbre et une tessiture qui sont tributaires de la nature des cordes vocales,

des capacités amplificatrices et des problèmes respiratoires.

D'une manière générale, un corps long donne des sons graves tandis qu'une tessiture aiguë est plus fréquente chez 'des chanteurs plus petits, sui-vant le principe général des lestruments

Mais la voix va bien au-delà des particularités d'un instru-ment traditionnel. En effet, instrument par excellence de l'expression personnelle, nul ne traduit mieux la personnalité et la psychologie de chaque indi-vidu. Le timbre révèle à bien des égards le caractère d'une

On peut dire qu'aucune activité humaine n'est autant conditionnée que celle de la voix. On se doute à quel point cet instrument soumis à toutes les influences physiologiques et psychologiques peut être fragile. Mais combien grande est sa richesse et sa diversité. Sans oublier un certain épanouissement personnel que donne le plaisir de chanter, l'enthousiasme qu'il suscite et la confiance qu'il développe.

Pour toutes ces raisons, l'enseignement individuel est

la méthode de travail idéale. Lorsqu'il s'agit d'une chorale, il conviendra de donner aux choristes une formation très générale portant sur le placement de la voix, son émission, la ré-sonance et le souffle. Le groupe vocal remplace l'indi-vidu. N'est-ce pas l'homogé-néité qui est recherchée dans

Et c'est dans le travail vocal que se manifestent les progrès les plus éclatants.

La facilité d'émission, la justesse, la tessiture, les nuances, la beauté des timbres et la caractérisation des différents groupes qui composent un chœur sont le résultat d'un tra-vail vocal régulier et assidu. Le chef de chœur ne devra

jamais oublier que tout le travail préparatoire doit aboutir finalement à la musique.

Jean-Louis Weber,

Professeur au Conservatoire national de région de Strasbourg. Président de la Commission de musique de l'Association des Chorales d'Alsace:



Le Président National remet la médaille d'honneur de la C.M.F. à M. Malfait.

M. Jean-Pierre Malfait est Président de notre Fédération Dau-phinoise. Il a dirigé pendant de longues années le conservatoire

Excellent musicien et remarquable pédagogue, il a fait une œuvre extraordinaire au sein de sa fédération. Il ne se passe pas d'année sans qu'un de ses élèves soit lauréat au Concours d'Excellence de la C.M.F.

La décoration de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite que notre Ministre de la Culture et de la Communication lui a fait obtenir est hautement méritée. Elle lui a été remise par M. René Rousseau, sous-préfet.

A lui-même, à sa belle famille, à tous ses amis et à ses élèves, nous adressons nos plus chaleureuses félicitations.

Assemblée Générale

L'Assemblee générale des sociétés musicales dauphinoises s'est tenue les 17 et 18 janvier 1981, à Vizille, ville chère au cœur des Dauphinois.

Pour la Fédération, ces journées importantes revêtaient cette année un caractère particulier, puisque nous remarquions avec grand plaisir la présence de notre président national, M. Ameller, qui a participé à nos travaux dès la journée du samedi 17. Pendant de longues heures, les responsables du groupement ont dissequé les questions administratives, financières et surtout techniques. Après le repas, la réunion repris et se termina vers minuit.

Après une nuit de repos bien gagnée, nous nous réveillions avec la neige. Malgré ce caprice

du temps, c'est devant de nombreux délégués et musiciens que s'ouvrit une Assemblée extraordinaire au cours de laquelle un article des statuts fut modifié. Il est en effet décidé de nommer membres de droit du conseil d'adminis-tration de la F.S.M.D. le président de l'A.D.D.I.M. et le président de la Fédération Rhône-Alpes des sociétés musicales.

Puis ce fut l'ouverture de l'As-semblée générale ordinaire. Mais nous eûmes le plaisir de voir se joindre à nous M. Ameller et son épouse, M. Lodéon, directeur du C.N.R. de Grenoble, M. Adam, président de la Fédération régionale; ces personnalités musica-les présentées, ce fut au tour de René Rousseau, sous-préfet de l'arrondissement de Grenoble, M. Louis Maisonnat, député de l'Isère, conseiller général, maire de Fontaine, ami de nos sociétés musicales. M. Alfred Gryelec, maire de Vizille, était notre lot proposition de la conseil de la conseille de la conseil de la co puisqu'il nous faisait l'honneur de nous accueillir dans sa mairie,

Tous ces messieurs prirent successivement la parole pour nous dire leur soutien et leur compréhension face aux difficultés que nous rencontrons. M. Gryelec impressionna particulièrement puisqu'il était parfaitement au courant des questions débat-tues, étant rapporteur de la commission Education musical au conseil général.

L'Assemblée eut ensuite connaissance des questions discutées la veille, et approuva à l'unanimité les rapports présen-tés. C'est ainsi que J.-M. Dantin donna le rapport moral, Henri Rivet, le rapport financier, Louis Levrangi, le technique ; pour les décorations, ce fut M. Foulard qui eut la parole, et pour la colonie, M.-O. Dantin. Quant au rapport Batteries-Fanfares, la parole était à M. Morselli.

Le président Malfait prit la parole pour remercier les personnalités, ses collaborateurs, et tous les musiciens venus nombreux à cette Assemblée générale.

M. Ameller remercia alors le président Malfait de son accueil et du travail fait depuis vingt-trois ans à la Fédération. Il profita de cette occasion pour lui remettre la médaille d'Honneur de la C.M.F. M. Foulard, vice-président de la F.S.M.D., chargé des décora-tions, fut lui aussi décoré de la médaille d'Honneur de la C.M.F. Puis M. Chenevier, directeur de l'Harmonie de Pontcharra, reçut la médaille de vingt-cinq ans de direction, tandis que M. Gallien, président de la Musique de Vizille,

1942, il est nommé au 2º R.I.C. de vacances musicales de la Féque de l'Harmonie, une école agréée 2º degré. Sa carrière est surtout marquée par l'intérêt qu'il montre pour les jeunes en leur inculquant l'amour du beau, le goût de l'effort et le refus de la médiocrité. En retraite de directeur du Conservatoire, il peut maintenant se consacrer plus à fond à ses sociétés musicales.

recevait la médaille du Mérite de la F.S.M.D. M. René Rousseau, sous-pré-fet, dit alors tout le plaisir qu'il avait d'être parmi nous. Il annonça alors qu'il avait l'agréable devoir de décorer notre président de la croix de chevalier de l'ordre national du Mérite. Il retraça alors la vie musicale de celui-ci : né en 1920, il rentre dans la société dirigée par son père en 1930. Il fait des études aux Conservatoires de Lille, puis de Nancy et de Lyon. Sous-chef de musique en avec comme chef de musique, le lieutenant Grenier. Il termine sa carrière à la musique principale des troupes de marine, à Rueil. Rentrant dans la vie civile, il créé une école de musique et une har-monie junior à Tullins. A son contact, de jeunes chefs décou-vrent les formations « juniors ». Il organise le premier concours international des formations juniors, dirige des stages, créé la colonie dération. Il quitte Tullins pour Gap, où il fait de l'école de musi-

H.M.M.O.

60, rue Racine, 59100 ROUBAIX

VOUS PROPOSE UNE SELECTION DE GRANDS SUCCES pour

ORCHESTRE D'HARMONIE

LARGO (Symph. du Nouv. Monde) (4)	60 F
FLUTE ROYALE (3/4)	97 F
SARABANDE (2)	97 F
BAY WAY (Commo d'Unbitudo) (0)	
MY WAY (Comme d'Habitude) (3)	72 F
L'HOMME A LA TROMPETTE (3)	120 F
L'ETE 42 (2/3)	175 F
LES MOULINS DE MON CŒUR (2/3)	105 F
CARNAVAL DE VENISE (3/5)	175 F
DANSE MACABRE (3/4)	192 F
MACINI ODFOTA ON AD (0/4)	
MACINI SPECTACULAR (3/4)	192 F
VAXUOSITY (solo de Trp) (3/4)	168 F
UN AMERICAIN A PARIS (5)	280 F
RHAPSODY IN BLUE (5/6)	420 F
STRIKE UP THE BAND (3/4)	175 F
PICASSO SKETCHES (4/5)	192 F
FU DANGANT CUD LEG GUIGGEG DUUED	
EN DANSANT SUR LES SUCCES D'HIER	280 F
ISAAC HAYES EN CONCERT (4/5)	210 F
DISCO GOLD MEDLEY (3/4)	175 F
V ^a SYMPHONIE DISCO (4)	175 F
GRANDS THEMES DE FILMS (3/4)	210 F
COUNTS OF HOLL VINOUD (4)	240 F
SOUNDS OC HOLLYWOOD (4)	240 F

GRANDE FORMATION DE JAZZ (17 musiciens)

LA PANTHERE ROSE (3)	99 F
FOUR BROTHERS (4/5)	70 F
NIGHT TRAIN (2/3)	99 F
SWEET YOU JUST YOU (3)	80 F
HARLEM NOCTURNE (3)	80 F
SCRAPPLE FROM THE APPLE (4/5)	99 F
FOUR MOTHERS (5)	33 F
TOUT MUTHERS (J)	IUZ F

Envoi de nos catalogues accompagnés de documents sonores sur simple demande. Ne pas oublier d'indiquer le genre qui vous intéresse particulièrement. Sans cette précision, votre demande ne serait pas prise en considération. Cinq rubriques existantes : 1) Harmonie ; 2) Orchestre à cordes et Orchestre symphonique ; 3) Orchestre de jazz et Variétés (petite et grande formations); 4) Ensembles divers; 5) Chorales.

> **HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION** 60, rue Racine, 59100 Roubaix



Mozart lui-même aurait fui le piano!

Essayez plutôt la méthode complète de base de

Jean-Michel Arnaud (3° édition, préface de Désiré N'Kaoua)

- une nouvelle pédagogie ;
- une formation musicale complète;
- des pièces originales, de difficulté progressive, accompagnées de textes amusants;
- une cassette permettant à l'élève de jouer sur un play-back instrumental.

Pour une documentation sur cette méthode utilisée par des conservatoires et écoles de musique, contactez, dès aujourd'hui, sans engagement de votre part :

EDITIONS MUSICALES Jean-Michel Arnaud

1, rue Antoine-Vollon **75012 PARIS**

24, bd Poissonnière **75009 PARIS**

CONSORTIUM MUSICAL

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

CONCOURS D'EXCELLENCE 1981

LE DIMANCHE 8 MARS 1981, AU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE, 14, RUE DE MADRID, 75008 PARIS

: Education Musicale - Dictée - Théorie.

9 heures : Lecture chantée et rythmique. 10 heures 15 : Instrument et lecture à vue.

PROGRAMME ET LISTE DES CANDIDATS

FLUTE: Cantabile et Presto - G. ENESCO

DELIEGE Sylvie: Aube/Haute-Marne, Harmonie l'Aurore de Saint-André. SIMON Francis: Aube/Haute-Marne, Harmonie Municipale de Romilly. BONMORT Jean-Noël: Ouest, Amis Réunis de Melle. FRETE Denise: Picardie, Ecole de Musique du Vimeu.

HAUTBOIS: Sonate (deux premiers mouvements) - H. DUTIL-

BOISTEL Jean-Philippe : Nord et Pas-de-Calais, Harmonie Musicale Ouvrière d'An-FERAL Serge : Var, Ecole de Musique de La Seyne.

CLARINETTE: Sonatine - P. SANCAN

ANDRES Martine: Musique d'Alsace, Harmonie de Souffelweyersheim. Halbeisen Raymond, Musique d'Alsace, Harmonie Colmarienne. KIRCHHOFF Christine: Musique d'Alsace, Union Musicale de Pfasstatt. DENJEAN Nadine : Anjou/Loire-Atlantique, Cercle d'Etudes Musicales de la Côte de

GRANDCAMP Marie: Picardie, Jeunesses Musicales de Gamaches, VERDALLE-CAZES Jean-Noël, Sud-Ouest, Ecole Municipale de Musique de Ta-

SAXOPHONE ALTO MIb: Divertimento - R. BOUTRY

LARCHE Jean-Marc: Franche-Comté/Belfort, Harmonie Municipale de Baume-les-

FEUILLET Frédéric : Picardie, Ecole de Musique de Doullens.

COR: Villanelle - P. DUKAS
BELLENOUE Patrick: Aube/Haute-Marne, Lyre Vendeuvroise.

TROMPETTE: Caprice - E. BOZZA

BAULIN Jean-Claude : Anjou/Loire-Atlantique, Musique Municipale de Beaufort-en-

BOTIN Philippe : Nord et Pas-de-Calais, Harmonie Municipale de Nœux-les-Mines. CANS Philippe : Nord et Pas-de-Calais, Harmonie Municipale de Béthune. AZE Jean-Luc: Normandie, Union Musicale de Bretteville-sur-Laize.

BELLENGER Arnaud: Normandie, Société Musicale d'Aunay-sur-Odon.

BELLENGER Stéphane: Normandie, La Fraternelle de Caen.

MARIE Fabrice, Normandie, Union Lyrique de Cherbourg.

MESNIL Jean-Jacques, Normandie, La Fraternelle de Caen.

VASSE Jean-Luc, Normandie, Ecole Municipale de Musique de Lisieux.

LEGER Christian: Saône-et-Loire, Ecole de Musique de Sanvignes-les-Mines.

CORNET: Sonate - Sarabande - Allemande - M. EMMANUEL BOTTE Philippe: Nord et Pas-de-Calais, L'Union de Sainghin en Weppes. SENECHAL Pascal : Picardie, Société de Musique de Montdidier. LOUSTAY Jean-Michel, Sud-Ouest, Harmonie Saint-Michel de Gujan-Mestras.

BARYTON: Sonate - Sarabande - Allemande - M. EMMANUEL PORRETT! Patrick: Musique d'Alsace, Harmonie Colmanenne.

TROMBONE: Ballade - E. BOZZA
LECLERE Pierre: Musique d'Alsace, Harmonie Colmarienne.
BOURY Fabrice: Aube/ Haute-Marne, Fanfare de Savières.
LYS Marc: Bretagne, Harmonie Municipale de Dinan.
COCHET François, Yonne, Harmonie Municipale de Tonnerre.

PIANO: Final du Carnaval de Vienne - R. SCHUMANN

ARCIVAUX Anne : Bouches-du-Rhône, Lyre de Bonneveine. BAISSETTE Gilles, Haute-Garonne, Groupe A.P.C. de Toulouse.

ACCORDEON: 1°) Basses composées: Elégie d'Automne - H. BREHME

2°) Basses chromatiques: Symérie - BALTA LANDREVIE Sophie: Haute-Vienne, Avenir Musical du Limousin.

PEREZ Marie-Josée : Loire et Haute-Loire, Société de Accordéonistes de Saint-

BENS Martine: Nord et Pas-de-Calais, La Symphonie Accordéoniste. Les « Cols Bleus Avronnais ».
PENIN Yves: Nord et Pas-de-Calais, Harmonie Municipale de Nœux-les-Mines.

Ecole Municipale de Musique.

HEBERT Danièle: Normandie, Ecole d'Accordéon de Saint-Lô.

EDUCATION MUSICALE - Solfège seul

BINET Françoise : Centre, Accordéonistes Montluçonnals.
MIGEON Catherine : Centre, Société de Musique de Clamecy.
MOLE Christian : Côte-d'Or, Harmonie de Saint-Appollinaire.
CRETINON Agnès : Dauphinoise, Ecole de Musique de Voiron.
MALFAIT Marie-Joëlle : Dauphinoise, Ecole de Musique de Voiron.
CALMET Marie-Joëlle : Haute-Garonne, S.M.C. de Tournefeuille. SEGERS Michel : Nord et Pas-de-Calais, Harmonie Municipale de Croix.

DUTEIL Yves : Normandie, Harmonie Municipale d'Alençon.

MATINIER Jean-Louis : Orléanais/Berry, Association des Accordéonistes de Bour-

ges.
TROQUET Isabelle: Orléanais/Berry, Association des Accordéonistes de Bourges.
BASSET Eric: Picardie, Société de Musique d'Amlens Saint-Pierre.
GOUVERNEUR Dominique: Picardie, Société de Musique de Villers-Bretonneux,
JELMONI Philippe: Picardie, Société de Musique de Villers-Bretonneux.
POCHOL Sylvie: Picardie, Société de Musique de Flesselles.
RINGOT Sonia: Picardie, Ecole de Musique du Vimeu.

CLAIRON: Evasion, pour clairon solo - A. TREMINE VON EUW Valérie : Ardennes, Harmonie Municipale de Charleville-Mézières. DUPORT Alain : Indre-et-Loire, Batterie Fanfare La Renaissance. GRIMAUD Gilbert : Indre-et-Loire, Batterie Fanfare La Renaissance. PINEAU Jacquelin : Indre-et-Loire, Batterie Fanfare La Renaissance.

CLAIRON BASSE A PISTONS: Sur les Bords de l'Yvette DEVAUX Alain : Centre, Batterie Municipale de Nevers.

DUPIN Bernard : Sud-Ouest, « Quand Même » de Pichey Mérignac.

MONITEUR CLAIRON: Etude Caractéristique nº 2 pour Clairon -Ph. LECARLEM

TOUZALIN Pascal: Franche-Comté/Belfort, Batterie Fanfare Beaucourtoise.

TAMBOUR : Alternance - Ph. VIGNON
MAILLE Yves : Franche-Comté/Belfort, Harmonie du Personnel des Automobiles DUBERNARD Philippe: Indre-et-Loire, Batterie Fanfare La Renaissance.

GUENAND Patricia: Indre-et-Loire, Batterie Fanfare La Renaissance.

MONITEUR TAMBOUR: Fantaisie 80 - Ph. VIGNON ALLION Pascal : Centre, Société Musicale de Vichy.



DERNIERE MINUTE...

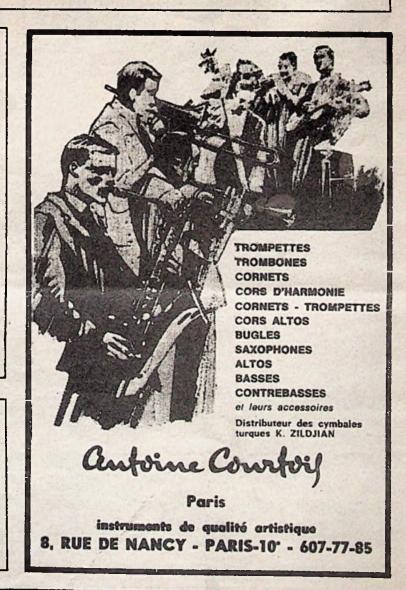
Nous venons d'apprendre le décès de M. René Mignion, survenu après une très brève maladie.

Tout le monde connaît bien M. Mignion à travers sa musique, qui est souvent jouée dans nos concours et au sein de nos harmonies.

M. Mignion a été inhumé le 18 février à Saint-Florentin (Yonne), où il habitait.

A Mme Mignion, si cruellement éprouvée, à ses enfants, à sa famille et à ses amis. André Améller, président de la C.M.F. en son nom personnel, au nom du conseil d'administration et de toute la Confédération Musicale de France, présente ses condoléances les plus attristées et sa chaleureuse sympathie.

Abonnez-vous, faites abonner vos sociétés!



Après plus de deux ans de travail opiniâtre, on aboutit à une réunion à Paris à la fin de l'année 1905, et c'est alors que fut créée la Fédération Musicale de France, dont les statuts furent déposés. Le 10, rue de Lancry à Paris (10°) fut choisi comme Siège Social. Celui-ci fut transféré 22, rue de Rochechouart (ancienne Salle PLeyel), puis dans l'immeuble Gaveau,

Le programme fut établi, mais il restalt encore à définir les options principales, que la C.M.F. actuellement poursuit. Nous en rappelons l'essentiel :

préparation aux fonctions de chef d'orchestre dans des Centres appropriés, sous la direction de professeurs éprouvés ;

organisation de conférences sur l'Art en général et sur la Musique en particulier ;

dent du Comité National. A son tour, il devenait Président de la Confédération Internationale.

En accord avec les Fédérations, des programmes furent proposés chaque année pour les Sociétés qui s'étoffaient et dont la qualité s'améliorait.

Enfin, des compositeurs s'intéressant aux efforts de nos Fédérations écrivirent, et continuent d'écrire, pour nos harmonies et fanfares. Ainsi, le répertoire s'enrichit d'année en année.

Tous les ans, le Congrès de la C.M.F. se réunit à Paris, et un concert est offert aux membres participants le vendredi soir. Les formations musicales les plus prestigieuses y apportent leur concours : la Garde Républicaine de Paris, la Musique des Gardiens de la paix - cette année, la Musique de la Police Nationale -. Des prestations d'ensembles divers ani-

La Confédération Musicale de France a 75 ans

publication du Journal Confédéral contenant des études documentées sur l'histoire de la musique et des instruments;

études biographiques des compositeurs et de leurs œuvres;

 organisation des concours de musique d'après un règlement type adopté par le Congrès ;

commentaires et études sur l'activité fédérale ;

récompenses aux anciens musiciens.

Comme vous le remarquez, nous nous appliquons à respecter ce programme qui, certes, s'est étoffé. L'essentiel en est fait : nos prédecesseurs, en hommes éclairés, avaient pense justement, et nous nous devons de leur rendre hommage.

Emile Clérisse était à ce moment Président de la Féderation de Normandie, dont il fut le créateur. Il proposa à la tête de l'Association Alfred Richard, Président de la Fédération du Nord-Pas-de-Calais, déjà assise sur des bases solides. Clérisse et Lamarre, Prégident de la Seine et Seine-et-Oise devinrent Vice-Présidents, Charles Wattine, Directeur de l'Orphéon National fut Secrétaire Général, et Serbousse, Directeur de la Chorale de Montreuil-sous-Bois, Trésorier.

Nous sommes en 1906, et la Fédération Musicale de France devient la Confédération Musicale de France.

Un Congrès se réunit chaque année, et en 1908, Emile Clérisse fut nommé Président. Il le resta jusqu'en 1934.

Paul Brévannes effectua l'intérim pendant un an et, lors du Congrès de Reims en 1935, Etienne Bourbié fut élu Président de la Confédération Musicale de

D'année en année, la C.M.F. a vu ses efforts couronnés de succès et son efficacité s'accroître.

Elle fut interrompue pendant la Seconde Guerre Mondiale et le premier Congrès après la tourmente eut lieu a Paris en 1945.

Etienne Bourbie, souffrant, était obligé de se retirer, et c'est Arthur Manouvrier qui devait lui succéder.

Il fallait reprendre en main toutes les Fédérations, très affaiblies par la guerre, et les encourager à revi-

Les pouvoirs publics s'intéressèrent à cet effort et, par arrêté du 9 avril 1946 fut crée le Conseil National de la Musique Populaire.

A la même époque, un Concours d'Excellence fut lancé pour le solfège et l'instrument avec, bien sur, quelques prix d'encouragement bien modestes.

Arthur Manouvrier fut, jusqu'à sa mort en 1953, Président de la Confédération Internationale et Trésorier du Conseil International de la Musique.

Albert Ehrmann, à ce moment, assumait le Secrétariat Général. Il fut élu Président.

Grâce à son action, les épreuves de solfège et d'instrument devinrent réellement musicales. Des stages furent organisés pour perfectionner chefs, moniteurs et musiciens.

Le 2 janvier 1957, la Confédération Musicale de France était reconnue d'Utilité Publique. Elle devint Membre du Conseil International de la Musique, Section Française, et Albert Ehrmann fut elu Vice-Presi-

ment les deux journées de Congrès. Les amateurs demontrent leurs réelles qualités : chorales, ensembles instrumentaux, cuivres, bois et plectres s'y sont fait applaudir.

En 1971, sous l'impulsion de son Président Albert Ehrmann, la Confédération Musicale de France faisait l'acquisition à Toucy de l'ancienne Ecole Pierre Larousse. Transformée, elle a pris le nom de Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann. Cette Ecole que gère la C.M.F. est destinée en première option à la formation de chefs pour nos harmonies, fanfares, batteries-fanfares et chorales.

Elle accueille aussi les jeunes musiciens désirant se perfectionner dans leur discipline. Elle dispense des cours d'ecriture musicale, d'harmonie, de contrepoint et d'orchestration.

Tous ces cours sont faits par des maîtres eminents et des assesseurs de grand talent.

Les premiers pas de cette Ecole furent confiés à Rene Tonnon, qui sut lui donner une impulsion appré-

En 1969, le Commandant Jules Semler-Collery succedera à Albert Ehrmann et il continuera l'œuvre magistrale de son prédécesseur.

Elu en 1976, c'est le compositeur André Amellér qui assume les responsabilités de la Confédération Musicale de France. Il fut membre du Conseil d'Administration depuis 1961 et Trésorier depuis 1970. Il est entouré d'un Conseil d'Administration compétent et dévoué, et il suit la voie ouverte par ses devanciers.

Grâce aux efforts de tous, la C.M.F. prend une place préponderante dans la vie musicale de la Nation.

La confiance témoignée par l'ensemble de nos presidents de Fédérations animateurs et musiciens nous fortifie dans nos projets et nul doute que d'importantes décisions interviendront grace à l'aide matérielle et morale de nos Ministères de tutelle, Culture et Communication et Jeunesse, Sports et Loisirs. Le soutien de ceux qui en ont la responsabilité est important, comme d'ailleurs celui de la S.A.C.E.M., qui nous apporte un précieux concours et favorise l'organisation de nos Congrès depuis deux ans, dans ses magnifiques locaux de Neuilly-sur-Seine.

Pour ses 75 ans, notre C.M.F. reste jeune et vaillante grace au dévouement de tous les « mordus de musique ». Nos 49 Fédérations sont de plus en plus actives, et nous sommes fiers de compter 5.966 sociétes, grandes et petites, qui donnent jusque dans les plus petites communes rurales une vie musicale ô combien nécessaire et... appréciée.

D'année en année, de nombreux jeunes que nos anciens forment viennent grossir les rangs de nos 600.000 musiciens. Ceci nous rejouit, et nul doute que dans quelque temps, cet effectif augmentera, puisque environ 50.000 jeunes musiciens passent nos examens chaque année.

C'est vraiment un encouragement pour vous tous. pour une administration qui voit chaque jour son travail s'accroître, mais dont la satisfaction est d'apprecier avec cœur cette evidente evolution, qui comble de joie votre President, heureux de fêter avec vous ce bel anniversaire, consecration d'un bilan positif qui permet de jeter un regard optimiste sur l'avenir.

80° Assemblée Générale de

M. ACHILLE PERETTI



Maire de Neuilly-sur-Seine, ancien Président de l'Assemblée Nationale, nous fait le grand honneur de présider le grand concert de la Confédération Musicale de France, le vendredi 6 mars, à 21 h 30, à la Salle des Sports, Arts et Spectacles de Neuilly.

Ce concert sera assuré par la Musique des Gardiens de la Paix, sous la direction de son Chef, le Commissaire Principal Pierre Bigot.

L'an dernier déjà, M. Achille Peretti nous avait facilité l'accès de la salle de concert à des conditions très avantageu-

If renouvelle son geste cette année encore, et nous l'en remercions bien chaleureusement, au nom de tous les musiciens de la Confédération Musicale de France.

Ordre du jour

S.A.C.E.M.
225, avenue
Ch.-de-Gaulle
NEUILLY

VENDREDI 6 MARS 1981

8 h 30 : Arrivée des délégations.

8 h 45 : Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président André AMELLER.

• Rapport Moral par le Secrétaire Général André PETIT

• Rapport Financier par le Trésorier Général André DELTOUR.

• Rapport des Commissaires aux Comptes.

Approbation des comptes de l'exercice 1980 et des propositions de budget pour l'exercice 1981.

Fixation du montant de la cotisation pour 1982.

10 h 00 : Venue de M. Jean-Philippe LECAT, Ministre de la Culture et de la Communication.

Réception des personnalités.

Allocution de bienvenue par le Président.

10 h 45 : Concert quintette « Beaux-Arts ».

de France.

11 h 30 : Visite de l'exposition des facteurs d'instruments et des éditeurs de musique.

12 h 00 : Buffet froid offert par la Confédération Musicale

14 h 30 : Reprise des travaux de l'assemblée.

Rapport de la Commission du Journal, rapporteur Henri CIRAN, Président.
 Fixation du prix de l'abonnement pour 1982.

• Rapport de la Commission de l'Administration Générale, rapporteur François VILLATTE, Président.

• Rapport de la Commission de Toucy, rapporteur André RELIN, Président.

 Rapport de la Commission Jeunesse, rapporteur Daniel ZEMP, Président.

Rapport de la Commission Artistique, rappor teur Roger THIRAULT, Président.
 Vœux présentés par les Fédérations.

17 h 30 : Visite de l'exposition des facteurs d'instruments et des éditeurs de musique.

18 h 45 : Dîner.

20 h 30 : Concert par la Musique de la Police Nationale, sous la direction du Commissaire Principal Pierre BIGOT.

LA MUSIQUE DE LA POLICE NATIONALE



C'est en 1956 que la Musique de la Police Nationale fut réorganisée définitivement, sur des bases identiques à celles des grandes formations françaises telles la Musique de la Garde Républicaine, la Musique de l'Air, les Musiques des Equipages de la Flotte. Les concours de recrutement mirent en compétition les meilleurs instrumentistes et la qualité de ce recrutement permit d'emblée à la Musique de la Police Nationale de se hisser au niveau de ses aînées.

La Musique de la Police Nationale, dépendant du Ministère de l'Intérieur, rehausse l'éclat des cérémonies officielles qu'il organise à Paris et en province.

Elle est en outre statutairement chargée de représenter la Police Française lors des manifestations internationales policières, auprès des organismes. officiels ou privés, français ou étrangers, qui en font la demande, et en général partout où elle peut servir le prestige du Corps qu'elle représente.

Elle participe également à la défense du renom des musiques militaires françaises, et contribue au maintien des traditions de la musique populaire en France, apportant son concours aux festivals de musique d'harmonie dont elle est bien souvent l'invitée d'honneur.

Elle s'attache enfin à apporter la musique, sous toutes ses formes et auprès de tous les publics, dans les salles de concert, dans les lycées, dans les églises, sous les kiosques à musique et sous les ombrages des places villageoises.

La Musique de la Police Nationale est une musique de type militaire, forte de 120 instrumentistes professionnels, répartis constitué selon le modèle défini par ceux qui firent de la Musique de la Garde Républicaine l'exemple inégalé de cette formation orchestrale : Gabriel Pares et Pierre Dupont. Il n'utilise que des instruments à vent, qui assument à la fois le rôle des vents et des cordes de l'orchestre symphonique.

La Batterie-Fanfare réunit tambours, clairons, trompettes et trompes de chasse et apporte son concours à l'exécution des pas redoublés et allegros militaires.

La Musique de la Police Nationale maintient le répertoire traditionnel des musiques militaires : marches, pas redoublés, œuvres de divertissement, transcriptions de pages symphoniques célèbres.

Elle a aussi inscrit à son répertoire les œuvres les plus marquantes de la littérature symphonique classique et moderne, celles dont les transcriptions se veulent aussi fidèles que possible au texte original et portent les signatures de musiciens respectueux de la pensée profonde des compositeurs, celles dont l'exécution n'est permise qu'à quelques grands orchestres d'harmonie, dont elles ont fait et continuent de faire le glorieux renom. Ce répertoire fondamental comprend ouvertures, poèmes symphoniques, symphonies et suites d'orchestre. Il s'accroît depuis quelques années d'œuvres écrites spécialement pour orchestre d'harmonie par les compositeurs contemporains qu'a séduits l'originalité de cette formation orchestrale.

Au sein de la Musique de la Police Nationale se sont constitués des ensembles d'instruments à vents dotés chacun d'un répertoire spécifique et qui ont su se faire apprécier des publics les plus exigeants.

La Batterie-Fanfare ellemême, sans rien négliger de son rôle traditionnel dans le répertoire militaire, s'attache à jouer des fantaisies modernes originales qui lui valent partout le plus franc succès.

Jusqu'en 1968 la Musique de la Police Nationale a été dirigée par son fondateur, le Commandant Principal Maurice Hure. Elle est placée maintenant sous l'autorité du Commissaire Principal Pierre Bigot, Chef de musique, assisté du Lieutenant Michel Meriot, Chef adjoint, et du Brigadier-Chef Louis Bellebon, Tambour-Major.

a C.M.F.

SAMEDI 7 MARS 1981

9 h 00 : Elections pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

Membres sortants: MM. ADAM, DEHAUT, JAY, PETIT et PEUS.

Membres sortants rééligibles : MM. ADAM, JAY, PETIT et PEUS.

Nouvelles candidatures : MM. KOCH, présenté par la Fédération des Musiques d'Alsace ; LESTA-VEL, présenté par la Fédération du Nord et Pasde-Calais ; MEISSONNIER, présenté par la Fédération d'Ile-de-France.

Election des membres de la Commission de Vérification des Comptes et de la Commission de Conciliation et d'Arbitrage.

9 h 45 : Présentation du « Cours de formation auditive et musicale ».

10 h 00 : Intervention de personnalités. Résultats des élections.

11 h 00 : Réunion du Conseil d'Administration pour la désignation des membres du bureau et des membres des commissions. Conclusions.

11 h 45 : Audition de l'Orchestre d'Accordéons de Chambéry et du Sud-Est, sous la direction d'André THE-PAZ.

12 h 30 : Déjeuner.

- Le vendredi à 14 h 15 sera organisée une visite de la S.A.C.E.M. Nombre maximum de participants: 20 personnes.
- Le samedi matin aura lieu un échange de vues entre conseillers musicaux techniques des Fédérations. Cette réunion sera dirigée par M. Roger THIRAULT, Président de la Commission Artistique de la C.M.F., qui se mettra aimablement à la disposition de tous. Les spécialistes intéressés qui désirent évoquer des questions musicales voudront bien se faire connaître au bureau du secrétariat administratif, qui sera placé à l'entrée de l'Auditorium Ravel/Debussy.

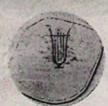
A L'OCCASION DU 75° ANNIVERSAIRE DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

Nous vous rappelons qu'à l'occasion de son 75° anniver-saire, la Confédération Musicale de France fait frapper une très belle médaille, œuvre d'Hubert Yencesse, Grand Prix de Rome.

Le prix unitaire de cette médaille en bronze, d'un diamètre de 72 mm a été fixé à 95 francs.

De nombreuses fédérations nous ont déjà passé leur commande, mais il reste encore quelques fédérations qui n'ont pas encore répondu à notre appel. Nous vous demandons instamment de ne plus tarder à

nous adresser vos commandes, afin que nous puissions vous remettre ces médailles avant le Congrès de mars 1981.





Plusieurs fédérations nous ont demandé si nous pouvions réaliser une médaille « réduction » de la C.M.F. Cette médaille, conforme au modèle habituel, peut être frappée en bronze, argentée ou dorée.

ces médailles pourront adresser leurs commandes à la C.M.F. Les présidents de fédérations qui désireraient se procurer

Le prix de ces médailles serait d'environ : Bronze 15,00 F Argent 18,00 F Or..... 20,00 F

LE QUINTETTE A VENT « BEAUX-ARTS »



Le quintette à vent Beaux-Arts est constitué de cinq artistes, tous premiers prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et lauréats des grands concours internationaux.

Solistes dans les plus grands orchestres de Paris, les membres du quintette à vent Beaux-Arts interprètent un large répertoire d'œuvres tant classiques que contemporaines.

Il est composé de :

Catherine Cantin, flûte, première soliste à l'Orchestre de l'Opéra de Paris.

Michel Benet, hautbois, premier soliste à l'Orchestre de Paris.

Philippe Cuper, clarinette, recu premier en 1980 à l'Orchestre de la Garde Républicaine.

Gilbert Audin, basson, soliste à l'Orchestre de l'Opéra de Paris.

André Cazalet, cor, premier soliste de l'Orchestre de Paris.

PROGRAMME

ANDRÉ AMELLER : A LA FRANÇAISE, TROIS PIÈCES POUR QUINTETTE A VENT :

Prélude, Fughetto.
 Grave.

3. Rondo.

JACQUES IBERT : TROIS PIÈCES BRÈVES :

1. Allegro. 2. Andante.

3. Assez lent. Allegro Scherzando et Vivo. FRANZ DANZI : QUINTETTE A VENT EN SI BEMOL MAJEUR op. 56 nº 1 :

Allegretto. Andante con moto. Menuet. Allegro.



L'ORCHESTRE DE CHAMBÉRY Direction: André Thépaz.

Premier accordéon solo : Simon Baggio, Prix de la SACEM 1977.

LES SOLISTES

Yannick Ponzin : « l'Egyptienne », de Ra-

Bruno Teruel : Prix de la SACEM 1980, pre-mier mouvement de « la Partita », de Solota-

Jean-Luc Manca : Prix du Président de la République 1980 et Prix de la SACEM 1980, deuxième et quatrième mouvements de « la Sonate », de Solotariev.

LE TRIO NOVA

Patrick Busseuil (compositeur). Jean-Luc Manca. Simon Baggio.

- « Heptagonos nº 2 », de Patrick Busseuil. - « Toccata Seconda », de G. Frescobaldi.

L'ORCHESTRE DE CHAMBÉRY

- « Danse Slave nº 8 », de Anton Dvorak. En bis:
- « Sur la Route », d'Etienne Lorin.

Quand nos musiciens sont à l'honneur



André Relin, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, Président de la Commission de la Commission de la Commission de la Fédération Toucy, Président de la Fédération Musicale du Centre, s'est vu décer-ner par M. Jean-Philippe Lecat, Mi-nistre de la Culture et de la Communication, la Croix de Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres.

Cette décoration vient récompenser une carrière toute au service de la musique : André Relin fut lauréat du Conservatoire National de Musique de Paris, où il obtint en 1931, un premier prix de cornet dans la classe de Mº Foveau.

Il fut prisonnier de guerre en Allemagne de 1940 à 1945 et, pendant sa captivité, chef d'orchestre au stalag 4-a et 4-b.

Professeur au Conservatoire Municipal de Vichy, il en devint le Directeur en 1971, poste qu'il occupe encore aujourd'hui. Il dirigea l'Harmonie de Vichy et est aujourd'hui à la tête de l'Orchestre Symphonique.

Son dévouement à la cause de la musique populaire est bien connue de tous à la C.M.F.

Nous lui adressons nos plus affectueuses et chaleureuses félicitations, pour cette distinction qui honore la Confédération Musicale de France tout entière.



Pierre BRILLE

Nous connaissons tous Pierre Brille, qui a eu l'amabilité d'écrire pour notre « Journal de la Confé-dération Musicale de France », un très bel article sur le cor d'harmo-

Il vient de recevoir une distinction bien méritée : la Croix de Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres, qui lui a été décernée par notre Ministre de la Culture et de la Communication, M. Jean-Philippe Lecat.

Professeur au Conservatoire National de Région de Dijon depuis 1953, Pierre Brille obtint un premier prix de cor au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en 1951.

Il est cor solo à la Société des Concerts du Conservatoire et à l'Orchestre du Théâtre de Dijon.

Il fait de nombreuses conférences et des écrits sur son

Il apporte son concours, chaque année, aux Examens Fédéraux de la Fédération Musicale de Côte-d'Or, et participe à l'élaboration des programmes d'instrument des Examens Fédéraux de la Confédération Musicale de France au sein de la Commission Artistique.

Il est membre fondateur de l'Ensemble Instrumental de Bourgogne.

Nous sommes heureux de féliciter chaleureusement Pierre Brille pour cette distinction tout à fait méritée, et nous lui exprimons toute notre reconnaissance pour son dévoue-

ment à la cause de la musique populaire.

Maurice



Notre Ami Maurice Adam, Président de la Fédération Musicale du Sud-Est, a été décoré de l'Ordre National du Mérite. Il a également reçu la Croix de Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres.

Lauréat des Conservatoires de musique de Chambéry, Grenoble et Lyon, c'est en 1945 qu'il a commencé des activités dans les sociétés musicales d'amateurs.

Maurice Adam fut élu Président de la Fédération du Sud-Est en

1975. Il est Membre du Conseil Dé-partemental d'Animation Culturelle de Savoie, Président de l'Association Départementale pour la Diffusion et l'Initiation Musicale de Savoie (A.D.D.I.M.S.), Président du Groupement des Fédérations de la Région Rhône-Alpes.

Membre du Conseil d'Administration de la C.M.F., il assume, avec beaucoup de compétence et une extrême gentillesse, les fonctions de Trésorier National Adjoint.

Tous ont ressenti avec émotion et un immense plaisir l'honneur qui a été fait à notre Ami, et nous le félicitons chaleureusement pour ces hautes distinctions bien méritées.



René WIDIEZ

Tout le monde à la Confédération Musicale de France connaît bien René Widiez, à qui notre ai-mable Ministre de la Culture et de la Communication, M. Jean-Philippe Lecat, vient de décerner la Croix de Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres.
Il est Secrétaire Général de la

Fédération Musicale de Côte-d'Or, où il se dépense sans compter pour tous les musiciens amateurs

avides d'apprendre. René Widiez, toujours présent à notre Concours d'Excellence, nous apporte, dans la rédaction des textes, dans l'organisation de ce Concours, tout son dévouement et tout son talent.

Il participa aussi à l'élaboration des textes des Examens Fédéraux au sein de la Commission Artistique, et c'est avec une gentillesse jamais démentie qu'il nous apporte son

Il faut rappeler que René Widiez est originaire du Nord, qu'il fut mineur de fond aux mines de Courrières. Mais, tout en exerçant ce dur métier, il faisait partie d'une société musicale d'amateurs, où il suivait des cours d'éducation musicale, et il était très vite devenu un excellent trompettiste.

René Widiez a, un jour, décidé de consacrer toutes ses activités à la musique, et il a poursuivi de sérieuses études en harmonie et en composition qui lui ont permis de devenir professeur au Conservatoire National de Région de Dijon, t aux Ecoles de la ville

Lorsqu'on fait appel à lui, pour quelque motif que ce soit concernant nos sociétés musicales populaires, René Widiez répond toujours présent.

Cette récompense qui lui échoit est pleinement méritée. Nous lui adressons nos sincères et bien chaleureuses félicitations au nom de toute la C.M.F.

Patroné par les Editions Gérard BILLAUDOT, un concours est ouvert pour la composition d'œuvres destinées aux Examens Fédéraux

- en niveau préparatoire : pour trompette ou cornet
- en niveau élémentaire : pour clarinette et trombone.

Ces œuvres doivent être présentées avec un accompagnement simple de piano, et auront une durée d'environ deux minutes.

Un prix récompensera dans chaque discipline la composition classée première. Celle-ci sera immédiatement éditée par les éditions Billaudot.

Les manuscrits devront parvenir sous pli cacheté à la Confédération Musicale de France 121, rue La Fayette, 75010 PARIS AVANT LE 15 AVRIL 1981.

Concours de composition de la C.M.F.

ASSOCIATIONS Formalités en cas de changements ou de modifications après la déclaration de constitution

Lors de contrôles effectués par les services de préfecture, il a été constaté qu'un très grand nombre de dossiers d'associations régies par la loi du 1er juillet 1901 n'étalent pas à jour, certaines n'ayant notifié aucune modification à leur conseil d'administration depuis cinquante ans, voire plus.

Nous devons à l'amabilité de M. Jean Julien, président du Groupement des Fédérations Musicales de la Région Bourgogne les précisions que nous publions ci-dessous quant aux formalités à accomplir dans le cas de changement ou modifications d'une association après la déclaration de constitution.

Toutes ces formalités doivent être remplies dans le délai de trois mois à compter du jour où les modifications se sont produites.

- I. EN CAS DE CHANGEMENTS SURVENUS DANS L'ADMINISTRATION OU DANS LA DIRECTION DE L'ASSOCIATION, il y a lieu de déposer à la préfecture
- Une déclaration datée et signée par au moins deux administrateurs faisant connaître les nom, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité, profession et adresse des nouveaux administrateurs élus, avec l'indication de leur fonction dans l'Association.
- II. EN CAS DE MODIFICATIONS AUX STATUTS, il y a lieu de déposer à la préfecture ou sous-préfecture :
- a) une déclaration datée et signée par au moins deux administrateurs indiquant par quelle assemblée les modifications ont été adoptées ;
- b) deux exemplaires des articles modifiés dans leur complète teneur ou des articles additionnels, également datés et signés par au moins deux administrateurs.

- EN CAS DE CHANGEMENT DE TITRE, DE SIEGE SOCIAL, DE FONDATION DE NOUVEAUX ETABLISSEMENTS, il y a lieu de déposer à la préfecture ou
- une déclaration datée et signée par au moins deux administrateurs faisant connaître le nouveau titre adopté, le transfert du siège ou les nouveaux établissements.
- IV. EN CAS D'ACQUISITION OU D'ALIENATION D'IMMEUBLES, il y a lieu de déposer à la préfecture ou sous-préfecture :
- une déclaration datée et signée par au moins deux administrateurs faisant connaître les acquisitions ou allénations d'Immeubles (indiquer les sièges des nouveaux établissements et donner une description sommaire des immeubles acquis ou allénés avec le prix d'achat ou de vente et, s'il y a lieu, le nom du notaire devant lequel a été passé le contrat).
- V. LES UNIONS OU FEDERATIONS D'ASSOCIATIONS DOIVENT : en outre des déclarations mentionnées aux paragraphes 1, 2, 3 et 4 ci-dessus, et dans un délai de trois mois, déposer à la préfecture ou sous-préfecture :
- une déclaration datée et signée par au moins deux administrateurs faisant connaître les nouvelles sociétés adhérentes ou sections avec l'indication de leur siège.

Il y a lieu de noter que chaque fois qu'une association devra déclarer simultanément des modifications de nature différente, statuts, conseils d'administration, siège, etc., il suffira de déposer une déclaration globale rédigée en combinant les différents modèles

VI. — EN CAS DE DISSOLUTION :

- Adresser à la préfecture ou à la sous-préfecture, une déclaration datée et signée par plusieurs membres du bureau en joignant copie du procès-verbal de l'assemblée générale au cours de laquelle a été votée cette décision.
- VII. UNE NOUVELLE INSERTION AU JOURNAL OFFICIEL doit, en outre, être effectuée dans le délai d'un mois, après une déclaration de modification soit au titre, soit à l'objet de l'association, soit encore à l'adresse du siège social, ou après une déclaration de dissolution, les imprimés nécessaires seront remis par les services préfectoraux au moment de la déclaration.

MODELES DES DECLARATIONS A EFFECTUER

I. — MODIFICATION A LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

J'ai l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901, d'effectuer la déclaration :

des modifications apportées à la date du (date de l'élection des nouveaux membres) dans la composition du conseil d'administration de l'association (titre) déclarée sous le numéro (numéro donné à l'association lurs de sa déclaration initiale).

Le conseil est désormais composé comme suit :

Contraction of the Contraction o	
Président	
Vice-président	
Vice-président	indiquer les noms, prénoms,
Secrétaire	date et lieu de naissance,
Secrétaire adjoint	nationalité, profession,
Trésorier	et adresse complète
Trésorier adjoint	(commune, rue et nº) de chacun d'eux
Membres	
etc	
	le
Le président,	Le secrétaire ou un membre du bureau,

II. - MODIFICATIONS AUX STATUTS

Monsieur le

J'ai l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901, d'effectuer la déclaration :

des modifications apportées aux articles no des statuts de l'association dite (titre) déclarée sous le numéro (numéro donné à l'association lors de sa déclaration initiale) au cours de l'assemblée générale en date du

Ci-joint deux exemplaires certifiés conformes des articles modifiés.

Fait à le...... Le président

Le secrétaire ou un membre du bureau

III. — CHANGEMENT DE TITRE CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL CREATION DE NOUVEAUX ETABLISSEMENTS

J'ai l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901, d'effectuer la déclaration :

 du changement apporté au titre de l'association dite (titre) déclarée sous le numéro (numéro donné à l'association lors de la déclaration initiale) qui s'appellera désormais :

- du changement apporté dans la fixation du siège social de l'association dite (« Titre »), déclarée sus le numéro (numéro donné à l'association lors de la déclaration initiale) qui est désormais établi à (adressre exacte, commune, rue et numéro).

- de la fondation, par l'association dite (titre) déclarée sous le numéro établissements ci-après (nature de l'établissement et adresse exacte).

Fait à le...... Le président,

Le secrétaire ou un membre du bureau,

IV. — ACQUISITIONS OU ALIENATIONS D'IMMEUBLES

Monsieur le Préfet.

J'ai l'honneur, conformément aux prescriptions de l'article 3 du décret du 16 août 1901, d'effectuer la déclaration :

— de l'acquisition effectuée par l'association dite (titre) déclarée sous le nuet suivant acte passé par Me X. méro , notaire à (adresse exacte), ledit immeuble étant stricted'un immeuble sis à ment nécessaire à l'accomplissement du but que se propose l'association, tel qu'il est défini par l'article de ses statuts.

(Reproduire ici l'état descriptif de l'immeuble qui se trouve dans l'acte d'acquisition.)

L'acquisition a été faite moyennant le prix de :

- de l'aliénation suivant acte passé par M^e X. le , et moyennant le prix de , de l , notaire à , de l'immeuble possédé à (adresse exacte) par l'association dite (titre) déclarée sous le numéro Fait à le

Le président,

Le secrétaire ou un membre du bureau.

V. — DISSOLUTION

Monsieur le

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'au cours de son assemblée générale du , l'association dite (titre) (date de l'assemblée) , déclarée sous le nº (numéro donné à l'association lors de sa déclaration initiale) , a voté sa dissolution conformément aux dispositions de l'article nº

Ci-joint, copie du procès verbal de cette assemblée générale.

Fait à le Le président,

Le secrétaire

ou un membre du bureau,

Manifestations 1981

CONGRES

3 mai 1981

LA GRAND-COMBE (Gard)
PLOBSHEIM (Bas-Rhin)
PONCIN (Ain)
SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS

11 octobre 25 octobre

(Vienne) ANNECY (Haute-Sevole) BOURG-SAINT-MAURICE (Sevole)

51ª Congrès de la Fédération Musicale du Var sous la présidence de M. AMELLER, Président de la C.M.F. Congrès de la Fédération du Midi Congrès de l'Association des chorales d'Alsace Congrès de l'Union départementale de l'Ain Congrès

Congrès de la Fédération du Sud-Est Congrès de l'Union départementale de la Savole Congrès de l'Union départementale de la Drôme Congrès de l'Union départementale de la Haute-Savois M. René PORTES, 16. piece Jean-Jaurès, 34508 BEZIERS M. Joseph MULLER, 38, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 COLMAR M. Jacques BALIVET, 01450 MERIGNAT M. Robert DHUMEAU, 52, rue A.-Fradin, 86100 CHATELLERAULT

Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 LYON
M. Maurice ADAM - l'Eden -, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 AIX-les-BAINS
M. André BRUNET, 26210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE
M. Paul DELZANT, 53, rue Carnot, 74000 ANNECY

CONCOURS

15 mera 2 mei

MIGNENNES (Yonne) VIRE (Calvados)

MULHOUSE (Haut-Rhin) 6 mai STRASBOURG (Haut-Rhin) 13 mai 23-24 mel MONTLUÇON (Allier)

SAINT-ETIENNE (Loire) 6-7 juin LA ROCHELLE (Charente-Maritime) 13-14 Julin

BRIOUDE (Haute-Loire) CHIRASSIMONT (Loire) 14 Juin 21 Juin SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE (Saône-at-Loire) 5 juillet

Concours de plano.
Concours national toutes formations

33º Concours de chant scolaire de Mulhouse

33º Concours de chant choral scolaire de Strasbourg

Concours national pour harmonie fanfares et batteries fanfares

Concours national d'accordéons

Concours international harmonies, fanfares, batteries fanfares et

Concours International narmonies, rantares, batteries tantares et groupes divers

Concours National ouvert aux sociétés de 17°, 2° et 3° divisions

Concours de batteries fanfares organisé pour le 50° anniversaire de l'Indépendante

Concours de batteries fanfares. Résorvé aux batteries fanfares, toutes divisions, du dépatement de Saône-at-Loire et de ses départements limitrophes

M. Jean BONIN, 71260 SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE

FESTIVALS

1°-2-3 mai 1981

HYERES

MONTAGNY METZ BORNY (Moselle) WOIPPY (Moselle) FLORANGE (Moselle) ST-DIZIER (Haute-Marne) 5 mai 9-10 mai 10 mai 10 mai 17 mai

17 mai 17 mai 17 mai 17 mai LENCLOITRE (Vienne)
METZ VALLIERES (Moselle)
LA GRAND-COMBE (Gard)
-COLMAR (Haut-Rhin)

17 mai 17 mai

LENCLOITRE (Vienne)
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savole)

17 mai 1981

CHATELAILLON PLAGE

20 mai 23 mai 23-24 mai

VILLERS (Loire) HAGUENEAU (Bas-Rhin) STRASBOURG (Bas-Rhin) MONTLUÇON (Ailler)

23-24 mai 23-24 mai 24 mai

L'AIGUILLON-SUR-MER (Vendée) DIEULOUARD (Meuthe-et-Moselle)

24 mai 1981

SOMMEDIEUE (Meuse) SIGNES

MIRAMBEAU (Cherente-Meritime) BROU (Eurc-et-Loir) LYON Auditorium ST-AMANT-DE-BOIXE (Charente)

ST-GERVAIS-LES-3-CLOCHERS (Vienne) SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS 31 mai .31 mai

SAINI-GERVAIS-LES-IRUIS-CLOCHERS
(Vienne)
FAMECK (Moselle)
MANOM (Moselle)
PONS (Charente-Maritime)
METZ DEVANT LES PONTS (Moselle)
CHARLY
BRIOUDE (Haute-Loire) LE HAVRE (Seine-Maritime) 13-14 Juin

CHARBONNIERES FONTAINEBLEAU (Seine-et-Marne) TRELISSAC (Dordogne) 14 Juin TRELISSAC (Dordogne)

PICHEY MERIGNAC (Gironde) VOLMERANGE-LES-MINES (Moseile) 14 Juin 14-15 Juin BOUZONVILLE (Moselle) SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Charente-Ma-20-21 juin 21 juin

ritime) VILLEFRANCHE 20-21 Juin POULE-LES-ECHARMEAUX
MIRAMBEAU (Charente-Maritime)
CHATEAUNEUF (Charente)
CHAMBON (Charente-Maritime)
DISTROFF (Moselle)
ILE-DE-RE (Charente-Maritime) 28 juin 28 juin 5 juillet 5 juillet 5 juillet 15 août

OTTANGE (Mossile) 18-19-20 sept.

3 jours de Musique Populaire avec le Concours des Formations Musicales de ST-POLE-SUR-MER Groupement Reinset Trambouze Festival de musique Festival de musique Festival d'accordéon Festival International de Musique

Festival juniors Festival de musique Festival de musique 9º Festival de chant choral de la jeunesse de Colmar et environs

Festival juniors Festival départemental de la Savoie Festival de Batteries - Fanfares et Majorettes

Festival de musique Festival de chant choral de la jeunesse de Hagueneau et environs 3º Animation de chant choral de Strasbourg Festival de musique, Fête fédérale de la F.S.M. du Centre

Festival du centenaire de l'harmonie municipale Centenaire de la Scarponaise

Festival international de musique populaire

Festival de l'harmonie départementale Festival de musique Forum de la musique Festival de musique et majorettes

Festival de musique Festival de musique Festival de musique

Festival de musique Festival organisé par les Enfants d'Apollon Festival de musique Groupement St-Genis Laval
Festival de musique fête fédérale de la F.S.M. de la Région de
Brioude
Festival Départemental

Epreuve de Classement Festival Départemental

Festival musique et majorettes de l'Union des sociétés musicales de la Dordogne, organisé par la Jeunesse musicale trélissacoise Festival Interdépartemental de musique et de majorettes de l'Union des sociétés musicales de la Dordogne organisé par la Jeunesse

musicale trélissacoise 28º Festival de Musique et de Batteries Fanfares Festival de musique

Festival de musique Festival de musique

Groupement Beaujolais Villefranche

Groupement de l'ACHAUES Festival du centenaire de la société Festival de musique et majorettes Festival Festival de musique Festival annuel réservé aux sociétés de l'île ent de l'AZERGUES

Festival de musique

Tél.: (86) 35-27-85
OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME, square de la Résistance, 14500 VIRE
M. J.-P. MOSER, 36, rue Anna-Schoen, 68200 MULHOUSE
Délai d'inscription: 15 mars 1981
M. J.-L. WEBER, 3, rue de Berr, 67450 SOUFFELWEYERSHEIM
Délai d'inscription: 20 mars 1981
M. Gilbert MAILLARD, 17, avenue de la République, 03100 MONT-LUÇON
M. Bernard ALBAYNAC, 47, rue Antoine-Durafour, 42100 SAINT-ETIENNE - Tél.: (77) 25-03-47
HARMONIE MUNICIPALE, B.P. 70, 17003 LA ROCHELLE CEDEX
Tél.: (46) 41-53-80
M. Casimir BOUDON, rue Abbé-Lespinasse, 43100 BRIOUDE
M. Roger DEMOLIERE, chez Pirotie, 42144 CHIRASSIMONT

M. R. PROJOUX, 6, rue Pasteur, BOURG-de-THIZY 69240 THIZY
M. Guy HENRY, 7, rue de Colombey, 7000 METZ BORNY
M. André PIERRARD, 88, rue Lachouchamp, 57140 WOIPPY
Mme Thérèse KALUZA, 8, rue de Luxembourg, 57190 FLORANGE
M. J.M. TOULZA, Appt. N° 1, GS L. Michel, 52100 SAINT-DIZIER
Tél.: (25) 06-05-39
M. J.M. DAZAS, mairre, 86140 LENCLOITRE
Mme Suzanne VILLER, 129, route de Valilères, 57070 METZ
Mairie de la Grand-Combe, 30110
M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 COLMAR
Délai d'inscription: 30 avril 1981
M. Robert DHUMEAU, 52, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 COLMAR
Délai d'inscription: 30 avril 1981
M. Robert DHUMEAU, 52, rue A-Fradin, 86100 CHATELLERAULT
M. Auguste BOZON, 46, avenue du Mont-Cenis, 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
M. G. GUERIN, Président, 20, rue Jean-Loizeau: 17340 CHATELAIL-LON PLAGE
M. André DENIS, Président, Villers 42460 CUINZIER
M. Mercei FENNINGER, Maison de la culture, 67500 HAGUENAU
M. Gérard FOLTZ, 3, rue du Falkenstein, 67800 BISCHHEIM
M. Gilbert MAILLARD, 17, avenue de la République 03100 MONT-LUCON
M. J. MADY, lotissement de la Baie, 85460 L'AIGUILLON-SUR-MER
M. Lucien FRIDERICH, 4 rue Jean-Moutin, 54300 DIEULOUARD
Tél.: 326-55-21
M. Robert BONNE, 2, rue du Parc, Sommedieue, 53320 DIEUE-SUR-MEUSE
4° Featival de Musique organisé par la Lyre Signolse aous l'égide
de la Fédérstion Musicale du Var, la Municipalité et le parrainage
de M. Paul RICARD
M. Adich FERRE, 13, rue des Changes, 28160 BROU, (37) 47-07-39
M. A. GICQUEL, 23, rue Roger Radisson LYON 5°
M. Firmin CHARRIER, Montignac-sur-Charente, 16330 ST-AMANTDE-BOIXE
M. G. BRAGUIER, 86230 ST-GERVAIS-LES-3-CLOCHERS
M. Robert DHUMEAU, 52, rue de Lagrange, 57100 THIONVILLE

Mme Lucie LAURENT, 1, rue des Flandres, 57290 FAMECK M. Alain KIFFER, 68, rue de Lagrange, 57100 THIONVILLE M. Edouard TESSIER, cours Jules-Ferry, 17800 PONS M. Jean-Pierre ARTAUD, 14, rue du 1519 R.I., 57000 METZ M. A. GELIN, route de l'Étrave, Charly 69390 VERNAISON M. Casimir BOUDON, rue Abbé Lespinasse, 43100 BRIOUDE

M. Jean-Pierre MOUTON, 29 av. du Mont-le-Comte, 76610 LE HAVRE

M. Jean-Pierre MOUTON, 29 av. du Mont-le-Collie, 76610 CE 116711 Tél.: (35) 45-37-93
Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, LYON 3°
M. Raymond DANTIGNY, commissaire général, 2, rue Pierre Dan, 77300 FONTAINEBLEAU, Tél.: 422-40-11
M. Gormain MOYRAND « Charleras » 24000 TRELISSAC
Tél. (53) 08-02-17, après 20 h
M. G. MOYRAND, Charrieras, 24000 TRELISSAC

M. G. Mathieu. 33700 PICHEY MERIGNAC
M. Gitbert THILE. 38, rue de Dudelange, Volmerange 57330 HETTANGE - GRANDE
M. Jean-Marie GEORGIN 23, rue Mozart, 57320 BOUZONVILLE
M. Guy GAZON, chez M. Guillon, SAINT-FORT-SUR-GIRONDE
17240 ST-GENIS-DE-SAINTONGE
M. P. CHOSSELAT, 11, rue de la Liberté, ARNAS - 69400 VILLEFRANCHE
M. A. PATAY, POULE-les-ECHAMEAUX 69950
M. DATAY, POULE-les-ECHAMEAUX 69950
M. DATAY, POULE-les-ECHAMEAUX 69951

A PATAY, POULE-les-ECHARMEAUX 69950
Rémy JULLIEN, 17150 LE PUY-MIRAMBEAU
PARDOUX, Le Petit-Bourghioux, 16120 CHATEAUNEUF
René MARCHAND, président, Chambon, 17290 AIGREFEUILLE
Michel PIERROT, I, rue des Alouettes, 57134 DISTROFF
LABBE, 17. avenue de la Malcouche-Foulerot, 17190 SAINTGEORGES-D'OLERON
René AVELINE, 27, rue de la Liberté, 57710 TRESSANGE

STAGES

17 mai 19-31 juillet

Conservatoire National de Région

Examen 4º Degré (Supérieur) Examen 3º Degré (Moyen) Stage U.D. du Rhône

M. Lo Directeur Technique, Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 LYON U.D. du Rhône, 284, rue Vendôme, 69003 LYON M. le Président, U.D. du Rhône, 284, rue Vendôme, 69003 LYON

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

l'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateau-mouche, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements: S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél.: 563-83-37

Les articles de cette rubrique sont Insérés sous la respon-sabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la C.M.F. ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser des articles blen écrits (de préférence tapés à la machine) et bien présentés, afin d'éviter les erreurs.

ALPES-MARITIMES

Cannes

Le Dimanche 23 novembre 1980, les Musiques et Majorettes de l'Espérance de Cannes et de la Joyeuse Union ainsi que l'Académie Provençale ont comme chaque année fêté sainte Cécile, leur Patronne.

Cette belle journée débuta à 10 heures par une messe en Musique célébrée par le Curé Lanza avec la participation des Sociétés Musicales.

Durant cette messe on put entendre :

L'Espérance de Cannes dans Marche Héroïque du Roi Jean », « Paix sur la Terre », « Prière à la Vierge », Coiteux, « A l'église » de Tchaîkowsky.
 L'Académie Provençale chanta : « Le Pater », « Le Magnificat ».
 La Chorale Paroissiale sous la direction de Jean Caldo, accompagnée à l'orgue par Jean-Luc Friderich interpréta « Les Chants I ithurques »

Les Chants Lithurgiques ».

— Mme Bairier Danièle accompagnée à l'orgue par M. Friderich exécuta à la trompette « Choral » de Kauffman.

La Joyeuse Union interpréta à l'élévation: « Aux Champs ».

Cette messe se termina par une sortie aux Grands Orgues.

Les Sociétés Musicales se réunirent ensuite sur la place de la Castre où à tour de rôle elles se firent applaudir dans un extrait

Puis, M. Georget Daumas, président de la Fédération Musicale des Alpes-Mariti-mes et de la Principauté de Monaco, ac-compagné de Mme Jacqueiine Cortèse, ont remis à quelques membres de chacune des trois phalanges musicales, des médailles fédérales dont se trouve ci-dessous la liste des récipiendaires :

Joyeuse Union:

Dubois Maurice (médaille d'or).

Calcavecchia Laurent (médaille de bronze)

Calcavecchia Jean (médaille de bronze)

Trucchi Pierre (médaille de bronze).

Rubino Jean-François (médaille de Rousseau Gérard (médaille bronze).

Hocquet Oscar (médaille de bronze). Académie Provençale:

M. Roubaud (médaille d'argent à titre exceptionnel pour les services rendus à la musique).

Espérance de Cannes

Beccaria M.-Josée (médaille de bronze).

Ricordi Suzanne (médaille de bronze). Manzoni Argéo (médaille de bronze). Spampinato Gérard (médaille de

Valmarini Jean-Marie (médaille de bronze)

De Muzio Itale (médaille de bronze).

Apres quoi les trois Sociétés Musicales défilèrent à travers les vieilles rues du Su-quet jusqu'à la Mairie, où ils prirent les cars pour aller à l'école de Ranguin afin de terminer cette journée par un repas pris en commun

Lors de cette manifestation on remar-Lors de cette manifestation on remarqua la présence de M. Georges-Charles Ladevèze, maire de Cannes; M. Tournet, adjoint au maire; M. Buytet, adjoint au Service culturel; Mme Musso, conseiller municipal; M. Blanco, représentant l'Harmonie de Grasse; Mme Cortèse, membre du conseil d'administration de la Fédération Musicale des Alpas-Maritimes et de la tion Musicale des Alpes-Maritimes et de la Principauté de Monaco; Mme Avy, conseiller municipal, représentant M. Don-net, conseiller général et maire de Vallau-

ALPES-DE-HAUTEPROVENCE

Revel

Stage d'éducation populaire et de formation d'animateurs, 3° Rencontres accordéon et culture

C'est à Revel que se sont déroulées les 3º Rencontres internationales « Accordéon et culture », du samedi 31 août au samedi 6 septembre.

Le soleil provençal et la beauté du site permettent une inspiration générale des meilleurs.

professeurs, élèves concertistes, un compositeur, des plus actifs et soucieux du développement de l'accordéon en

Il s'agit de : M. Dino Negro, professeur à Digne, M. André Teppaz, professeur à Chambéry, M. Bertrand Riske, à Forbach, pour les professeurs ; de jeunes concertistes d'une pédagogie aussi remarquable que leur talent d'interprète : Sylvie Flamin, Trophée mondial 1978, diplômée de l'Uni-versité des Hautes Etudes Musicales de Bratislava (Tchécoslovaquie) ; Frédéric Guerouet, Coupe du Monde 1978 ; il fut l'élève de M. Ferrero, de Joe Rossi et de Bessaminof au Conservatoire de Musique de Kiev (Russie); du compositeur Patrick Busseuil, également professeur d'accordeon dans les écoles de musique de la région de Lyon. Ce dernier nous fit durant plusieurs jours des analyses et exposés sur ses œuvres écrites pour accordéon M II M III. Nous aurons à revenir sur la valeur pédagogique, formatrice... les mots ne suffisent pas pour exprimer la qualité de ces œuvres.

Notons l'absence de M. J. Mornet (Docteur de l'école de musique du Thor, 84) et Christine Bonnay et de Alain Musichini (interprètes) qui œuvraient au plus haut niveau (coupe du monde) pour notre instrument. Nous avons appris pendant le stage leurs excellents résultats : Alain, deuxième : Lauréat ; Christine, troisième : Lauréate.

Le programme de ce stage, évidemment très copieux fut suivi avec beaucoup de rigueur, satisfaisant de ce fait tous les

Pendant plusieurs matinées P. Busseuil procéda à l'analyse de ses pièces pour en-

- Histoires naturelles (1978) inspirées de l'œuvre littéraire de Nicolas Gogol

Histoires Surnaturelles : inspirées elles, de Jules Renard : Musique en fleur, Iteneris, Iter Facere.

Nous sommes tous convaincus et conscients de la valeur des œuvres de Busseuil. Connu et apprécié dans de nombreux pays, il est sans nul doute, en France, l'un des compositeurs des plus talentueux pour accordéon.

Les autres matinées étaient animées par Maître Hugo Noth qui nous proposa les sujets suivants :

- Le problème des transcriptions jouées à l'accordéon.

- Le travail entre l'interprète et le compositeur : avec des pièces de P. Bus-

Les après-midi étaient consacrés à des cours individuels d'une heure pour chaque stagiaire. Tous avons pu suivre un minimum de trois cours avec des professeurs

Le samedi 31 et vendredi 6 septembre au soir étaient réservés à des auditions de stagiaires qui purent ainsi se rendre compte des fruits apportés par le travail d'un tel séjour.

Deux autres auditions permirent aux fa-milles de la maison familiale d'apprécier un répertoire de musique ancienne ou contemporaine à l'accordéon.

Le dimanche 1er septembre c'est Bertrand Rieske qui interpréta des œuvres de Scarlatti et Casanoves. Le lundi 2, stagialres et professeurs s'exprimèrent avec di-verses œuvres pour Accordéon M 2 ou M 3. Le mardi 3 et samedi 6 ont eu lieu deux concerts de haute tenue, au cours desquels nous avons apprécié toutes les possibilités et toutes les facettes de notre instrument plus musique originale par S. Flamin et H. Noth, musique ancienne par S. Flamin, H. Noth et F. Guerouet. Deux concerts d'une grande qualité.

C'est après le concert du 6 septembre que le stage prit fin.

Outre l'excellent et très fructueux travail individuel avec les professeurs, le stage a permis des contacts avec des personnes très intéressantes mais aussi d'avoir des vues quelques peu différentes sur l'accordéon et la musique en général, soit une évolution certaine et bénéfique.

Quant à « G.A.L.A. » on ne peut que se féliciter de sa prochaine officialisation; cette association jouant sans aucun doute un rôle de premier plan pour l'avenir des jeunes accordéonistes et de leur instrument en général.

Espérons que 3º Rencontres s'avère-ront un élément clef en ce qui concerne la création d'autres actions en faveur de notre instrument, augmentant ainsi la liste des personnes qui lui accordent tout leur

Deux stagiaires; Marie-Line Chabaud, Christine Jaume.

ARDENNES

Le quatrième trimestre 1980 de la

Ainsi que le développait le précédent article, l'activité fédérale y a été dominée par le colloque flûte - trombone, la reprise d'activité de l'orchestre d'harmonie départemental des juniors et la préparation du 11° bulletin de liaison (daté de 1981).

Celui-ci a été adressé au début de jan-vier à toutes les autorités administratives et électives du département, à toutes les fédérations de la C.M.F. et à toutes les sociétés musicales et chorales non affi-liées à la C.M.F. Selon leur structure et leur importance, les quarante-deux sociétés affiliées en ont reçu plusieurs exem-plaires (au minimum cinq).

C'est un copieux bulletin de trente-trois pages

relatant l'activité fédérale 1980 et prévoyant celle de 1981;
 donnant le bureau complet des quarante-deux sociétés ou fractions de socié-

tés (batteries-fanfares, orchestres juniors) affiliées;

 détaillant les épreuves et les résultats inextenso des examens fédéraux 1980 (harmonie et batterie-fantare) et des ré-compenses et décorations confédérales et fédérales 1980;

présentant des pages de culture musicale : prix de Rome 1841-53 ; récit de voyage des deux côtés des Pyrénées-Orientales; festival de Bayreuth... le tout assorti de petites nouvelles de tous

Le Conseil général des Ardennes (trois, cent mille habitants durement touchés par la crise économique) a porté sa subvention annuelle à 21.000 F (12.000 F pour le fonctionnement de la F.M.A., 6.000 F pour 'harmonie des juniors et 3.000 F pour le 62º Congrès fédéral du dimanche 24 mai à Monthermé), la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports attribuant en outre des subventions aux sociétés agréées par elle sur les crédits culturels votés par ledit Conseil.

Une vaste enquête a été entreprise pour obtenir une aide financière (au titre des investissements en matériel) du Conseil régional, mais les structures fédérale musicale et administrative ne coïncident pas, la création d'une fédération musicale Champagne - Ardennes (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne) s'avèrait probablement nécessaire pour l'obtenir.

Reprise en général plus tard qu'antérieurement vu la rentrée scolaire plus tardive (22/9), l'activité musicale des sociétés affiliées a été, comme toujours, axée sur les fêtes nationales (11/11) ou locales, la préparation de la Sainte-Cécile (qui sera relatée dans le prochain article car elle s'étale de novembre à janvier) et l'étude des programmes 1981, un hiver précoce, rigoureux et fréquemment neigeux ayant perturbé fréquemment le rythme des répé-titions aussi bien locales que fédérales (ju-

Les faits les plus brillants « hors série »

ont été surtout :
— l'union étroite entre l'harmonie fédérée d'Amagne-Lucpry et ceile non fédérée de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy sous la baguette de Marc Duval;

- le remplacement de M.F. Geffette (cinquante ans de musique) par M.A. Sourdot à la présidence de l'H.M. de Charleville-Mézières, le nouveau président étant déjà celui de l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire local; et de M. Vuadelle par M. Max Cappelle à la tête de l'H.M. de

les débuts d'artiste lyrique (dans « Mireille », « la Tosca », « Rigoletto ») à tra vers toute la France de Mile Chantal Cardozo, chanteuse de « l'Association Symphonique Sainte-Cécile de Charle-ville-Mézières », lauréate du Conservatoire

de Paris, après avoir obtenu des titres lui permettant le professorat; — les productions musicale et chorale as-sociées à Givet, Rethel, Vouziers notam-

- les efforts multiples de recherche de ressources financières complémentaires des subventions : bals de moins en moins nombreux (vu les incidents qui les trou-blent souvent) ; soirées moules - frites (Aux 2 Vieux), couscous (Monthermé) ; — la multiplication des nouvelles forma-

tions de jeunes dirigées par le chef lui-même (Morizon, Vouzlers, notamment), voire un jeune lui-même (H. S.N.C.F. de Charleville-Mézières);

l'inauguration d'une nouvelle salle de

répétition (Rocroi) ;
— le décès en novembre à quatre-vingtdeux ans (dont soixante-quatorze de musique) du vétéran vouzinais Arthur Rennesson, clarinettiste formé au Conservatoire de Lille, directeur adjoint et professeur de l'H.M. de Vouziers (après avoir joué à Hautes-Rivières, Sedan, Wadelincourt, Nouzonville et en Marne).

Ne cachons pas néanmoins qu'en bien des centres, de sérieux problèmes d'effectifs se posent, vu la diminution numérique des élèves (vu la concurrence des sports et des loisirs variés), les problèmes de la vie actuelle (poursuite des études ; muta-tions dues à la crise), la raréfaction des anciens musiciens, voire le mariage des musiciennes au nombre toujours croissant au sein des sociétés.

BOUCHES-DU-

Marseille

Harmonie des Cheminots S.N.C.F.

L'Harmonie des Cheminots s'est retrouvéeune fois de plus rassemblée pour fêter la patronne des musiciens : sainte Cécile.

A 10 heures, un concert — dans la magnifique salle de l'Union musicale de l'Estaque, sous la direction de son chef, Chappé Edouard, et son chef-adjoint, Pellegrino Nicolas, au cours duquel ont été interprétés les morceaux suivants

Sous-Bois, G. Bolay, M. Pellegrino Nicolas.

- Le secret de Pierrot, Popy, M. Pellegrino Nicolas.

Tannhaüser, R. Wagner, M. Chappé

Danses hongroises, Brahms, Espana, Chabrier, M. Pellegrino Ni-

Beer Barrel Polka, Delbecq, M. Chappé Edouard.

Les auditeurs, venus nombreux, ont donné la preuve, par leurs applaudissements, que la musique n'était pas tout à fait abandonnée à son triste sort. Ce fut un encouragement à nos jeunes musiciens qui, dans nos rangs d'amateurs, font leur possible pour être les égaux des anciens et qui y réussissent à merveille.

A l'issue du concert, un apéritif fut servi, qui réunissait à la fois les musiciens et nos

M. Aulagnier, representant M. le Directeur (empêché) ; M. Mandrin, Président ré-gional U.A.I.C.F. ; M. Chappé Joseph, Président de la Fédération Musicale des Bouches-du-Rhône : M. Bonnet, Président de la Lyre de Bonneveine ; M. Farcet, Président de l'Union Musicale de Plan-de-Cuques; M. Joffroy, Président de l'Or-chestre Symphonique S.N.C.F.; M. Ri-gaud, Président de la Philharmonique de

Suite page 22

Suite de la page 21

Sainte-Marthe; M. Guillaumier, Secrétaire général de l'A.A.C.M.; M. Gay, Président de la Commission de Musique de l'Esta-que; M. Puget, Directeur de l'Union Musi-cale de l'Estaque; M. Graff, représentant l'Harmonie des Tramways de Marseille; M. Kling, ex-Président de l'Harmonie des Cheminots

A 13 heures, on se retrouvait tous réunis autour d'un repas amical, puis après la distribution des récompenses à après la distribution des récompenses à nos musiciens, sous les accents endiablés de notre orchestre, un bal termina dans la joie cette magnifique journée.

Ont été décorés les musiciens dont les

MEDAILLE DE LA FEDERATION MUSI-CALE DES BOUCHES-DU-RHONE

MM. Rémi Abram ; Jacques Deniau ; Mme Liliane Lemmi ; Mile Sandrine Pas-

MEDAILLE DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

MM. Jacques Tchertchian, médaille de bronze; René Pascal, médaille de bronze; Julien Cresta, médaille d'or; Jean-Pierre Duguet, médaille d'or; Jean Lemmi, médaille d'or; Louis Amendola, médaille vétéran étoile; Charles Cattanea, médaille vétérané foile; Charles Cattanea, médalile vétéran étoile; Nicolas Pelle-grino, médaille vétéran étoile; Augustin Harrach, médaille vétéran étoile ; Charles Roulet, médaille vétéran palme.

UNION ARTISTIQUE DES CHEMINOTS FRANÇAIS

N.M. Maurice Chaput, diplôme d'hon-neur ; Francis Debackere, diplôme d'hon-neur ; Augustin Harrach, diplôme d'honneur ; Robert Willame, diplôme d'honneur ; Edouard Chappé, médaille d'argent.

MEDAILLE DU CONSEIL GENERAL

MM. Paul Bartei; Edmond Givaudan; André Mifsud; Alexandre Truffier; Henri

COUPE DE LA VILLE DE MARSEILLE M. Francis Badie.

CENTRE

ALLIER

Moulins

Saint-Cécile à la Lyre moulinoise le 23 novembre 1980

Les musiciens de l'Harmonie Municipale et de la Batterie « la Lyre moulinoise », en célébrant traditionnellement leur patronne sainte Cécile, ont exprimé tout leur amour pour l'art qu'ils cultivent à travers un admirable concert donné en la Basilique Cathedrale le 23 novembre pendant la grande

Cette audition dirigée avec autant de maîtrise que de finesse par M. Jean-Claude Antoine, sous-directeur, en l'ab-sence de M. F. Lapauw empêché pour rai-son de santé, fut, en effet celle du cœur de chacun et elle n'en fut que plus ardente.

Au programme, un extrait de l'opéra de Verdi « Aïda » dont la célèbre marche qui met en valeur trompettes et cuivres clairs, suivi du « Panis Angelicus » de Cèsar Franck avec au trombone solo M. Bardet. A la communion ce sont deux extraits de l'Arlésienne : l'adagietto et l'intermezzo. qui furent interprétés avec beaucoup de émotion que l'on entendit la « Marche hongroise » extrait de la « Damnation de Faust » d'Hector Berlioz.

L'assistance très nombreuse, aux premiers rangs de laquelle figuraient plusieurs personnalités, se fit auditoire recueilli. alors que la grande messe était célébrée par M. le chanoine Ruffaut, archiprêtre de la Cathédrale, dont l'homélie devait nous transcender dans la communion humaine de la foi, à travers la musique et la grace qu'elle inspire.

Parmi les personnalités présentes, nous avons remarqué M. Denudt, Directeur du Cabinet de M. le Préfet, représentant ce Cabnet de M. le Preiet, representant de dernier. M. Jean Cluzel, Sénateur. M. P. Chauvat, Maire Adjoint rprésentant M. H. Rolland, Député-Maire, absent pour raison de santé, MM. Couperier, le Docteur Denis (adjoint délégue aux affaires culturelles), J.-P. Martin, Adjoint, M. Fouche, Inspecteur d'académie et plusieurs chefs de service municipaux.

Après la cérémonie, une réception eut lieu à l'Hôtel de Ville où des allocutions furent prononcées, l'une par M. Chauvat au nom de la municipalité, l'autre par M. Denudt, Directeur du Cabinet de M. le Préfet.

M. Chauvat, dans son propos, fit remarquer que l'effort financier très important consenti par la municipalité pour le fonctionnement du Conservatoire trouve sa raison d'être et sa justification dans l'activité

Il dit notamment qu'il est réconfortant de voir, dans le monde agité que nous connaissons, des jeunes consacrer leurs loisirs à s'enrichir l'esprit en s'adonnant au passe-temps agréable de la musique.

Il remercia chaleureusement les exécutants pour ce beau concert en soulignant le mérite de M. J.-C. Antoine, qui, en l'absence de M. Lapauw, a su avec compétence choisir et diriger les œuvres composant le programme.

Puis M. Denudt, musicien lui-même, dans son allocution souligna la magnifique prestation de l'Harmonie.

Il exalta le rôle de la musique en ces termes : C'est une qualité de la vie qu'il faut préserver aujourd'hui ; en cette Année du patrimoine, c'est une occasion de constater que la musique est un des plus beaux fleurons de l'art remontant au plus profond des temps où elle fut déjà la compagnie de

Un déjeuner amical, comme il est de tradition, réunissait ensuite à la salle de Fêtes personnalités et musiciens et c'est dans une chaude et cordiale ambiance qu'il se déroula.

A l'issue de ces agapes, M. le docteur Denis et M. Chauvat renouvelèrent leurs félicitations et saluèrent la présence du doyen M. Dutreuil, aussi fidèle que talen-

Vichy

La fête de sainte Cécile en 1980

Comme tous les ans, la fête de sainte Cécile a été célébrée avec éclat par nos deux Harmonies Vichysoises.

Tout d'abord, le dimanche 30 novembre, par la Société Musicale, doyenne de nos sociétés.

A 10 heures, la Société Musicale, forte de ses 75 exécutants, se faisait entendre au cours de la messe dominicale, au Relais Paroissial des Ailes, sous la direction de son nouveau Chef M. Daniel Chau-

Au programme : « Carillon et Adagietto de l'Arlésienne »,

« Prélude », de Rachmaninoff ; « Marche Militaire Française de la Suite

Algérienne », de Saint-Sæns « Aux Champs », par la Batterie-Fan-

On put, à cette occasion, se rendre compte des progrès réalisés par cet en-

A 11 h 45, la Société Musicale était l'hôte de la Municipalité. Parmi les nom-breuses personnalités qui assistaient à cette réception, on remarquait aux côtés de M. Leonelli, Sous-Préfet et du Docteur Lacarin. Maire. Conseiller général, la présence de M. Giron. adjoint délégué aux affaires culturelles. Mlle Contoux et MM. Meteigner. Péjoux. Wirth, Adjoints au Maire: M. Bennejean. Conseiller Municipal: M. Relin, Directeur du Conservatoire. Président de la Fédération Musicale du Centre et Vice-Président de la Confédération Musicale de France : M. Fonta, Directeur de l'Harmonie Municipale et Secré-taire Général de la Fédération Musicale du Centre: MM. Boutillier et Duteriez, Administrateursde la Fédération Musicale du Centre : M. Ressot, Président de la Société Musicale de Bellerive-sur-Allier : M. Bidet, Président de la Société Musicale de Vichy et tous les dirigeants de la So-

Le Docteur Lacarin, Maire de Vichy, ex-prima en premier, au nom de la Cité Thermale tout entière, sa gratitude à la Société Musicale « exemple de cordialité et de dévouement, grande famille chaleureuse réunie sous le signe de la Musique ». Evoquant la place de choix qui est la sienne dans la cité. le Docteur Lacarin souligna que la Société Musicale sait à la fois perpétuer les traditions et aller de l'avant et en éduquant de nombreux jeunes.

Education et formation des jeunes, acti-vités de la Société Musicale furent aussi quelques mots mis en exergue par le Président Bidet qui devait notamment affirmer : « Cette année a été marquée par un événement capital. Notre Comité Directeur a, en effet, confié la direction musicale à M. Daniel Chauvet, qui a déjà réuni l'adhésion de tous les Membres. Avec M. Marcel Gérard, Directeur ajoint et avec Eric Geneste, je suis persuade que notre société est en voie de progression grâce à un en-cadrement aussi qualifié que dévoué.

Tous les efforts seront donc mis en œuvre pour faire de nos musiciens amateurs une formation jeune, enthousiaste, dymanique et qui répondra toujours aux demandes de services pour les besoins des manifestations publiques ». Puis, après avoir remer-cié tous ceux qui contribuent à la bonne marche de la société, M. Bidet énuméra les noms de tous les sociétaires qui allaient recevoir des distinctions honorifiques attribuées par la Fédération Musicale du Centre et la Confédération Musicale de France, en mettant plus spécialement l'accent sur M. Pierre Berger, qui obtient la médaille des vétérans avec étoile d'or et sur M. Feron, qui obtient la médaille des vétérans avec palme.

A son tour, M. Leonelli, Sous-Préfet de Vichy, félicita la Société Musicale pour son dymanisme et son dévouement, en particulier auprès des jeunes, chez qui la pratique instrumentale connaît un regain d'intéret. « Ce travail de formation, déclare-t-il, entre parfaitement dans le cadre du main-tien de la tradition populaire musicale et, par-delà, dans celui du patrimoine, lien vivant entre les individus mais aussi héritage à transmettre ».

Après la remise des médailles et à l'is-sue de champagne d'honneur qui clôturait la matinée officielle, la Société Musicale se réunit en famille à l'Hôtel du Globe à Cusset où un succulent déjeuner avait été préparé à son intention.

La journée se termina dans la liesse aux sons d'un bon orchestre formé au sein de la société.

HARMONIE MUNICIPALE

Le dimanche suivant, 7 décembre, c'était au tour de l'Harmonie Municipale à prendre le relais.

A 15 heures, la nef de l'Eglise Saint-Louis était archicomble quand les 80 musiciens de l'Harmonie Municipale prirent place dans le chœur spécialement aménagé pour la circonstance.

Placé sous la présidence de M. Leonelli. Sous-Préfet de Vichy, du Docteur Jacques Lacarin. conseiller général, Maire de Vichy de M. Louis Giron, ajoint délégué aux Affaires Culturelles et de M. André Relin. Vice-Président de la Confédération Musicale de France, ce concert dit « du Patrimoine » était offert à tous les Membres Honoraires et Amis de la société.

Il avait été particulièrement bien préparé par M. Jean Fonta, le distingué Directeur de l'Harmonie Municipale. N'avait-il pas. en effet, orchestré tous les chants interprétés au cours du concert par Mme Berthault-Fontanille. Soprano. Professeur au Conservatoire de M. Pierre Catala, Ténor à Radio-France, qui prêtaient leur talentueux concours et n'avait-il pas imposé à son ensemble de nombreuses répéti-

Le programme, original et judicieusement composé, était présenté par M. Pierre Corre, avec clarté et concision.

Le concert débuta par un Prélude de Fanfares : " Marche Française » ; " Marche des Mousquetaires du Roy » de J.-B. Lully (arrangement de F. Loup), avec la participation de la Batterie-Fanfare Tambour-Major: Michel Talpin), sous la direc-tion de M. Victor Duteriez, Chef adjoint.

Puis M. Jean Fonta monta au pupitre pour dirioer dans l'ordre, les œuvres inscrites au programme, que voici :

PREMIERE PARTIE

- « Symphonie pour les Soupers du Roy », de De Lalande (arrangement de R. Clérisse)

-- " Ariette de Zemire et Azor de Gretry » (orchestration de Jean Fonta), Soliste : Pierre Catala. Ténor.

Ouverture de Joseph en Egypte ».

de Mehul. — " Récitatif et Air » de Joseph de Mehul (orchestration de Jean Fonta), Soliste : Pierre Catala, Ténor.

DEUXIEME PARTIE

Œuvres originales pour orchestre d'Harmonie en première audition à Vichy " Chant Funeraire », de G. Faure

(orchestration de G. Balay). " Le Rossignol et la Rose de Saint-Sæns » (orchestration de Jean Fonta), Soliste : Mme Berthault-Fontanille, Soprano.

« Introduction et Marche funebre ». de D. Milhaud. " Le Crépuscule, Duo pour Soprano

et Tenor » de H. Sauguet (orchestration Jean Fonta). — "Le Rossignol, pour flûte et chant ". de A. Roussel, Solistes : Mme Berthault-Fontanille, Soprano, M. Chevriot, Flûte,

Professeur au Conservatoire " A Glorius Day " de A. Roussel.

TROISIEME PARTIE

César Franck et l'Ecole Française.

— « Panis Angélicus », de C. Franck (orchestration de Jean Fonta), Soliste : Pierre Catala, ténor.

— « Rédemption » poème symphonique de C. Franck (orchestration de A. Gi-

L'audition de ce programme, dont l'exé-cution fut impeccable, captiva le public. Ce fut vraiment un grand moment musical et on peut affirmer, une fois de plus, que notre Harmonie Municipale se situe parmi les meilleures formations françaises.

Quel brio, quel éclat et aussi quelle fi-nesse ! Et quel succès ! Les bravos réité-rés s'adressalent aussi bien à l'ensemble, qu'aux Solistes et au chef. Le travail avait porté ses fruits et chacun obtint ainsi la légitime récompense de ses efforts.

A l'entracte, le Chanoine Legou, Curé de Saint-Louis, adressa ses remercie-ments à tous et annonça que le « Chant Funéraire », de Gabriel Fauré serait joué en mémoire de Jean Joyeux, Professeur de violoncelle et d'histoire de la musique au Conservatoire de Vichy, présentateur habituel de ce concert, qui a malheureusement quitté ce monde au mois d'août dernier. Il en profita pour exafter le sentiment de l'amitié et fit des vœux afin que l'Année du Patrimoine soit suivle de l'Année de

A l'issue de ce magnifique concert, les Membres de l'Harmonie Municipale, leurs familles et leurs Amis étaient accueillis dans le grand salon d'honneur de l'Hôtel de Ville par le Docteur Lacarin, Maire de Vichy, Conseiller Général et Président de la société. le Docteur Lacarin était entouré de M. Leonelli, Sous-Préfet, des Membres de la Municipalité, de M. André Relin, Vice-Président de la Confédération Musicale de France et de nombreux Présidents et Directeurs des sociétés musicales et culturelles de l'agglomération.

Quatre allocutions furent prononcées successivement par M. Fonta, Directeur de l'Harmonie Municipale, M. Relin, Prési-dent de la Fédération Musicale du Centre et Vice-Président de la Confédération Musicale de France, le Docteur Lacarin, Maire de Vichy, Président de l'Harmonie Municipale et M. Leonelli, Sous-Préfet de

M. Fonta salua les personnalités présentes et exprima sa reconnaissance à la Municipalité de Vichy pour le soutien qu'elle apporte à son Harmonie. Puis, il adressa ses sincères remerciements à tous ceux qui l'aident dans sa tâche et plus carticuliàrement à tous ses musiciene qui particulièrement à tous ses musiciens qui ui procurent de grandes satisfactions.

M. RELIN prit la parole surtout au titre du Directeur Honoraire de l'Harmonie Municipale. Il dit qu'il était heureux de constater que cette harmonie, qu'il a dirigée pen-dant 25 ans, était dans de bonnes mains et il fit l'éloge de son successeur M. Jean FONTA, qui, depuis bientôt 4 ans, a su maintenir la société au plus haut niveau. Il ajouta qu'il était particulièrement fier lorsqu'au cours de ses déplacements à travers la France, il entendait vanter les mérites de l'Harmonie Municipale de Vichy. Puis se tournant vers le Docteur Lacarin, il lui dit : « Vous êtes un Maire comblé puisque pour animer votre Ville, vous pouvez disposer de deux bonnes harmonies qui groupent ensemble 160 exécutants. La Société Musicale de Vichy, qui fêtait Sainte-Cécile dimanche dernier et que vous avez également reçue en cet hôtel de ville, est l'aînée de l'Harmonie Municipale, mais aussi société sœur ; elle la seconde et la remplace fréquemment, à l'occasion des nombreuses festivités qui se déroulent dans la station thermale. Peu de villes de l'importance de Vichy ont ce privilège. En tant que Président de la Fédération Musicale du Centre je suis heureux de souligner cette harmonieuse entente ».

gna de la reconnaissance de toute la Cité à l'Harmonie Municipale. Mettant son talent à la disposition de tous, elle contribue, devait-il ajouter, au maintien dans la station de sa haute tradition musicale. Clôturant les grandes manifestations de l'Année du Patrimoine qui se sont déroulées à Vichy, ce concert fut l'occasion de rappeler le souvenir du regretté Jean Joyeux, l'artiste, le poète et l'ami de tous, qui a laisse un grand vide dans les milieux culturels de la Ville. Reprenant les paroles de M. Relin, il termina en disant qu'en effet il était un Maire heureux de voir la parfaite entente qui existe entre les deux Harmonies Vichyssoises qui œuvrent ensemble pour assurer une animation musicale quasi permanente et servent ainsi le prestige de

M. Leonelli, Sous-Préfet, termina ces allocutions fort applaudies. Il souligna, lui aussi, la qualité de ce concert, véritable bouquet final dû au talent et au travail de tous. Adressant ses vives félicitations aux participants, M. le Sous-Préfet ajouta que ce magnifique concert témoignait de la richesse du patrimoine de la station, de sa capacité à l'exploiter et souhaita que l'élan ainsi donné se perpétue longtemps.

Les distinctions honorifiques suivantes furent ensuite remises à des sociétaires par M. Relin, le Docteur Lacarin et M. le Sous-Préfet :

— Diplôme et insigne du jeune musi-cien attribués par la Fédération Musicale du Centre à Philippe Dubigny et Michel Ragonnet, pour 5 ans d'activité.

Diplôme et médaille des Vétérans avec Etoile d'or, attribués à 70 ans d'âge par la Confédération Musicale de France à Paul André, pour 56 ans de service et à Albert Besset, pour 55 ans de service. •

— Diplôme d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales, avec attribution de la médaille dite « du gouvernement », décerné pour 20 ans d'activité par le Ministère de la Culture et de la Communication à Pierre Corre et à Jean Chamboi.

Après la photo de famille, toute l'assistance se réunissait pour le vin d'honneur traditionnel, qui fut servi au milieu d'une atmosphère sympathique et chaleureuse. A.R.

CORREZE

Brive

Deux journées consacrées à la Fête de Sainte-Cécile

Dimanche 23 novembre, l'Harmonie « Entente Musicale Sainte-Cécile » honorait sa patronne par une messe en musi-que à la Collégiale Saint-Martin.

Devant une assistance très nombreuse, recueillie et attentive, l'Harmonie, sous la direction du chef Henri Pepy, exécuta d'une manière magistrale, avec beaucoup de goût et de nuances, quatre œuvres : « Marche pontificale » de Charles Gounod, « Chant religieux » de J.-S. Bach, « Célè-bre Prière à la Madone » de Zerco, et le « Choral des Adieux ».

A treize heures, les musiciens, certains accompagnés de leur épouse, se retrouvalent à « la Périgourdine », un restaurant briviste renommé, où les attendait un excellent repas, auquel participaient quel-ques invités appartenant à la musique du 126° R.I. de Brive, M. Doumène, chef de musique, M. Gaudot, sous-chef, M. Robert, tambour-major.

Très bonne ambiance, tout au long du repas qui fut spivi d'une petite sauterie ani-mée à l'accordéon par un jeune musicien, Serge Magnien, saxophoniste à l'Harmo-nie et par Bernard Bigeardel, trombone solo, qui improvisa brillamment avec le talent qu'on lui connaît.

On se quitta enchantés de cette journée, en se donnant rendez-vous au dimanche 30 novembre, pour les aubades et le concert de gala.

MUSIQUE DANS LA VILLE

Au cours de la matinée, du dimanche 30 novembre, marquée par la fête de Sainte-Cécile, Patronne des musiciens, deux cérémonies se sont déroulées : l'une à la Sous-préfecture, l'autre à la Mairie. Les aubades traditionnelles étaient accompagnées d'une remise de distinctions à cinq membres actifs de notre Société : « L'Entente Musicale Sainte-Cécile ».

Il s'agit de : MM. Henri Carcel, médaille de bronze de la Confédération Musicale de bronze de la Confederation Musicale de France pour vingt-trois ans d'activité; Maurice Soulhac, médaille d'argent C.M.F., pour trente et un ans d'activité; emile Gaillard, médaille des vétérans C.M.F. avec étoile d'or, pour cinquante-huit ans d'activité; Marcel Bordas, médaille des vétérans avec palme, pour cinquante-six ans d'activité quante-six ans d'activité.

LE COURANT DOIT PASSER

A la Sous-préfecture, en présence de M. le Sous-préfet et de sa famille, M. Fraysse, vice-président, rappelait que l'Harmonie donnait pour la deuxième fois l'aubade à M. Léon Saint-Prix.

Evoquant le renouveau de la musique à Brive et la volcnté d'union qui se manifeste, M. Fraysse déclairait : « Depuis quelque temps, j'ai l'impression que nous allons vers le réveil tant souhaité, auquel vos interventions ne sont pas étrangè-

Après la remise des décorations et le vin d'honneur, les musiciens se retrou-vaient en fin de matinée dans la salle d'honneur de la Mairie où les attendaient M. Charbonnel, maire, entouré du Docteur Peloux et de Mme Neuville, adjoints, et des conseillers municipaux.

Le Vice-Président, M. Fraysse, présentait l'Harmonie en ces termes

« Monsieur le Maire, nous venons d'interprêter à votre intention, et à celle de vos conseillers municipaux, et de vos invi-tés, la « Marche des Alliés » de Lejeune. A l'Harmonie, nous considérons que nos alliés directs sont la Municipalité que vous présidez et l'Ecole municipale de musique que dirige M. Doz. Nous souhaitons de tout cœur que cette triple alliance porte des fruits... >

M. Carcel, secrétaire général de l'Harmonie prit ensuite la parole pour déclarer :

« Cette manifestation (l'aubade) demeure une vieille et respectable tradition. Elle montre l'attachement de notre Société à la Ville et à ses représentants. Je remer-cie la Municipalité d'avoir bien voulu étudier un projet de restructuration de la Société tendant à mettre sur pied, une Harmonie de très bon niveau, indispensable à notre cité. La nouvelle harmonie doit s'intégrer dans le complexe musical de la ville et bénéficier d'un encadrement compétent... »

UN NOUVEAU CHEF

Premier problème : le remplacement de M. Pepy, directeur, après un demi-siècle d'activité. Une expérience va être tentée avec un professeur de l'école de musique, suite aux entretiens avec le Directeur, M. Doz, dont M. Carcel souligna l'esprit remarquable d'ouverture et de dialogue. Les musiciens mettront tout en œuvre pour faciliter les premiers pas de ce candi-dat et tirer des conclusions valables de cette expérience, ce qui montre le souhait des musiciens de voir s'établir des rela-tions privilégiées entre l'école et l'harmonie, et de participer au rassemblement des forces vives de la ville.

M.Charbonnel devait insister à son tour, dans sa réponse, sur la nécessité du rassemblement, en réaction contre l'émiettement des sociétés musicales. Il souhaitait que chacun oublie ses préoccupations personnelles pour ne songer qu'à œuvrer pour le bien commun.

UN GRAND GALA

Nul public, à Brive, n'est plus fidèle que celui de l'Entente Briviste Sainte-Cécile. Chaque anné, on revoit aux concerts de l'après-midi les mêmes visages et des visages nouveaux. Et la salle de l'immeuble consulaire se remplit régulièrement de ce public enthousiaste. Il est vrai que la qua-lité de ces matinées artistiques est cons-tante. On y retrouve tous les genres musi-caux, de la romance à la fanfare militaire en passant par le classique. C'était le cas, dimanche 30 autombre en materia une dimanche 30 novembre, où, malgré une température dissuasive, la salle était

Parmi les personnalités invitées, on remarquait: Mme Neuville, maire-adjoint, représentant M. Charbonnel, maire de Brive, conseiller général et ancien ministre, qui empêché, s'était fait excuser, M. le Docteur Peloux, conseiller-délégué aux affaires culturelles, plusieurs conseillers muni-cipaux, M. Chaminade, député de la Corrèze, M. le Colonel Mestelan, commandant le 126° R.I., M. Le Sous-Lieutenant Doumène, nouveau chef de musique du 126° R.I., M. Labrunie, ancien maire de Brive, et ancien conseiller général, M. Roques, président de L'Association des parents d'élèves de l'Ecole municipale de musique de Brive, M. Delbonnel, président-fondateur de l'Ecole municipale de musique de Montignac-sur-Vézère, en Dordogne, et ancien président de l'Harmo-nie Sainte-Cécile de Brive, les présidents ou animateurs des groupes culturels ou folkloriques brivistes : Jeunesses musicales de France, Ensemble vocal, Amis de la musique, Bourrée Limousine, Pastourelle du Bas-Limousin...

Ainsi que devait le préciser le vice-président Fraysse dans son allocution, la fête de la Sainte Cécile se déroule pour la deuxième fois en commun avec la musique du régiment qui permet momentané-ment de rajeunir et de renforcer les pupitres vieillissants et clairsemés.

Une fois de plus », dit le vice-président, Fraysse, « nous allons donner en-semble l'image de la bonne harmonie que nous souhaiterons réaliser au plus tôt avec des éléments locaux ».

M. Fraysse devait se réjouir également de la participation d'éléments de l'école de musique, et de cette collaboration franche, amicale et efficace.

Nous mettons aujourd'hui tout notre espoir », dit-il, « dans la réalisation rapide d'une unité musicale et artistique féconde, dont notre cité a grand besoin, car une ville sans musique est une ville sans

Voici le programme détaillé des œuvres exécutées :

Première partie :

« Le Grenadier du Caucase », pas redoublé, de G. Meister.

Ouverture italienne », de Zerco. « Monsieur Carnaval », sélection pour

harmonie, musique C. Aznavour.

— 76 trombones, de la comédie musicale « The Music Man » de Meredith-Willson.

" Viva España », marche espagnole. de W. Romsberg.

« La victoire ou la mort », défilé sur des airs patriotiques, de L. Chomel.

Deuxième partie :

— Intermède vocal, Marie Dales, accompagnée à la guitare par Regis de Vendeu-

Audition d'ensembles d'élèves des classes d'instruments à vent, présentés par « l'Ecole municipale de musique de

Troisième partie :

« La marche Lorraine », de L. Ganne. Ballet de la Source : quatre numéros

de Léo Delibes.

Pas des écharpes

Andante Danse circassienne

Mazurka

- « Volga », poème symphonique d'Arcadie Kougueil, sur le célèbre « Chant des Bateliers de la Volga ».

- Dansorama, fantaisie jazz mélodique de John Darling, Trombone solo : Bernard

Bigeardel.

Palmina », valse espagnole, de A. Charbonnier.

" « Le Joyeux Trompette », pas redoublé, de G. Allier.

La batterie de tambours, clairons et trompettes de cavalerie était dirigée par le sergent-chef, tambour major, Philippe Robert.

Très varié, solidement charpenté, le programme combinait la musique militaire (marches, pas-redoublés, qui sonne admi-rablement dans le vaste auditorium). Nous avons retrouvé avec l'Entente les meilleurs moments de la musique de genre, interprétée avec talent et conviction par des musiciens attentifs et appliqués, sous la direction du chef Pepy.

L'audition d'ensemble d'élèves des classes d'instruments à vent de l'Ecole de Musique a surpris par sa qualité : ensembles mixtes présentés et conduits par M. Doz, directeur de l'Ecole de Musi-

- un trio de petits cuivres en l'espèce des cornets ;

un quatuor de flûtes;

- un sextuor (deux flûtes, deux clarinettes, une clarinette basse, un saxo-phone alto).

Ces trois ensembles ont exécuté des œuvre simples, bien choisies, judicieusement adaptées au niveau des élèves et fort bien interprétées.

Il y a là un excellent travail, dont on remercie les professeurs de l'Ecole Munici-pale de Musique, MM. Pons, Labrunie et Penot. Cette pépinière de jeunes musiciens laisse augurer une « relève » de qualité pour l'Harmonie du Pays de Brive.

Il faut mentionner l'intermède séduisant de Marie Dalès, accompagnée à la guitare par Régis de Vendeuvre, qui a ajouté du charme à ce programme.

Il semble bien qu'il ne se passera pas une année de plus sans que l'unité dont on parle ne se réalise à Brive, et que le concours entre les différentes sociétés musicales ne soit devenu une réalité.

R.F. et H.C.

ILE-DE-FRANCE

HAUTS-DE-SEINE

Boulogne-Billancourt

Messe de Sainte-Cécile de la Boulonnaise

Il n'est pas de commémoration de lá fête de Sainte-Cécile sans messe en musique. Comme tous les ans à pareille époque, La Boulonnaise n'a pas failli à la tradi-tion en apportant son concours a l'office célébré en l'église Notre-Dame de Boulo-gne, ce samedi 22 novembre, dès 18 h 30.

Les chants liturgiques étaient remarqua-blement interprétés par la chorale parois-siale, tandis que M. Bruno Mayan, chef de notre société municipale, dirigeait le programme musical... et quel programme, jugez-en plutôt!

Dès l'entrée, la marche religieuse « d'Alceste » de lück, grandiose autant qu'hiératique et parfaitement interprétée, créait l'ambiance propre au déroulement de la liturgie. Jouée à Vienne sans enthou-siasme en 1767, sur un livret italien de Calzabigi, puis sur la scène de notre académie royale de musique en avril 1776, cette fois avec un immense succès, dans la traduction du bailli du Rollet, « Alceste » se rapproche de l'opéra français. Conçue dans un style nouveau par le chevalier Christoph Willibald Glück, c'est une œuvre où musique et action dramatique sont intimement liées et la marche religieuse peut être considérée comme le modèle le plus parfait de ce genre de composition.

Gounod, le maître de « Faust » et de « Mireille », fut aussi un excellent compositeur de musique sacrée, à qui l'on doit notamment, des oratorios, treize messes, un requiem, de nombreux motets et cantates. Grâce soit rendue à M. Mayan d'avoir choisi son « Judex » dont les accents poignants apportèrent ensuite des instants d'intense émotion à l'assistance recueillie.

Représentant, avec Gustave Charpentier, du naturalisme dans l'évolution du drame lyrique, Alfred Bruneau a mis en raine lynque, Alirea Braneau a mis en musique plusieurs livrets de son ami Emile Zola... notamment « Messidor » œuvre créée à l'Opéra le 19 février 1897, dont le prélude, tel que l'interpréta La Boulonnaise, s'intégrait parfaitement dans le cadre d'un hommage rendu à la Sainte patronne de musicione. tronne des musiciens.

Pour terminer, notre harmonie nous of-frait la marche des « Ruines d'Athènes » de Beethoven, op. 114 au catalogue ou maître de Bonn, extraite d'une musique de scène écrite en 1812 pour l'ouverture du théâtre de Pesth. Grâce au talent de M. Bruno Mayan et de ses musiciens, les pages admirables de cette partition furent mises en valeur, selon la conception de leur auteur, inspiré par le culte de la beauté et de l'idéal classique de la Grèce

La Boulonnaise et son chef doivent être félicités pour la perfection de leurs inter-prétations. Une fois de plus, ils nous au-ront apporté la preuve des brillants résultats que peuvent obtenir des amateurs unis dans leur amour pour la musique.

A l'issue de l'office, les musiciens et leurs familles se retrouvèrent au restaurant municipal, clôturant ainsi, dans une ambiance amicale, cette soirée consacrée à Sainte-Cécile.

SEINE-SAINT-DENIS

Pantin

Activités de l'harmonie municipale (novembre-décembre 1980)

L'harmonie municipale a participé aux services des 1^{er} et 11 novembre au cime-tière communal, pour honorer nos morts et nos anciens combattants.

Le dimanche 23 novembre nous avons fêté Sainte-Cécile par une messe en l'Eglise Saint-Germain. L'harmonie dirigée par M. Roger Bustin, a exécuté le programme suivant : 3 chants de Noël ; thème d'averse de los l'acceste de los les d d'orgue, de Jeff Penders ; 3 chorals, de J.-S. Bach ; Te Deum de M.-A. Charpentier.

A 13 heures le banquet traditionnel réu-nissait au centre administratif, les musi-ciens et leurs épouses autour du bureau et des membres de la municipalité. Au des-sert, le président M. René Vuilmet remerciait, au cours d'une allocution, la municipalité pour l'aide qu'elle nous apporte et félicitait les musiciens pour l'exécution im-peccable du matin. Quelques médailles récompensaient de jeunes musiciens ; la médaille de la ville de Pantin était remise par Mme Daniel, maire adjoint, à M. Pierre Godin et notre président, recevait des mains de M. Fernand Lainat, maire honoraire, la médaille de chevalier dans l'ordre des Palmes académiques.

M. Fernand Lainat, après avoir excusé M. Isabet, maire de Pantin, qui n'avait pu se rendre à notre invitation, félicita vivement M. Vuilmet pour cette distinction et celui-ci remercia les personnalités qui étaient intervenues en sa faveur. Le banquet se termina avec le bal habituel et dans une très bonne ambiance.

Le samedi 13 décembre, au cours d'un grand concert public l'harmonie se faisait classer par un jury comprenant : le maître Serge Lancen, M. Pichoreau, M. Meissonier et M. Veran.

Le concert débutait par Infanteria Ligiera de Combelle, sous la direction de R. Dubois-Gaché et se poursuivait, sous la direction de R. Bustin, par l'Ouverture d'Egmont de Beethoven et Manhattan symphonie de Serge Lancen, nº 1, 2 et 5. Ces deux morceaux étaient jugés par le jury. La première partie s'achevait avec My Fair Lady, de Loewe.

A l'entracte, le président René Vuilmet remercia les personnalités municipales et musicales présentes, en particulier, M. Jacques Drouhin, Maire Adjoint qui excusa M. Isabet pris d'autre part, M. Tougne, Conseiller Municipal et madame, M. Ragot, Secrétaire Général et madame, ainsi que M. Delsarte, Directeur honoraire de l'harmenia de l'harmonie.

Le jury se réunissait pour délibérer et, après avoir informé le président René Vuilmet et le directeur Roger Bustin du résultat, M. Messonnier annonçait au nombreux public que l'harmonie municipale de Pantin, montait en division d'excellence 2º section, et présentait aux auditeurs les

Suite page 24

• Suite de la page 23

autres membres du jury, fous très applaudis. Le colonel Charollais prit la parole et en quelques mots faisait remarquer à l'auditoire qu'avec du travail et de la volonté, une musique d'amateurs pouvait arriver à de très bons résultats.

Après l'entracte le concert reprenait avec : musique de fête de la ville de Vienne, de Richard Strauss : Ouverture pour musique d'harmonie, de Mendelsohn : Invitation à la Valse de C.M. Von Weber (solistes M. Lecois, saxophone ténor, Mme Rapaud, flûte, M. Vuilmet, clarinette) ; et Old Vienna, de Bergeim.

Devant les rappels du public, le concert se termina avec une marche « Hardy Pantin en avant » écrite il y a 50 ans par un de nos anciens directeurs, M. Charles Maréchal,

L'année 1980 se terminera le 21 décembre avec la Messe des anciens combattants en l'Eglise Sainte-Marthe.

VAL-D'OISE

Estudiantina d'Argenteuil

C'est devant une salle comble où l'on remarquait la présence du conseil municipal avec, à sa tête, M. Robert Montdargent, député maire et des conseillers municipaux Mmes Monique Sanchez, Lisette Falk. Odette Larenaudie, MM. Jacques Jullien, René Fremont, que l'Estudiantina à donné son concert d'automne le 16 novembre 1980, dans la salle des fêtes Jean-Vilar.

Dirigé de main de maître par Mario Monti qui s'ingénie à force de recherches et de transcriptions à innover, l'orchestre a donné ce programme très éclectique :

"Le directeur de théâtre » ouverture de l'Opéra de W.-A. Mozart, transcription de M. Monti; « Ouverture en fa diese mineur » de Konrad Wolki; « Premier Caprice de concert » d'Arienzo par le jeune mandoliniste Florentino Calvo, âgé de 13 ans, accompagné à la guitare par Guy Le Roux; « Concerto pour mandoline » (concerto echo) d'Eterardi, transcription M. Monti (soliste Jean-Paul Bazin) allegro, largo, minuetto; « La Danse du Sabre » de Khatchaturian, transcription de M. Monti; « Piccola Gavotta » de Rafaele Calace pour mandoline seule par Eric Depret; « Concerto en mi majeur » de Dittersdorf, pour contrebasse et orchestre (soliste Louis Guilbert) transcription M. Monti, allegro, adagio, allegro; « Trio pour deux mandolines et continuo » de Prosper Canclello, réalisation de S. Behrend (Mandolines: Didier Le Roux, Jean-Paul Bazin, guilare: Guy Le Roux) allegro, allegro; « Nabucco » ouverture de l'Opéra de G. Verdi, transcription de M. Maciocchi; « symphonie concertante en Ut » de Vivaldi (soliste Didier Le Roux), transcription S. Behrend, allegro, largo, allegro; « Costumi Romani » fantaisie de Galanti, arrangement et orchestration de M. Maciocchi.

L'interprétation magistrale de son chef, la discipline et l'attention des musiciens eurent une juste récompense dans l'ovation que leur fit un public enchanté de cette matinée musicale ».

Eaubonne

A la Lyre amicale une « Sainte-Cécile » très réussie

Comme chaque année, la Lyre amicale d'Eaubonne a tenu à honorer dignement Sainte-Cécile, la patronne des musiciens, le dimanche 23 novembre.

Deux cérémonies eurent lieu au cours de la matinée. La première se déroula à partir de 10 heures, au cimetière d'Eaubonne où une délégation de la société déposa une gerbe à la stèle élevée à la mémoire des musiciens disparus, puis sur la tombe de M. Desplanches, membre de la Lyre amicale, décédé en 1980. Les membres de la délégation que conduisait M. Nosbaume, président d'honneur de la société, allèrent également se recueillir sur la tombe de Jérome Lambert, jeune musicien décédé en 1979. M. Henry, maire adjoint, représentait la municipalité.

Ce fut ensuite, à 11 heures, la traditionnelle messe célébrée en l'honneur de Sainte-Cécile en l'Eglise Notre-Dame d'Eaubonne. Une fort belle cérémonie, suivie par une assistance très nombreuse et recueillie, au cours de laquelle, bien entendu, musique et chant furent à l'honneur.

L'harmonie de la Lyre amicale, sous la direction de M. Guy Demarle, interpréta pendant cette messe : la marche de la Flûte enchantée de Mozart; l'Adagio de Corelli, soliste Serge Magdeleine au saxophone alto; et la marche d'Athalie, de Mendelssohn. La section chorale, dirigée par M. Paul Gateau, nous offrit successivement : le choral final de la Cantate 140 de J.-S. Bach; l'Ave Verum de Mozart et

Alta Trinita Beata. Pendant la communion, les jeunes membres de l'orchestre de Chambre de l'école de musique d'Eaubonne, sous la baguette de M. Claude Hérouin, jouèrent la Romance pour cordes de Joubert.

A l'issue de la messe, un repas amical réunit en la saile des fêtes de l'hôtel de ville les musiciens et choristes de la Lyre amicale et leurs familles. Ce repas fut très apprécié de tous de par sa qualité et, aussi, en fonction de l'ambiance de franche galeté qui présida son déroulement.

Au dessert, M. Claude Hérouin, après une brève allocution, remit à bon nombre de membres de la société les diplômes et médailles décernés par la fédération des sociétés musicales d'Ile-de-France et la Confédération Musicale de France, pour les récompenser de leur fidélité à la cause de l'art musical. La liste des membres de la Lyre amicale áinsi, récompensés serait longue à établir et... nous pourrions courir le risque de commettre des omissions, ce qui serait fâcheux. Nous nous contenterons donc de féliciter globalement et bien vivement tous les récipiendaires de ce « cru Sainte-Cécile 1980 », en accordant une mention particulière à M. Franck Gatineau qui se vit décerner la médaille d'honneur de vétéran avec étoile en raison de ses 58 ans d'activité au sein de sociétés musicales

Comme chaque année, ce repas de la Sainte-Cécile fut suivi d'un bal qu'offrirent avec beaucoup de gentillesse aux personnes présentes M. M. Van Elslande, Lazzarlni, Taieb et Thévenin. Puissent-ils trouver ici avec nos remerclements, l'expression de notre très vive sympathle, témoignage d'amitié que nous adresserons aussi à M. Belin qui avait bien voulu se charger de l'organisation de ce repas, et à M. Assy qui l'aida dans cette entreprise.

Nous remercierons aussi M.-M. Henry et Holmann, maires adjoints, qui représentèrent la municipalité et, bien sûr, M. l'Abbé Didier, curé d'Eaubonne ainsi que M. l'Abbé Chenesseau, qui nous accueillirent à Notre-Dame avec leur amabilité coutumière et nous firent l'amitié de participer à notre repas.

Persan

Fête a l'école de musique de l'union musicale

Dans le cadre de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, les professeurs et élèves de l'école de musique de Persan, ont offert leur concert annuel dimanche 23 novembre 1980 à 15 heures.

La salle Pierre-Brossolette était trop petite pour recevoir les nombreux amis et parents venus assister à cette matinée.

M. Marc Devisme, directeur de l'école de musique, prit la parole et, au cours d'une brève allocution, remercia de leur présence M. Robert Lebastard, conseiller général, maire de Persan; M. Georges Duhamel, président de l'union départementale des sociétés musicales du Vald'oise, et madame, M. Urbain Léger, M. et Mme Allart, bien connus des Persannais, ainsi que plusieurs membres du conseil municipal, de l'éducation nationale, et des associations persannaises qu'il ne serait pas possible d'énumérer sans risquer un oubli involontaire.

L'allocution fut suivie d'un rapide exposé sur « l'explosion musicale » en France et sur la place qu'occupe dans celle-ci l'école de musique de Persan. Mieux que des statistiques, les chiffres réels parlent d'eux-mêmes, puisque pour la rentrée de septembre 1980, 145 inscriptions ont été enregistrées contre 110 en 1979, soit un accroissement de 30 %. Mais la quantité ne signifie rien sans la qualité, aussi il est bon de préciser que lors des examens de la Confédération Musicale de France, qui se déroulèrent le 1er juin 1980 à Eaubonne, l'école de musique de Persan obtint la Palme des meilleurs résultats avec 90 % de lauréals.

Place fut faite à la musique et nous avons eu grand plaisir à écouter l'excellente prestation musicale offerte, avec brio par les professeurs et avec beaucoup de trac et d'émotion par les élèves, qui, dans l'ensemble surprirent par leur jeunesse.

Ce concert prit fin avec l'apparition sur scène des élèves des classes de solfège qui interprétèrent un chœur à quatre voix, sur une harmonisation de A. Langrée « La marche des soldats de Turenne » sous la direction de leur sympathique responsable, Mme Geneviève Roger.

MM. Marc Devisme et Roland Jadot invitèrent ensuite M. Robert Lebastard et M. Georges Duhamel à se joindre à eux pour la remise des diplômes ; leur nombre souligne si besoin est, le travail sérieux accompli à l'école de musique de Persan. Que M. Marc Devisme, nommé directeur voici maintenant quatre ans, et qui a apporté depuis cette date un élan nouveau, avec l'aide de M. Roland Jadot, président, et de ses amis, en soient ici félicités.

Il ne faut pas non plus oublier la municipalité de Persan qui aide et soutient sans faiblir l'union musicale tout entière, pour le blen-être et la culture de la jeunesse de Persan et de ses environs.

La soirée se termina par un vin d'honneur qui réunit autour d'une grande table les nombreux amis de la musique, pour un moment d'amicale détente.

YVELINES

Poissy

La Sainte-Cécile de la Lyre amicale

Comme le veut la tradition, l'orchestre d'harmonie de la Lyre amicale a célébré la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, le dimanche 30 novembre 1980, en la collégiale Notre-Dame de Poissy.

Suivant le rite habituel, l'harmonie participa à la messe de 1.1 h 30, messe anniversaire aussi en souvenir du maréchal Leclercq et les drapeaux de la 2° D.B. entouraient le chœur de leurs symboles.

Pendant l'office, l'harmonie fit entendre le célèbre Largo de Haendel, la Marche solennelle de Haendel et le Final de Lumière et Joie, de Charles Jay; et, à la demande, accompagna le chœur des fidèles dans trois cantiques; l'officiant évoqua au cours de la messe la mémoire des disparus des rangs de la Lyre amicale.

L'audition fut dirigée par le nouveau chef de l'harmonie, Guy Meissonier, premier prix de cor du conservatoire national de Toulon, co-soliste à la musique des gardiens de la paix de Paris, et président de l'Union départementale des associations musicales des Yvelines, vice-président délégué de la fédération musicale de l'Île-de-France.

Les musiciens et leurs familles se réunirent ensuite en un amical repas dans l'une des salles de la société amie, la Saint-Louis, fêtant ainsi Sainte-Cécile et la musique, art qui semble reprendre, mais qu'il faut maintenir et faire entrer dans le cœur des hommes, car c'est dans la vie de nos associations musicales populaires que l'on trouve encore la chaleur humaine indispensable au développement de l'individu.

Le président Bernot, qu'il faut remercier de porter la lourde charge que représentent la société et l'école de musique, félicita les musiciens pour leur assiduité aux répétitions et les professeurs pour leur concours efficace à l'école de musique et remercia particulièrement la municipalité pour l'aide précieuse qu'elle apporte à notre société.

Excellente journée qui laissa dans l'esprit de chacun un agréable et vivant souvenir avec l'espoir de fêter aussi amicalement notre Sainte Patronne l'année prochaine.

MARNE ET MEUSE

MARNE

Mailly-Champagne

Sainte-Cécile et remise de médailles

30 novembre 1980, au sein de la Renaissance Musicale de Mailly-Champagne, la tradition n'exclut pas le renouveau et les innovations. Cette année, la fête de avec la participation à l'office célébré par l'abbé Buche, de la chorale, sous la direction de M. Justin, des trompes de chasse que dirige Yannick Devarenne qui résonnèrent dans le chœur de la petite église avec « la Grande Fanfare », de P. Lauge, d'un groupe classique dirigé par MIle Elisabeth Anot qui interprétèrent un « Chant Polonais », de Chopin et « Cosi Fan Hutte », de Mozart, instrumenté par Corroyez, et enfin de la « Renaissance Musicale » dont le renom n'est plus à faire, sous la direction d'André Lallemant et Yves Saget, clôturait cette cérémonie religieuse avec « le Cuirassier », de Raoul

A la sortie de l'office, une gerbe fut déposée devant la plaque commémorant la mémoire des anciens musiciens.

Le défilé traversa les rues de Mailly pour se rendre à la salle des fêtes où une sympathique réunion devait se dérouler en présence d'une nombreuse assistance.

Après quelques airs interprétés avec brio par la « Renaissance Musicale », le président fit un bref bilan des activités de la saison écoulée et exposa les projets pour 1981. Une remise de médailles à des membres ou anciens membres de la société fut effectuée par M. Simon, en qualité de vétéran de la société de musique, qui ne put cacher son émotion. Il remit donc les Médailles et Diplômes de la Fédération des Sociétés Musicales de Marne et Meuse :

 Diplôme d'honneur pour quinze ans de service : Yves Saget, Guy Bonhomme.

— Médailles d'honneur de bronze pour vingt ans et plus : Francis Girardot, Gaston Lallemant, Gabriel Saget, André Lallemant, Michel CHasselgne, Bernard Meunier

- Médaille d'honneur » Etoile Fédérale » pour cinquante ans :Maurice Guiet.

Un sympathique repas à la saile des fêtes a conclu cette agréable journée.

MEUSE

Ligny-en-Barrois

Beau succès du concert de Sainte-Cécile

La Fanfare Municipale de Ligny-en-Barrois avait convié les Linéens à assister au concert de Sainte-Cécile qui s'est déroulé au Gymnase Léo-Lagrange, le samedi 22 novembre 1980, à partir de 21 heures.

Sous la baguette du chef Berthemin, les soixante-dix-sept exécutants ont interprété:

— en première partie : « Kellermann », défilé de G. Logeart ; « Marche Militaire », de Schubert ; « Petite Suite Rustique », de J. Filleul ; « Les Allobroges », de Porot ; « Le Rêve passe », marche de Chelmer et Krier ; « Marche des Ecoles de l'Air », de Tournel ;

— en deuxième partie : « Ronceveaux », défilé de F. Leroy ; « Pas redoublé sur Aīda », de Vittmann.

Ces deux morceaux sous la direction du sous-chef Y. Kraeber ; refrains de Paris arrangés par L. Delbecq, trombone-solo Y. Kraeber.

« Le Clairon de Moudros », allégro militaire, de Goître ; « Blaze Away », marche américaine, de Holzmann-Furgeot ; « Défilé de l'Ecole des Mousses », de A. Tournel ; « Le Diable Bleu ».

Cette année encore, le concert obtint un grand succès puisqu'environ trois cent cinquante personnes étaient présentes. Mme Violette Kraeber présenta le concert et remercia le public au nom du comité. Miles Jacquinot et Mouriaux annoncèrent chaque morceau. De nombreuses personnalités avaient tenu à honorer de leur présence cette soirée, parmi lesquelles : M. Leblanc, conseiller général ; MM. Barbier et Jannet, adjoints au maire et M. Gonnand, président de l'Amicale de la Fanfare.

Après la première partie du concert, très bien enlevée, M. Gonnand, Président de l'Amicale, prit la parole et donna quelques précisions sur la Société qui compte quatre-vingts musiciens et musiciennes. M. Gonnand donna également quelques chiffres sur l'année écoulée : trente et une sorties dont douze à l'extérieur, sans compter sept concerts de quartiers. Il remercia M. Paul Roussel, flûtiste à l'Harmonie Municipale de Bar-le-Duc qui, chaque année, prête son concours lors des concerts de la Fanfare.

MM. Gonnand et Boileau remirent ensuite les récompenses suivantes :

 Médaille Fédérale des Jeunes pour cinq années de service et moins de vingt ans d'âge : Joël Kampf, Françoise Witkorwski, Gilles Gartiser, Olivier Jannot, Corinne Mouriaux, Benoît Vincent, Christophe Vincent.

Médaille confédérale pour trente années de service : MM. René Guyot et Maurice Kraeber.
 Médaille Confédérale dorée pour

Médaille Confederale dorce pour quarante années de service : M. Marcel Berthemin, Directeu de la Fanfare.

Sinti-producte la Fanfare.

La confederale dorce pour quarante de la Fanfare.

La confederale de la Fanfare.

— Diplôme de la Fanfare : Laurent Martignon (clairon) ; Lionel Toussaint (clairon) ; Amparo San Esteban (tambour) ; Daniel Alonso (clairon) ; Laurent Trouille (trompette) ; Marie-Cécile Zminka (soprano) ; Joël Kampf (solfège et trompette) ; Edith Vincent (solfège) ; Agnès Dusseaux (solfège) ; Thierry Mouriaux (solfège) ; Françoise Croctaine (solfège).

MM. Leblanc, Jannet et Barbier prirent successivement la parole pour féliciter musiciens et musiciense et, bien entendu, les médaillés et diplômés. M. Leblanc remit un fanion-écusson de la Ville de Ligny à un des adjoints au Maire et un second au Chef de Musique. La deuxième partie du concert débuta devant un public qui ne ménagea pas ses applaudissements.

Stoney

Sainte-Cécile sous la pluie

C'est sous la pluie que la Lyre Stenai-sienne a fêté Sainte-Céclie le dimanche 16 novembre 1980.

Avant d'être reçus à l'Hôtel de Ville par le Maire de la Cité, M. Gipeaux, les membres de la Phalange se sont fait entendre pendant la messe célébrée en l'Eglise Saint-Grégolre au cours de laquelle ils interprétèrent : « Saint-Cyr », « Trompette Volontary », « Berçeuse », de Jocelyn (trombone-solo : M. André Vincent) ; « Cavalleria Rusticana » (flûte solo : M. Bonnefoy ; trompette solo : M. François Legrand) ; « Sérénade », de Schubert ; « Marche des Piqueurs ».

Relevant de maladie et afin de ne pas se fatiguer, le sympathique Chef de la Lyre, M. Pol Vassart, s'est limité à diriger l'entrée et le morceau final, confiant la direction de « Trompette Volontary » et de la « Berceuse » de Jocelyn, à M. Jacques Bonnefoy, Président de la Société, et celle de « Cavalleria Rusticana » et de la « Sérénade ».

de « Cavalleria Rusticana » et de la « Sé-rénade », de Schubert, à M. Jean-Claude

Après un défilé sous une pluie glaciale, les musiciens se retrouvèrent au Foyer Mathis autour d'une bonne table et dans une chaude ambiance. Au cours du repas, les récompenses suivantes ont été remi-

— Médaille Fédérale des Jeunes pour cinq années de service et moins de 20 ans d'âge : Catherine Reinson, Charles Dragoni, Thierry Charlot, Isabelle Durand.

— Médaille Fédérale dorée pour vingt-cinq années de service : M. François Sal-

— Médaille Confédérale argentée pour trente-cinq années de service : M. Jacques Murat.

Médaille Confédérale pour quinze années de direction : M. Pol Vassart.

Outre M. Gipeaux, Maire de Stenay, citons parmi les personnalités présentes : MM. Biwer, Député de la Meuse ; Madoux, Président du Conseil Général de la Meuse et du Conseil Régional de Lorraine ; le Curé Lamousse ; Henri Laforge, Vice-Président de la Fédération Musicale de Marne-et-Meuse ; Edgard Libert, Directeur de l'Harmonie Municipale de Verdun.

Void

Sainte-Cécile à la Fanfare

La fanfare de Void, dirigée par M. Louis Talfournier, a honoré Sainte-Cécile le di-manche 23 novembre 1980, en animant musicalement l'office religieux célébré en l'Eglise Notre-Dame de Void. Au cours du traditionnel repas présidé par M. Louis Gilbert, Conseiller Général, Maire de Void, la médaille lédérale des jeunes pour cinq années d'activité a été remise à M. Larchar.

Seuil-d'Argonne

Cent vingt couverts au banquet de Sainte-Cécile

La patronne des musiciens a été joyeu-sement fêtée le dimanche 30 novembre 1980 par les cinquante membres de la fanfare « L'Argonne » et leurs dirigeants, aux-quels s'étaient joints de nombreux parents des exécutants. Après la messe en musi-que, un banquet a réuni cent vingt person-nes sous la présidence du docteur Leblanc, Maire du pays.

Etain

L'Harmonie Stainoise a fêté sa pa

Plus que centenaire et malgré cela en excellente santé, l'Harmonie Stainoise a honoré sa sainte patronne le dimanche 23 novembre 1980, en participant à la messe célébrée en l'Eglise Saint-Martin par l'Abbé Garnier, au cours de laquelle elle interpréta sous la direction de M. Helmbold, en entrée : « La Marche relicieus d'Aloestes et de Clipit à l'égratique de la company de M. Helmbold, en entrée : « La Marche religieuse d'Alceste », de Glück ; à l'offer-toire : « La Prière de Moïse », de Rossini ; à l'élévation : « Le Larghetto », de la deuxième symphonie de Beethoven ; à la communion : « L'Ave Maria » de Gounod et à la sortie : « La Marche des Ruines d'Athènes », de Beethoven.

Au cours du vin d'honneur offert en l'Hôtel de Ville par la Municipalité, M. Schwartz, Conseiller Général, Maire d'Etain, remercia tous les membres pour leur contribution à améliorer la vie associative et en particulier leurs dirigeants : MM. Henri Perquin, Président ; Helmbold, Directeur et Noël Lambert, Chef de batterie. Les récompenses suivantes furent alors remises :

— médaille fédérale des jeunes pour cinq années de service et moins de 20 ans

d'âge : Roselyne Cannelle et Jérôme Cao ;

diplôme fédéral pour quinze années de service : MM. Gérard Gramaccioni et Roger Wurtz ;

— médaille confédérale de bronze pour vingt années de service ; M. Henri Perquin, Président de l'Harmonie et MM. André Lhote et Jean Picart ;

- médaille fédérale argentée pour vingt-cinq années de service : M. Jean Pi-

Enfin, le tradiionnel banquet se déroula dans une joyeuse ambiance.

Ancerville

Sainte-Cécile dans la tradition

Selon la tradition, la Fanfare de l'Ami-cale Ancervilloise a fêté Sainte-Cécile le dimanche 30 novembre 1980, et c'est re-vêtus de leur nouveau costume lorrain que les musiclens ont défilé dans le pays pour se rendre au Monument aux Morts pour y déposer une gerbe, et au cimetière pour s'incliner sur la tombe de leur ancien Pré-sident, M. Louis Bourgeois.

Après une aubade devant le domicile de leur Président d'Honneur, M. Maurice Charroy, les membres de l'Amicale se retrouverent dans la grande salle du Café de l'Arbre d'Or où avait lieu le banquet. Au cours de celui-ci, le Président Steil complimenta les jeunes musiciens pour leur travail, leur persévérence et leur assiduité, remercia les membres du Comité pour leur dévouement et le Directeur, M. Michel Renard, pour son travail d'éducation musi-

M. Charroy se fit ensuite un plaisir de remettre la médaille fédérale des jeunes pour cinq années de service à M. Thierry Boucherat et le diplôme fédéral pour 15 années de service à M. Patrice Gallot.

Revigny-sur-Ornain

L'Harmonie Municipale a honoré Sainte-Cécile le dimanche 7 décembre 1980 selon le programme : messe en musique, défilé dans les principales artères, dépôt de gerbe devant le monument aux Morts, repas au Centre Social.

M. Leconte, Adjoint au Maire, présidait cette journée musicale au cours de laquelle M. Stanisias Zacharjusz, Directeur de l'Harmonie, félicita ses musiciens pour leurs prestations tout au long de l'année écoulée. De nombreuses médailles furent ensuite remises à MM. Pierre Zebrac, Franck Ciszewski, Pascal Gasperini, Miles Catherine et Sylvie Gasperini, Isabelle Fauquenot, Nathalie Zebrac, Sabine Ciszewski, M. Stanislas Zacharjusz.

Verdun

Nouvelle tenue pour la légion Saint-Michel

C'est revêtus de leurs nouveaux costumes que les musiciens de la Légion Saint-Michel ont dignement fêté leur Sainte Patronne le dimanche 23 novembre 1980.

Au cours de la messe célébrée par M. l'Abbé Flosse en l'Eglise Saint-Jean-Baptiste, la Fanfare a exécuté l'Ave Maria de Gounod et l'Hymne à la Nuit de Rameau sous la direction de M. Maurice

Un défilé impeccable conduisit ensuite les musiciens devant le Monument aux Morts où ils donnèrent un petit concert suivi d'un dépôt de gerbe par M. Vigneron, Conseiller Général Maire de Verdun et M. Louis, Président de la Légion Saint-Mi-

Un banquet réunit ensuite musiciens, di-rigeants et personnalités à la Brasserie de Paix. Au dessert, et selon la coutume, Egron rappela l'importante activité de la Phalange au cours de l'année écoulée : 3 concerts. Il remercia vivement M. le Maire et son Conseil pour la subvention accordée pour l'achat de tenues, permet-tant ainsi à la Légion Saint-Michel de représenter dignement la Cité Glorieuse lors

CHEFS DE MUSIQUE!

des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYALE ARTIST »

TROMPETTE, ut et si b	680	900
CORNET, si b	775	1 050
BUGLE, si b	900	1.190
ALTO, mi b	1 420	1 840
BARYTON, si b	1 795	2 360
BASSE, si b à 4 pistons	2 415	3 200
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orient	able	- SALESAND
et démontable	7 800	9 900
TROMBONE à coulisse	925	1 280
TROMBONE à pistons	1 925	2 750

LAQUES OR CLES CHROMEES

CUIVRE ARGENTE

SAXO SOPRANO, si b	2 200
SAXO ALTO, mi b	2 310
SAXO TENOR, si b	2 530
SAXO BARYTON, mi b	4 950
CLARINETTE, si b super ébèneGRAND FLUTE argenté plateaux pleins	990

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

UILLARD BIZEL

2 et 9 rue d'Algérie, LYON Tél.: (7) 828-44-22 ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE

des nombreuses manifestations patriotiques. Enfin, il dit ses espérances en ce qui concerne l'avenir de la Fanfare, puisque actuellement dix élèves fréquentent le cours de solfège et que neuf élèves seront mis sur les rangs dans le courant de 1981 : trois saxophones, deux trompettes d'harmonie, un bugle, un cornet à pistons, un baryton et une basse.

MD

ARIEGE

Lavelanet

Le Coq lavelanétien a fêté la Sainte-Cécile.

Le dimanche 23 novembre, le Coq lavelanétien fêtait a Sainte-Cécile par un grand tour de ville en musique à travers les divers quartiers de la ville, aussitôt après selon la vieille coutume M. Bigou, Président, et M. Escaich, vice-président, déposaient une gerbe au pied du monument aux morts, tandis que la célèbre fanfare interprétait les sonneries réglementaires.

Un apéritif d'honneur était servi dans la salle Paul Bounhoure, auquel étaient conviées toutes les personnalités de la

Le repas traditionnel était servi dans un restaurant des Pujols, au cours duquel le président Bigou prit la parole et fit le bilan de la saison écoulée qui fut en tous points remarquables, notamment le cinquantenaire. Il excusa le Président Sarzi pris par une autre manifestation de ce genre et lui adressa ses meilleurs sentiments d'amitié.

M. Miquel, maire de Lavelanet lui succéda et fit part du soutien total de la muni-cipalité envers cette société qui porte le renom de Lavelanet et du pays d'Olmes. Il se félicita de l'ambiance exceptionnelle qui règne dans cette phalange musicale qui sait attirer beaucoup de monde à chaque sortie. Il procéda ensuite à la remise des décorations et au nom de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, devait remettre la Médaille du Mérite Musical pour cinq années de Sociétariat à MM. Julien Caux, Jean-Louis Caux, Jean-Charles La-casta, Jean-Luc Marrot et Henri Tellez.

Pour vingt ans de présence au Coq, Jean-Claude Sicre recut la médaille de Bronze de la C.M.F., il en fut de même pour Jacques Bounhoure, dont le Prési-dent Bigou devait dire « qu'il était le digne successeur de la lignée des Bounhoure, se préparant à être le successeur de son père et de son grand-père à la tête des cliquards ». M. Henri Baillard reçut à son tour, à titre exceptionnel, la médaille d'honneur de la C.M.F. et pour terminer l'année du Cinquantenaire, il était normal que M. Louis Bounhoure, Directeur, soit honoré par le Bureau et par tous les exécutants, ce n'est pas sans une émotion bien compréhensible que le distingué di-recteur recevait une magnifique baguette de chef. Celui-ci remercia ses amis et promit à l'assistance qui ne cessait de l'ovationner, que le Coq poursuivait toujours sa marche ascendante en appportant tou-jours de nouveaux lauriers dans la ville.

A notre tour, qu'il nous soit permis de féliciter tous ces infatiguables musiciens, qui œuvrent pour le renom du Coq lavela-nétien, créé il y a 50 ans par MM. Paul Bouhoure et Bedeil.

AUDE

Carcassonne

Harmonie municipale

Notre société, l'Harmonie municipale de Carcassonne a fêté la Sainte-Cécile, le dimanche 7 décembre 1980, clôturant ainsi, avec grand éclat, une saison bien remplie !... Mais, faisons une petite remontée dans le temps et parlons plus en détail de cette activité dans les lignes qui vont sui-

• Suite page 26

RECHERCHES...

M. Roland Fricket, 11 b, route d'ingersheim, 68000 Colmar. M. Jean Leclerc, 19, rue de la Fauvette, 57100 Thionville.

M. Malterre, résidence Pierre-d'Aubusson, 23200 Aubusson.

M. Jean Meurie, 9, rue Loysel, 50100 Cherbourg. M. Monnin, 8, rue Puebla, nº 73, 71200 Le Creusot.

M. Yves Simmonot, 9, rue Temponières, 31000 Toulouse.

M. Georges Vernizeau, impasse de l'Ecole, 21200 Beaune.

• Suite de la page 25

L'année musicale proprement dite de la société débuta par notre assemblée générale annuelle, qui, présidée par M. Jacques Miquel, entouré de tous les membres du bureau, avait eu lieu le mardi 12 février 1980, au siège social, salle Michel-Mir, 59, rue des Études, en présence de la plupart des membres exécutants.

Après la lecture de l'excellent rapport moral de notre secrétaire, M. Matéo, qui mettait en exergue la présence parmi nous de nombreux jeunes musiciens, issus de l'Ecole municipale de musique, et du compte rendu financier de notre trésorier, M. Lécina, faisant état d'une excellente gestion financière, M. le Président, informait l'assistance que notre ville aurait l'honneur et le privilège d'accueillir le congres de la Federation des Societés Musicales du Midi, qui aurait lieu au théâtre les 10 et 11 mai, placé sous la présidence de notre excellent ami, M. André Sarzi.

Au cours de cette réunion il était décidé, à l'unanimité, qu'une remise de décorations aurait lieu à l'occasion de la Sainte-Cécile, afin de récompenser nos membres exécutants pour leurs années d'assiduité au sein des Sociétés Musicales.

Ensulte, on procédait à l'élection de renouvellement des membres du bureau pour l'année 1981. Etaient donc élus, à l'unanimité, et répartis dans les fonctions suivantes : Président actif, M. Jacques Miquel ; vice-présidents : MM. Lucien Clayton, Henri Hisboé, Pierre Rajol ; Vice-président délégué, M. François Maynadier ; Secrétaire général, M. Aimé Mateo ; Secrétaire adjoint, M. Max Bousquat ; Trésorier général, M. Albert Lecina ; Trésorier adjoint, M. Louis Fraisse ; Membres assesseurs : MM. Gilles Arcens, Alain Biscans, Albert Castetbert, Jacques Clerc, René Ferrand, Jean Garcia, François Xiberras.

La reprise des répétitions est fixée au mardi 4 mars. Sur ce, l'ordre du jour étant épuisé, un très sympathique vin d'honneur clôturait cette assemblée générale.

... Et c'était alors la participation de notre bel ensemble musical à un grand nombre de manifestations officielles ou autres : fêtes carnavalesques, commémorations, inaugurations nous conduisaient au mois de mai, où, comme annoncé précédemment, le congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi tenait ses assises dans notre ville.

Il s'agissait ià d'un événement exceptionnel I En effet, le samedi 10 mai, après la réunion du bureau de la Fédération, une grande réception réunissait, à l'hôtel de ville, les plus éminentes personnalités du département et du monde artistique et musical de la région. Nous citens : M. Julien Vincent, préfet de l'Aude ; M. Antoine Gayraud, maire de Carcassonne ; M. Reznikoff, délégué régional de la Musique ; M. André Sprzi, président de la Fédération des Sociétes Musicales du Midi ; M. Jacques Miquel, Président de l'Harmonie municipale, ainsi que les Membres du Bureau du Congrès et leurs épouses.

Après les allocutions prononcées par MM. Miquel, Gayraud et Sarzi, M. le Préfet rendait hommage à la Municipalité de Carcassonne pour ses efforts, consentis auprès de toutes les Sociétés Artistiques et Culturelles de la Ville, et soulignait combien était grande sa satisfaction de voir et d'entendre l'Harmonie municipale dans de nombreuses manifestations, ensemble qui compte, dans ses rangs, un grand nombre de jeunes.

A l'issue de cette manifestation, M. Sarzi décorait M. Gayraud de la médaille d'argent de la Musique, pour services rendus à cet art.

Sous les applaudissements, M. le Maire remerciait, en la personne de son Président, la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, et assurait M. Miquel de l'aide et du soutien que la Municipalité continuerait à apporter, pout tout ce qui concerne l'Ecole de Musique et l'Harmonie municipale.

Tout ceci se terminait autour du verre de l'amitié, en prélude à la grande soirée de gala qui débutait, à 21 heures, au Théâtre municipal.

Au cours de cette soirée, très réussie, nous entendions successivement l'Harmonie « L'Avant-Garde », de Villepinte, sous la direction de M. Vialette, l'Harmonie municipale, placée sous la baguette de M. René Cadres, suivie de la prestation des jeunes solistes de l'Ecole municipale de Musique et le Quatuor de saxophones de l'Ecole municipale de Musique, qui soulevait l'enthousiasme du public, très nombreux ce soir-là!

Ensuite, la Compagnie de danse Anny-Brumas se produisait sur scène, avec succès, et cette magnifique soirée se clôturait par le sensationnel concert que nous offrait l'Harmonie Junior du Département de l'Aude, placée sous la direction de M. Miquel, createur et animateur de ce groupement, dépassant la centaine d'exécutants, et dont la renommée n'est, déjà, plus à faire i

Le lendemain, dimanche 11 mai, se déroulaient, au même Théâtre municipal, les travaux du Congrès proprement dit, en présence d'une centaine de participants, représentant les Sociétés Musicales de la région. Il était procédé à l'élection du Bureau de la Fédération, qui se composait comme suit : Président, M. André Sarzi : Vice-présidents : MM. Miquel, Gabaudan, Galy, Peus, Robin, Sangansan et Minair ; Secrétaire général, M. René Portes ; Trésorier, M. Miechamp ; Assurances, M. Moureaux.

Dans son discours de clôture, M. Reznikoff, Délégué à la Musique, disait combien il était heureux d'assister à ce Congrès et nous assurait qu'il ferait tout ce qui était en son pouvoir pour apporter toute, l'aide nécessaire au développement de l'enseignement musical et de la pratique instrumentale dans toute notre région. Son action présente et à venir auprès de nos Ecoles de Musique et Sociétés Musicales est, et sera, à coup sûr, des plus efficaces!

Ainsi se terminaient les travaux de ce 58° Congrès de la Fédération du Midi. La tenue de cette importante assemblée dans notre ville prouvant, si besoin est, que la vie artistique et musicale dans notre région est plus intense que jamais I II-faut souhaiter, de tout cœur, « que cela dure » I

...Mais l'activité de notre Société continuait de plus belle. C'était, à nouveau, les diverses cérémonies officielles et le début de la saison des concerts d'été.

Celle-ci commençait le 1er juin par l'interprétation d'œuvres choisies de Mozart, Delbecq et Darling. Les concerts suivants avaient lieu place Carnot, au cœur de la Ville-basse. Les deux derniers, donnés à Carcassonne, avaient pour cadre la place Marcou, à la Cité, et étaient exécutés devant une foule considérable de touristes, de citadins et de fidèles auditeurs.

Au début du mois d'août, nous apprenions, avec grand plaisir, que M. Jean-Pierre Solsson, ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, attribuait à M. Miquel la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports, au titre de la Musique, ceci par l'intermédiaire de la Confédération Musicale de France.

Nous profitons de ces lignes pour féliciter notre Président de la distinction dont il vient de faire l'objet. Elle est, cela va sans dire, amplement et justement méntée. Nous n'aurions garde d'oublier, aussi, que cet honneur rejaillit sur tous les membres de notre Harmonie municipale.

Les mercredi 13 et vendredi 15 août, notre Société se produisait à Villemoustaussou et Cuxac-Cabardes. Ces deux concerts étaient tout particulièrement appréciés du public, et c'est sous des tonnerres d'applaudissements que nos dévoués musiciens étaient félicités et remerciés pour leur excellente prestation. Une fois de plus, la haute tenue musicale de notre Harmonie avait fait ses preuves!

Après la période des vacances, nous reprenions du collier pour préparer la fête de la Sainte-Cécile qui, en cette année 1980, allait revêtir un éclat tout particulier. En effet, ce jour-là, une quarantaine de nos musiciens allaient être honorés, et recevoir des distinctions récompensant leurs années de dévouement au service de la Musique

Comme indiqué au début de notre article, cette fête avait lieu le dimanche 7 décembre. Tout d'abord, à 11 heures, notre Société offrait à ses nombreux auditeurs un grand concert spirituel, à la cathédrale Saint-Michel.

Cette prestation rendait, cette année, un hommage tout particulier à Haendel, un des plus célèbres compositeurs du XVII° siècle, né à Halle, en 1685, et mort à Londres le 14 avril 1759.

Nous entendions, successivement, la « Marche solennelle », suivie du « Larghetto », extrait du « Messie », un des plus célèbres oratorios du Maître. Cette partition, interprétée avec une grande délicatesse par nos musiciens, était écoutée par une assistance profondément recueillie.

Ensuite, c'était « la Veillée de l'Ange Gardien », de Gabriel Pierne. Cette œuvre, empreinte de douceur et de mystère, était, sous la maîtrise parfaite de notre chef, René Cadres, parfaitement interprétée, avec un sens des nuances impeccable et une homogénéité de son parfaitement rendue.

Puis, toujours de Haendel, nous écoutions « l'Arioso », très fin et très évocateur, suivi du « Cantabile », de Th. Rottier.

Ce concert se terminait par le « Final » du « Watermusik », composé par Haendel, en 1717. Le Maître était alors, à cette époque, au faîte de sa gloire.

Toute la musique de ce génial compositeur a le caractère d'une improvisation perpétuelle. Œuvre triomphale, de force, de santé et d'équilibre. Sonorités claires, brillantes, parfaitement rendues par les « cuivres » et les « bols » de notre bel ensemble musical.

Cela avait été magnifique l Mais, surtout, ce qui avait agréablement surpris nos fidèles auditeurs, c'était le nombre impressionnant de jounes musiciens, issus de l'Ecole de Musique et dont certains sont étudiants au Conservatoire national de région de Toulouse.

Ces jeunes éléments, venant étoffer notre groupement et, de ce fait, lui apportant un regain indispensable de jeunesse et d'enthousiasme, méritent toute notre attention. Nous les féllcitons, eux-mêmes et leurs dévoués professeurs. Ils le méritent bien. Il nous en viendra d'autres, soyonsen certains. Nous les en remercions par avance et leurs disons : « Bravo, les jeunes ! »

Quelques instants après, tout le monde se retrouvait dans un excellent restaurant des environs de Carcassonne, afin de prolonger d'une manière fort sympathique cette belle journée, placée sous le signe de l'amitié musicale.

De nombreuses personnalités, représentant la Municipalité de Carcassonne et le monde musical du département nous honoraient de leur présence, accompagnées, pour cette circonstance, de leurs charmantes épouses.

Nous avons l'honneur de citer successivement : Mme Odette Pelouze, Conseiller municipal, représentant M. Peyras, maire adjoint, Délégué à la Culture ; M. André Sarzi, Président de la Fédération du Midi ; M. Grimaud, Directeur de l'Harmonie « Les Sans-Souci », de Castelnaudary ; M. Monié, Vice-président de cette même Société ; M. Paul Vialette, Directeur, et M. Peytavi, Président de l'Harmonie « L'Avant-Garde » de Villepinte ; MM. Jacques Miquel et René Cadres, respectivement Président et Chef de l'Harmonie municipale de Carcassonne.

Au cours de ce repas, qui se déroulait dans une joyeuse ambiance, M. Sarzi, Président fédéral, ayant à ses côtés M. Miquel, avait l'honneur de décorer une quarantaine de nos dévoués musiciens, les récompensant ainsi pour leurs années de service et d'assiduité au sein des Sociétés Musicales de France et d'outre-mer. Volci, ci-après, la liste de ces méritants récipiendaires:

Décorations décernées par la Fédération des Sociétés Musicales du Midi :

Titulaires de la médaille de bronze pour cinq années d'assiduité minimum : MM. Marc Busque, André Chayla, Jean-Michel Chayla, Michel Esparre, Robert Fontaine, François Maynadier.

Titulaires de la médaille dorée pour quinze années d'assiduité minimum : MM. Max Bousquat, René Cadres, François Calvayrac, Albert Castetbert, Lucien Clayton, Jacques Clerc, René Ferrand, Jean Fontaine, René Fort, Louis Fraisse, Jacques Granier, Henri Hisboé, François Journet, Léon Laurens, René Marty, Jacques Miquel, Jacques Soavi, François Xiberras.

Décorations décernées par la Confédération Musicale de France :

Titulaires de la médaille d'honneur (bronze) pour 20 ans de service et 32 ans d'âge minimum : MM. René Cadres, François Calvayrac, Albert Castetbert, Lucien Clayton, Jacques Clerc, Henri Farail, Jean Fontaine, René Fort, Louis Fraisse, Jacques Granier, Henri Hisboé, François Journet, Léon Laurens, René Marty, Jean Marty, Jacques Miquel, Jacques Soavi, François Xiberras.

Titulaires de la médaille d'argent pour 30 ans de service et 42 ans d'âge minimum : MM. François Calvayrac, Albert Castetbert, Lucien Clayton, Henri Farail, René Fort, Louis Fraisse, Jean Garcia, Jacques Granier, François Journet, Jean Marty, René Marty, Aimé Mateo, Paul Oustrig, Pierre Rajol.

Titulaires de la médaille de vétéran avec étoile, pour 70 ans d'âge minimum : MM. Jean Barrabes, François Calvayrac, Albert Lecina, Jean Marty, René Marty, Fernand Rius, Michel Solano.

Titulaires de la médaille de vétéran avec palme, pour 75 ans d'âge minimum : MM. François Baux. Henri Farail, Jean Ouliac, Jacques Sabatté, Ernest Sauvage.

Titulaire de la médaille dorée pour 25 ans de Direction d'Orchestre d'Harmonie : M. René Cadres.

... Un grand bravo à tous ! Et toutes nos félicitations !

Sous cette pluie de médailles, prenait fin notre Sainte-Cécile 1980. L'année prochalne, ce sera au tour des jeunes d'être décorés! Ils le méritent bien!

Le samedi 20 décembre 1980, au cours d'une très sympathique manifestation qui avait lieu dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'industrie, à Béziers, notre distingué Président, M. Jacques Miquel, était décoré de la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports, au titre de la Musique.

Cette distinction lui était remise par Mile Laglèze, Inspectrice départementale de la Jeunesse et des Sports, représentant M. le Directeur régional de la Jeunesse et des Sports.

Toutes les personnalités représentatives de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi avaient tenu à honorer et à féliciter notre méritant récipiendaire :

MM. Sarzi, Président fédéral; Portes, Secrétaire général; Miechamp, Trésorier; MM. les Vice-Présidents et Adjoints venus des départements rattachés à la Fédération: Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales.

Encore une fois, nous adressons nos sincères félicitations à M. Miquel. Cet honneur, qui rejaillit sur le monde musical de la région, doit nous inciter à persévérer dans la vocation qui est la nôtre, à savoir, servir la musique populaire d'amateurs, la faire aimer et comprendre du grand public, en général, et des jeunes, en particulier.

Pour conclure ce compte-rendu, disons, sans ambages, que l'année 1980 a été, pour tous, à marquer d'une pierre blanche.

En ce début 1981 et au chapitre des vœux, que souhaiter ? Tout d'abord, que se poursuive et s'amplifie l'activité de l'Harmonie municipale. Que ses nombreuses prestations soient suivies par un nombre encore plus important d'auditeurs fideles et attentifs. Que les jeunes continuent a venir parmi nous, toujours plus nombreux et enthousiastes. Que nous puissions continuer à cultiver et à pratiquer l'art musical populaire, ceci par un travail assidu et attentif, n'excluant jamais ni la meilleure entente ni la bonne humeur, et que notre chère Harmonie soit, plus que jamais, riche en lendemains pleins de promesses f

Vive l'Harmonie municipale de Carcassonne!

Le « Chroniqueur » : Max BOUSQUAT.

Une très belle fête de la Musique à l'Harmonie Municipale.

Une fois de plus, en ce dimanche 7 décembre 1980, l'Harmonie Municipale de Carcassonne nous invitait à venir écouter, en la cathédrale Saint-Michel, son traditionnel concert de la Sainte-Cécile.

Une foule très nombreuse de fidèles et d'auditeurs, avait tôt fait de remplir l'Eglise et, lorsque nos amis musiciens prirent place dans le chœur, grande fut notre satisfaction de constater que cette belle phalange musicale, placée sous la direction de M. Cadres et ayant comme président M. Jacques Miquel, ne cesse de s'étoffer et compte dans ces différents pupitres, un nombre impressionnant de jeunes, issus de l'Ecole de Musique et dont certains sont étudiants au Conservatoire National de la Région de Toulouse.

Ayant déjà pris connaissance par voie de presse, nous savions, d'ores et déjà, que l'Harmonie Municipale rendrait cette année, un vibrant hommage à Georg-Friedrich Haendel, un des plus grands compositeurs du XVII^e siècle né à Halle en 1685 et mort à Londres en 1759.

Dès le début de l'Office cèlèbre par le père Serge, nous entendions la « Marche Solennelle ». Cette première œuvre était suivie du « Larghetto » extrait du « Messie », célèbre oratorio dont la première audition à Dublin en 1732, fut un triomphe pour son auteur.

Cette partition, exécutée avec une grande délicatesse par musiciens, fut acoutée par une assistance profondément recueillie.

Ensuite, on nous offrit « La Veillée de l'Ange Gardien » de Gabriel Pierne, compositeur et chef d'orchestref, né à Metz le 16 août 1863 et décèdé à Paris le 17 juillet 1937. Cette composition, empreinte de douceur et de mystère, fut interprétée avec un sens des nuances impeccable, ce qui nous confirma, est-il besoin de la souligner, la haute tenue musicale de l'Harmonie Municipale.

Puis, toujours de Haendel, nous écoutions « l'Arioso » très fin et très évocateur, suivi du « Cantabile » de Th. Rottier. Pour terminer ce magnifique concert, il était interprété d'une façon magistrale le final de « Watermusik », composé par Haendel en 1717, alors au faite de sa gloire.

Toute la musique de ce génial compositeur a le caractère d'une improvisation perpetuelle. Œuvre triomphale, de force, de santé et d'équilibre. Sonorités claires, bril-lantes, parfaitement rendues par les cui-vres et les bois de l'Orchestre.

C'étati fini ! Les derniers accords résonnaient encore sous les voutes de notre ca-thédrale, les cierges s'éteignaient un à un et la vaste nef retombait dans un profond

Les fidèles se retiraient lentement, ayant participé, eux aussi par leurs chants. nélés à la voix puissante de l'orgue, à la célébration de notre Sainte Patronne.

Encore un grand merci à nos chers mu-siciens, à leur distingué Président, à leur chef, à M. André Sarzi, Président de la Fé-dération des Sociétés Musicales du Midi.

dération des Sociétés Musicales du Midi, et madame, qui honoraient de leur présence, avec Mme Miquel, cette manifestation toute musicale, ce dont nous les remercions encore une fois bien vivernent!

Un repas fraternel et amical réunissait, dès 13 heures, musiciens et Amis de la Musique au restaurant Massot, à Villegailhenc, au cours duquel de nombreuses décorations furent distribuées par M. André Sarzi et à la fin duquel prirent la parole. Sarzi et à la fin duquel prirent la parole : MM. Miquecadres, Sarzi et se termina par des sketches et des chansons jusqu'à

A l'an prochain donc, amis musiciens, vous qui consacrez tant de moments de loisirs à la musique et ce, en toute modestie, simplicité et abnégation.

HERAULT

Béziers

Réunion du Conseil d'Administration de la Fédération du Midi, compte rendu de la réunion du 20 décembre 1980, à Béziers.

Sur convocation du Président Fédéral, les Membres du Conseil d'Administration de la Fédération du Midi à la Chambre de Ge la Federation du Midi a la Chambre de Commerce pour la réunion annuelle. Etaient présents : pour l'Aude, MM. Miquel et Matéo ; Ariège, M. Sagansan ; Aveyron. MM. Robin et Déjean ; Gard, MM. Minair et Bastide : Hérault, MM. Cl. Linon, Gaboudan, A. Galý : Pyrénées-Orientales, MM. Peus, L. Miechamp, Trésorier Général, et M. Moureau, Trésorier adjoint ; M. R. Portes, Secrétaire Général. Excusés : MM. Mondin et Roigt.

Le Président Fédéral avait invité à cette réunion M. Barillon, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, et M. Fontanel, Directeur Départemental de Jeunesse et Sports. M. Barillon, retenu à Paris, avait délégué Mile Lagièze, Inspectrice pour le Département de l'Aude, pour le représenter. le représenter.

Après que le Président Fédéral eut effectuer les présentations des Vice-Présidents aux représentants du Ministère, Il donna la parole au Secrétaire Général pour faire le point sur la situation des So-ciétés dans la Fédération.

Il y a encore des retardataires même en ce qui concerne les cotisations. En accord avec le Président Fédéral, toutes Sociétés qui n'aura pas envoyé les feuilles de ren-seignements et payé la cotisation le 5 jan-vier 1981, sera rayée des cadres de la Fé-

SITUATION FINANCIERE

Le Trésorier Général donne connaissance de la situation financière de la Fédération. Situation incomplète puisque et malgre plusieurs appels aux Sociétés qui n'ont pas encore payé la cotisation de 1981. Il insiste auprès des Vice-Présidents pour qu'ils interviennent auprès des Sociétés retardataires.

STAGE DES JEUNES MUSICIENS

Le Président Fédéral invite chaque responsable à faire le point sur les stages qui ont eu lieu en 1980. Dans l'ensemble, les stages ont été benéfiques pour les jeunes. Le Président Fédéral insiste auprès des Vice-Présidents du Gard et de l'Aveyron afin qu'un stage soit organisé dans ieur Département.

EXAMENS D'ELEVES

Le Président Fédéral constate qu'il y a diminution d'éleves. Cette année, 120 éleves de moins. Cela vient du Département de l'Hérault depuis la suppression du professeur du C.E.G. de Magalas qui n'a pas été remplacé. Le Président Fédéral attire l'attention des représentants de Jeunesse et Sports sur cette situation. Le Secrétaire Général indique toutes les démarches qui ont été effectuées sont restées nulles, ce qui a eu pour conséquence que 120 enfants n'ont plus de cours de

RECRUTEMENT POUR LES MUSIQUES

Le Président Fédéral, qui s'occupe per-sonnellement de cette question, donne

quelques renseignements utiles concernant l'admission des Jeunes dans les formations militaires. Pour cela, il faut le prévenir assez longtemps à l'avance en lui écrivant à son adresse : 3, rue des Fossés, 11100 Narbonne, et joindre un timbre de 4 F. Il indique aussi que l'on peut se référer au tableau page II du Journal Confédéral, n° 334, de novembre 1980 in-titulé : Démarches pour postuler une af-fectation dans une musique militaire. **JOURNAL CONFEDERAL** Le Journal Confédéral a pris une nou-

velle forme plus agréable. Tous les articles doivent être dactylographies et seulement sur le recto et adressés au Président Fédéral directement. Dans les titres des morceaux ne pas omettre le nom des compositeurs. En ce qui concerne les abonnements, chaque Société reçoit un abonnement gratuit, mais il faudrait qu'à l'exemple des autres Fédérations des abonnements supplémentaires soient effectués. Pour cela il faut s'adresser direc-tement au Président Fédéral.

ASSURANCES

M. Moureaux, chargé de ce service. s'est trouvé devant un problème délicat concernant un vol. Ceci a attiré quelques remarques d'après les Membres du Conseil. Il ressort que pour certaines garanties il faut payer une surprime. Cela n'étant pas prévu, les Membres du Conseil demandent au Président Fédéral de de-mander des explications à Paris.

CONGRES FEDERAL 1981

Le Président Fédéral annonce que le Congrès Fédéral aura lieu à la Grand-Combe, les 16 et 17 mai 1981, et sera suivi d'un Festival de Musique.

Le Président Fédéral indique que pour la première fois un morceau : « Hymne à la Fédération du Midi » sera exécute sous la direction du Président Fédéral. Ce morceau a été édité par la Maison de Musique de Lille, 121, rue B.-Delssol, 59000 Lille. En ce qui concerne les détails du Congrès Fédéral, le Président Fédéral charge le Secrétaire Général de prendre contact avec les responsables de la Grand-Combe pour arrêter les détails du Congrès

a Marque des Ariza

Réputation mondiale de justesse et d'homogénéité

> 403, rue des Pyrénées 75020 PARIS (FRANCE)

REMISE DU MATERIEL MUSICAL

Afin de terminer la distribution du materiel musical offert par le Conseil régional. le Président Fédéral indique que tous les bons et les instruments doivent être distribués avant le 31 décembre 1980.

OFFICE REGIONAL

A l'appel du Maire de Montpellier et des Membres du Conseil Régional et du Conseil Général de l'Hérault, une première rencontre a eu lieu à Montpellier à laquelle assistait le Secrétaire Général de la Fédération, MM. Peus, Minair et Bastide. Plusieurs commissions ont été créées et M. M. Peus a été nommé President de la section Musique, Danse et Théâtre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Fédéral annonce qu'il va être procédé à la remise de la Médaille Dorée de Jeunesse et Sports à M. Miquel, Vice-Président de l'Aude.

Il appartenait à Mile Laglèze, représentant M. Barillon, de retracer la carrière musicale de M. Miquel qu'elle connaît bien puisque Inspectrice dans le Département de l'Aude. A son tour, le Président Fédéral A. Sarzi présenta le Vice-Président de l'Aude. Il le félicita pour les stages des Jeunes Musiciens qu'il organise tous les ans dans le Département. Il signala les activités musicales comme Directeur de l'Harmonie Municipale de Carcassonne.

Membre du Jury au Conservatoire de Toulouse, il est chargé de mission à la De-légation Régionale de la Musique pour le Departement de l'Aude.

M. Miquel remercia Mile Laglèze et le President Féderal A. Sarzi des paroles prononcées à son égard. Il remercia tous les Membres du Conseil de leurs félicitations et souhaita longue vie à la Federation Musicale du Midi.

Le Secrétaire Général, R. PORTES.

Saint-Etienne-d'Estréchoux

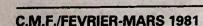
L'Union Départementale de l'Hérault en deuil

Un musicien, un ami nous a quittes.

Le samedi 27 décembre 1980 ont eu lieu à Saint-Etienne-d'Estréchoux les obséques de M. Georges Rafart.

Ne à Paulhan, il avait trois ans quand ses parents vinrent habiter Estréchoux. A 12 ans. il travaille à la mine et en même temps prend des leçons de musique chez M. Torines de Graissessac, clarinettiste. Mais, lui, prefera apprendre la trompette. Cet instrument lui convenait parfaitement. car il obtint un premier prix au Conservatoire de Versailles et enfin, un deuxième prix au Conservatoire de Paris. Après examen, engagé comme premier trompette à la Musique de l'Air, il y fit carrière jusqu'en 1965. Ayant pris la retraite, mais ne voulant pas rester inactif, il obtint le poste de professeur de musique et trompette au

Suite page 28



Suite de la page 27

Conservatoire d'Abidjan où il resta jusqu'en 1974. Ayant la nostalgle de la France, il revint habiter à Estréchoux dans une coquette villa qu'il almait beaucoup. Il fut de suite engagé par la Direction du Ca-sino de Lamalou pour la saison lyrique. La musique d'harmonie lui plaît, il devient pre-mier trompette à la Lyre biterroise. Directeur de l'Harmonie intercommunale de Magalas, il donne des cours à de jeunes élèves. Très dévoué, il disait toujours OUI quand on faisait appel à ses services pour agrémenter des manifestations de bienfaisance auxquelles par sa bonne humeur. ses histoires et sa trompette il donnait un éclat tout particulier. M. Rafart était Chévalier des Palmes Académiques et propose pour le grade d'Officier.

Après une chute dans son jardin, voilà près de trois ans, il dut être opéré et malgré tous les soins qui lui ont été prodigués, il n'a pu se remettre.

M. Leon Collet, Directeur de la Lyre biterroise, était à la tête d'une délégation de la Société. M. A. Galy représentait la Fé-dération des Sociétés du Midl et du département. De nombreux amis et la popula-tion de Saint-Etienne-d'Estréchoux ont tenu à l'accompagner à sa dernière de-

A Mme Rafart et à toute sa famille nous renouvelons nos très sincères condoléan-

André GALY, Vice-Président de l'Hérault Zone B.

GRWANDE

- Vendredi 6 mars à 20 h 30
- Dimanche 8 mars à 14 h 30. - Théâtre des Arts - Macbeth
- Samedi 7 mars

Caen — Théâtre Municipal à 21 heures Orchestre de Chambre de Caen. Solisis : Marielle Nordmanne, harpiste : Jean-Marc Bouche, pianiste; Pierre Dutot, trompettiste. Introduction et allegro (E. Igar) — Concertino pour Harpe (J.-M. Damase) — concerto pour trompette (Ch. Chaynes) — Petite symphonie concertante (Fr. Martin).

- Vendredi 20 mars à 20 h 30
- Dimanche 22 mars à 14 h 30. Rouen — Théâtre des Arts — Madame Butterfly (Puccini).
- Mardi 24 mars
- Caen Théatre Municipal à 21 heures Bartholdy-Quartett, Mendelssohn,
- Vendredi 27 mars à 20 h 30.
- Samedi 28 mars à 20 h 30.
- Dimanche 29 mars à 14 h 30. Rouen Théâtre des Aris No No Nanette (V. Youmans).

Le Havre — Théâtre de l'Hôtel-de-Ville à 17 heures — Concert de l'Harmonie Mu-nicipale. Soliste : Pierre Clément, clari-nette ; direction : Claude Decugis.

Rouen - Cathédrale à 17 h 30 - Orchestre de Chambre de Rouen, Solistes : Anne-Marie Blanzat, soprario ; Anne-Marie Owens, mezzo ; Paolo Martinelli, baryton. Stabat Mater (Pergolèse) — Requiem (Fauré).

CALVADOS

La Musique Municipale de Cabourg a fêté Sainte-Cécile avec un faste particulier les 13 et 14 décembre der-

Comme l'an dernier le Père Masot, Curé de la Paroisse Saint-Michel avait mis son église à la disposition des musiciens cabourgeais pour leur concert traditionnel. C'est devant une assistance de plus de deux cents personnes que l'orchestre Ju-nior et l'Harmonie Municipale de Cabourg se sont fait entendre. Nous avons noté la présence au premier rang de MM. Ri-chomme, Député du Calvados; Moles, Maire de Cabourg ; Malraye, Directeur du Théâtre de Caen, le Docteur Henriet, Président des Parents d'Elèves de l'Ecole de Musique et Mme Heuze, Maire de Petitville assidue aux concerts de la Musique de Cabourg

Le concert était divisé en deux parties. Dans la première l'Orchestre Junior de l'Ecole de Musique (petite harmonie de quarante exécutants de moins de vingt ans) s'est fait apprécier dans les œuvres suivantes sous la direction de M. Jacques Lecornu, Directeur de l'Ecole Municipale de Musique « Trois Marches Françaises » de L. Chomel — « La Côte aux Fées » ouverture de A. Thiry (trompette solo : Lucien Marie — Extraît du « Lac aux Cygnes » de Tchaikowski — « Atalante » ouverture de A. Delbecq, trompettes solo Lucien Marie et Olivier Arbeaud — « Le Bon Vieux Temps » pot pourri de L. Delbecce. becq - « Le Mariage aux Lanternes » ouverture opéra comique de Jacques Offen-bach et enfin dirigée par une élève de l'Ecole elne par des camarades : Céline Zannier la célèbre Marche de « Becassine » de J.-J. Debout.

A l'entracte Jacques Lecornu excusa M. Champeaux, Président qui vient de subir une opération chirurgicale.

Il remercia l'assistance de ses applaudissements et les autorités présentes

Puis, pour la deuxième partie, la Musique Municipale de Cabourg, renforcée de uelques éléments de Caen prit possession du Plateau Fort de cinquante exécu-tants, l'ensemble fit preuve d'une grande homogéneité et de beaucoup de musicaL'audition de la Musique Municipale commença par l'exécution du pas redou-blé avec trompes de chasse « Ronce-veaux » de F. Leroy dirigé par le Sous-Chef Pierre Jean.

Puis Roger Dubois présente un Cor des Alpes. Cet excellent musicien se fit entendre ensuite dans un duo pour flûte et Cor des Alpes : solistes Mile Dominique Ar-beaud à la flûte et M. Roger Dubois, Cor

Jacques Lecornu reprit la baguette pour diriger avec la sensibilité et la compétence musicale qu'on fui connaît les œuvres suivantes: Sélection sur l'opérette de Doni-zetti « La Fille du Régiment »; le premier mouvement Allegro Moderato de « La Symphonie Inachevee », de F. Schubert; « Caravane », de Duke Ellington, enfin « Happy Sound Selection », de Cees-Vlak. Pour terminer cette brillante prestation de l'harmonie cabourgeaise, les élèves de l'Ecole de Musique se joignirent à l'Orchestre pour chanter la marche « La Ge-

Dimanche 14 décembre, après un bref défilé de la formation, la Musique Munici-pale se fit entendre à la grande messe de Sainte-Cécile dans la même église que la veille. Furent successivement interprétés :

« Judex », de Gounod, l'Angélus de

« Scènes Pittoresques », de Massenet, un

extrait de la « Fille du Régiment », de Do
nizetti et à la sortie, la « Marche Triom
phale », de J.-B. Lulli.

Après un banquet succulent organisé par Mile Mabire, dévouée trésorière de la Société, le Maire de Cabourg, M. Moles, décora plusieurs musiciens venus renfor-cer la Société de la médaille de la reconnaissance de la Société pour leur dévoye-ment et leur gentillesse. La veille, au cours du Concert, Jacques Lecornu reçut la Médaille de bronze de la Confédération Musicale de France, pour 15 ans de direction. Furent également décorés MM. Louis Ro-manet, directeur de l'Harmonie « La Dives » (médaille d'or de la C.M.F.) et Michel Daufresnes (médaille de bronze de la Fédération Musicale de Normandie).

Vire

La Sainte-Cécile de la Musique Municipale

Sulvant une couturne qui semble main-tenant devenue une règle, l'harmonie mu-nicipale de Vire a célébré, en deux temps, le souvenir de la sainte patronne des musi-

Le dimanche 23 novembre 1980, ce fut l'habituel concert gratuit offert aux fidèles « supporters » de la Société. Un public nombreux put apprécier le programme sui-

2) Joyeux virois — défilé avec tambours et clairons, composé par Guy Ber-nier, bassiste à la Société, dédié par lui à tous les jeunes de la musique et dirigé par Thierry Delecourt, sous-chef.

Le Ballet de Faust, de Charles Gou-nod, dans une transcription pour le monte de L. Chomei.

3) Ouverture d'Orphée aux enfers opérette de Jacques Offenbach, dans une transcription pour harmonie d'Albert Thiry. Clarinette solo : Jean Hardy, professeur à l'école de musique. Flûte solo : Armelle Auxenet

4) El Dorado, mosaïque d'airs d'Amérique du Sud, arrangés et harmonisés par

5) Sensation, pièce de jazz symphonique du Commandant Jacques Descoel. Chef de musique principal de l'armée

6) Bingo, fantaisie moderne de

7) Pas redoublé sur la celèbre Marche Lorraine de Louis Ganne, par Rudd.

Tous ces morceaux étaient dirigés par Roger Delsarte, chef de musique

A l'entracte de ce concert, M. Donval, Président de la Société, adressa ses re-merciements à la Municipalité pour son aide efficace, au chef, sous-chef et professeurs de l'école de musique et aux musi-ciens pour leur travail et leurs résultats, au public nombreux et chaleureux dont la sympathique présence constitue un en-couragement pour les musiciens. Repré-sentant M. Olivier Stirn, Maire et Secré-taire d'Etat, empêché par ses fonctions, M. Limbasse, Conseiller Municipal lui succéda pour dire l'entière satisfaction et la fierté que l'harmonie municipale apporte à tous les Virois et pour assurer les musi-ciens du complet appui du Conseil Munici-

Le dimanche 30 novembre 1980 eut lieu la seconde partie de cette fête : messe en musique, suivie du traditionnel banquet.

La société se fit entendre à la grand-messe en l'église Sainte-Anne où elle exé-cuta Lumière et Joie (Introit - Offertoire Communion - Exit) de Charles Jay. Au prône, l'abbé Houet remercia les musiciens de leur participation toujours appréciée et célébra leur patronne et l'universalité de l'art musical.

A l'issue de l'office, un banquet amical réunit dans la grande salle Polinière, au-tour d'Olivier Stirn, Maire et Secrétaire d'Etat, du Sous-Préfet, de Conseillers Mu-nicipaux et de nombreuses personnalités invitées, les musiciens et leurs épouses. Au début du repas, M. Donval, Président fit un large historique de la Société, fort ancienne, et assura qu'un tel passé était garant de l'avenir : la création de l'école de musique qui fonctionne blen est là pour l'assurer. M. Savey, Maire Adjoint, délégué par la Municipalité près de la musique, fit part de considérations. Élevées sur l'art part de considérations, élevées sur l'art musical et sa pratique.

Enfin, M. le Maire se fécilita des excellentes prestations de la Société qui, partout où elle va, contribue à la réputation de

SYMPHONIE FANTASTIQUE



BASSE SIB ref. 202. 4 pistor decouvert percent 3 garnit

couesnon

Depuis 150 ans, Couesnon étudie, conçoit et fabrique avec passion les instruments

des plus grands interprètes contemporains. L'étendue de sa gamme tous les cuivres à pistons –, la qualité de sa fabrication et la souplesse de ses mécanismes répondent aux exigences de la perfection, du désir, du plaisir... Derrière la beauté, les sentiments, l'instrument se retranche. Pur comme le cristal, juste comme le diapason, grand comme la musique.

Ecoutez-le, d'une oreille absolue.

une tradition grande comme la musique

37 avenue d'essomes - 02400 château thierry - tél : (23) 83.56.75

Vire et dans une excellente improvisation probablement influencée par ses fonctions de Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères — s'efforça de démontrer que, parmi trutes les actions, les forces et les tensions qui agitent le monde, la pratique des arts, en général, et de la musique en particulier était, à coup sur, la plus pure et la plus désintéressée et, très probablement et malgré les apparences la plus constructive et, en tout cas, la plus durable. En tout état de cause, elle n'apportait jamais de déceptions ou de regrets.

M. le Maire eut alors l'agréable mission de remettre les récompenses suivantes:

à Michel Malhere, la Médaille avec

à Michel Malhere, la Médaille avec tolle ministérielle des Sociétés Musicales of Chorales pour 23 ans de services musi-

— à Fernand Catherine, Trésorier, la Médaille de Vétéran avec étoile, de la Confédération Musicale pour 56 années de services musicaux;

— à Guy Bernier, bassiste, la médaille de vétéran avec palme de la Confédéra-tion Musicale de France pour 46 années de services musicaux.

Cette journée se terminera dans une ex-cellente ambiance et tous se donnèrent rendez-vous pour celle de l'an prochain.

MANCHE

Saint-Lô

Harmonie Municipale - Fête de Sainte-Cécile

On ne pourra pas dire que les musiciens de l'Harmonie Municipale n'ont pas la foi, eux qui, en cinq années et pour des rai-sons indépendantes de leur volonté, ont vu à leur tête quatre directeurs différents.

En effet, les motifs qui ont fait que Pas-cal de Saint-Jores se trouve à la tête de cet ensemble ont été oubliés volontaire-ment au profit de la musique elle-même.

C'est donc sous cette direction que les membres de l'Harmonie ont repris fin sep-tembre les répétitions pour préparer la cé-lébration de la fête de Sainte-Céclle, fixée pour cette année au dimanche 7 Décem-

Elle se faisait entendre au cours de la messe de 11 h 30, en l'Eglise Notre-Dame

C'est devant un public très pombreux ayant rempli le Théatre Roger Ferdinand, parmi lesquels on remarquait Monsieur Dupuis et Madame, ainsi que plusieurs conseillers municipaux (Monsieur Mesnildrey, Vice-Président, et Madame, absents de Saint-Lô, s'étalent excusés) qu'était donné, à 16 heures, le concert préparé à

Il débutait avec le « Carrousel de Mon-seigneur » de J.-B. Lully, dont les quatro mouvements ont créé l'ambiance.

Venait ensuite « Petite Suite » de Debussy. Cette œuvre, écrite pour piano à quatre mains et transcrite pour harmonie par Jean Bouchel, a été très appréciée.

Pour remplacer les « variations sur un thème du Pays d'Oc », de Cahuzac, pré-vues au programme, dont le soliste, Emile Genvrin, professeur à l'école de musique. souffrant, n'avait pu être remplacé par manque de temps, l'Harmonie interprétait un « Chant de Prière » de Gabriel Pierné, préparé pour l'office du matin, et cédait la place à Michel Nicolle, professeur à l'école

Ce dernier présentait un ensemble de cuivres composé d'élèves qui interprétait successivement : « Grande entrée » de Luily, Fanfare de Purcelle et Choral de la Passion selon Saint Jean de J.S. Bach. Un accueil très chaleureux leur était réservé.

ce concert, M. le Maire, après avoir remercié les nombreuses personnes présentes, nemettait la Médaille de Bronze de la Fédération Musicale de Normandie à Madame Mireille Nicolle, flûtiste, pour 15 années de services. Valérie Manautines, également flûtiste, recevait le Prix Roger-Mayeur », la récompensant d'avoir obtenu les meilleures notes au cours des examens de fin d'année à

cours des examens de fin d'année à l'école municipale de musique.

La seconde partie groupait des compositeurs contemporains et débutait avec « Choral et Rock-out », de Ted Huggens, œuvre inspirée à la fois du jazz et de la musique des XVII et XVIII siècles. Venalt ensuite « Western Pictures » de Kees Vlak. Dans ces images du far-west se marient rythme et nostalgie.

« Cap Kennedy » de Serge Lancen, dont plusieurs œuvres ont déjà été inter-prétées par l'Harmonie, terminait le concert. Cette œuvre, pas facile tant sur le point direction que de l'exécution, a été ac-cueillie par des applaudissements nourris et prolongés, comme d'ailleurs la partie du final donnée en « bls », un cri de victoire s'alliant à celui des cosmonautes débar-quant sur la lune. quant sur la lune.

Avec la fin de ce concert, c'était pour Pascal de Saint-Jores la fin d'un examen de passage difficile dont il s'est sorti dans les meilleures conditions. C'était aussi pour l'ensemble le fruit d'un travail soutenu

ORNE

Alençon

Ensemble vocal d'Alençon

Le 15 Novembre demier, l'ensemble vocal d'Alençon, chorale de l'école de Musique d'Alençon, dirigée par Madame Claire Poupelin, et la chorale Allegro de l'Algle dirigée par Pierre Colombani, s'étaient associées pour la troisième fois pour interpréter le Requiem de Gabriel Faure, avec l'Orchestre de Chambre Français sous la direction d'ensemble de Dominique Rouits, chef de cette formation, renforcée par des musiciens alençonnais et alglons. Près de cent choristes étaient ainsi rassemblés dans l'Eglise Notre-Dame devant plus de 500 personnes.

Claire Poupelin interpréta le « Pie Jesu » avec infiniment de délicatesse cependant que l'« Hostias » et le « Libera me » étaient chantés par Michel Ver-chaive, excellent baryton qui sut donner à ces passages l'exacte expression qui convient à cette œuvre. Il faut noter enfin que l'on a cherché dans cette interprétation à se rapprocher au maximum de l'or-chestration originale de Gabriel Faure, beaucoup plus discrète et cohérente avec l'œuvre que celle qu'il a dû écrire par la suite à l'instigation de son éditeur Hamelle.

En première partie, l'orchestre de chambre Français avait donné le concerto pour violon en Mi de J.S. Bach, et la suite oveuse de Telemann.

Ce programme qui avait été donné déjà deux fois, le 22 Mars à l'Aigle, le 23 à Argentan, chaque fois devant plus de 500 personnes, montre qu'il est possible à des chorales amateurs, dont une grande partie des choristes ignorent tout du solfège, de s'attaquer à des œuvres de très grande classe et pas très faciles comme le Requiem de Faure, et d'en donner des interprétations tout à fait valables.

L'Aigle

Concert de la Sainte-Cécile

150° anniversaire de la mort de Charles Simon Catel, musicien ai-

Ce concert revêtait cette année une imortance particulière, car dans le cadre de l'Année du patrimoine on y célébrait le cent cinquantième anniversaire de la mort de Charles Simon Catel, né à l'Aigle en 1773. Catel est connu des harmonies par sa difficile « Ouverture en ut », mais cette pièce ne reflète qu'un aspect de ses qualités de musicien, un certain art de l'écriture musicale. Il est bon de rappeler que Catel, avec Gossec, son maître, est à l'origine de la création du Conseivatoire National de Musique. Jeune homme au moment de la Révolution, Catel s'enflamma pour les idées nouvelles, et composa alors des hymnes et chants révolutionnaires. Bien cuelli sous l'Empire, il le fut moins sous la Restauration et se reconvertit alors à l'opéra. Il en composa une douzaine, dont sept figurent à la bibliothèque municipale de l'Aigle. Mais c'est surtout par son traité d'harmonie, paru en l'an X (1802) que Catel passa à la postérité, car il fut l'ouvrage de base des cours d'harmonie pendant tout le XIX° et il fut même réédité en

Les Sociétés musicales aiglonnes se devaient, en cette Sainte-Cécile 1980, de rendre à ce musicien un hommage mérité et le ramener, ne serait-ce que pour un concert, sur le devant d'une scène qu'il occupa avec succès de 1810 à 1830. Le
choix s'est porté d'une part sur un chant
révolutionnaire « La Souveraineté du Peuple », interprété par les « musiciens aiglons » Jeune formation aiglonne, dirigée
par Madame Jenny Fouche, avec la chorale Allegro, Madame Geneviève Lherminier chantant la partie solo. D'autre part, la
Société Symphonique, l'Harmonie Municipal et la Chorale Allegro interprétèrent l'introduction et le final de l'opéra féérie,
« Ziphile et Fleur de Myrte », ou cent ans
en un jour » sous la direction de Pierre
Colombani, Mesdames Yvonnes Plessis,
Nicole Rochery, Geneviève Lherminier
chantèrent le trio qui dans le final alterne
avec les chœurs. avec les chœurs.

A cet hommage à Charles Simon Catel, on a voulu associer le souvenir d'un autre musicien aiglon, disparu au début de cette année, Marcel Angot qui dirigea les sociétés musicales aiglonnes pendant plus de cinquante ans et fut Vice-Président de la Fédération Musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir pendant de nombreuses années et contribua à retrouver les ouvragnes de Catal. De Marcel Angot la Société arnees et contribua a retrouver les ouvra-ges de Catel. De Marcel Angot, la Société Symphonique interpréta, sous la direction de Pierre Colombani, l'« Epithaphe » œuvre poignante, qui gagnerait à être mieux connue.

Mais, au cours de ce Concert, les socié-tés musicales interprétèrent d'autres œuvres, la chorale Allegro, sous la direc-tion de Pierre Colombani donna quelques chants « a capella », renaissance, folklore ou contemporains, les musiciens Aiglons, sous la direction de Jenny Fouche jouè-rent une valse viennoise de Komzac et une sélection de musique tzigane, la Société Symphonique, sous la direction de Raymond Lapie donna l'ouverture du Bar-bier de Seville de Paisiello, contemporain de Catel, et le Beau Danube Bleu de Jo-hann Strauss. Enfin, l'Harmonie Municipale, sous la direction de Jean Potier de valt terminer le concert, en interprétant des pièces de genre très varié, de la marche militaire au morceau de jazz en passant par des œuvres idylliques, ou d'autres en-core mettant en valeur les qualités des soistes de la formation, en progrès constant.

Devant une salle bien remplie, ce concert marquera dans les annales des sociétés aiglonnes qui, pour la première fois, depuis la création d'Allegro en Octobre 1976, s'associaient à cette formation dans une œuvre commune.

SEINE-MARITIME

Déville les Rouen

Bon départ pour la nouvelle saison de l'Orchestre Symphonique

Samedi 22 Novembre 1980 avait lieu au Centre Culturel Voltaire la première soirée musicale de la saison offerte par l'Orchestre Symphonique de Deville que dirige Rémy Metayer.

Cette soirée était placée sous la prési-dence de M. Cozette, Maire de Deville entouré de plusieurs conseillers municipaux.

Le programme débutait par la très belle ouverture de Weber « Le Freischutz », le soli de 4 cors qui débute cette ouverture fut très remarqué, les auditeurs purent apprécier la belle sonorité, la justesse et la précision de 4 brillants élèves de la classe de cor du conservatoire de Rouen. L'ensémble de l'orchestre donna une bonne interprétation de cette ouverture très séduisante. En deuxième position, le programme comportait une pièce symphonique très coloree due à la plume du compositeur russe Moussorgsky dans une orchestration de Rimsky Korsakoff: « une nuit sur le mont chauve » ; les musiciens de l'o.s.d. enlevés par la baguette dynami-que de Rémy Mettayer surent donner tous le relief nécessaire à cette page musicale aux multiples effets.

Ce fut ensuite le « Concerto en Fa mineur » pour clarinette et orchestre de Weber, dont le distingué soliste était Mi-chel Démarest, 1er Prix du Conservatoire de Rouen, qui fit apprécier sa belle technique et son interprétation nuancée, il recueillit de chaleureux applaudissements des plus mérites.

En seconde partie, ce fut le charmant ballet de « Faust » de Charles Gounod qui déroula ses 7 figures toutes aussi plaisantes les unes que les autres se terminent par la fougueuse « Danse de Phryné » dont le rythme fut rondement mené.

Maurice Metayer, Directeur honoraire, prit ensuite la baguette pour présenter une iolie valse de Johan Strauss « Sang Viennois ». Le programme se terminait par la célèbre ouverture de « Orphée au Enfers » de Jacques Offenbach donnée à l'occasion du centenaire de la mort à ce génial compositeur d'opérettes célèbres. Le solo de violon de Marcel Chaveau fut très apprécié. Le French-Cancan qui termine

cette ouverture sur un rythme endlablé dé-chaîna de chaleureux applaudissements des auditeurs qui réclamèrent le « bis » également très applaudi.

Mentionnons que le programme était présenté et commenté par Nadine Bizet sur des textes de Hervé Bruno.

Signalons que la prochaîne soirée musi-cale de l'O.S.D. au Centre Culturel Voltaire aura lieu le samedi 14 mars 1981.

Le Havre

Un demi-siècle de présence à l'Harmonie Municipale, pour Moïse



"C'est une mission très agréable et o combien émouvante qui m'incombe aujourd'hui, celle de rendre hommage à Moïse Joly." Ainsi s'exprimait Claude Decugis, directeur, au cours de la fête de Sainte-Cécile de l'Harmonie Municipale du Havre. Emu, il l'était, mais il n'était pas le seul. A ses côtés Moïse Joly, 50 ans de présence à l'Harmonie Municipale, le "héros du jour "entouré de M. Joly; M. Bouvard, conseiller régional, représentant le Député-Maire du Havre; Gérard Vigot, président de l'Amicale de l'Harmonie Municipale; René Basset, sécrétaire de l'Harmonie, et une nombreuse assistance, profitalent de la fête traditionnelle pour remercier leur ami. C'est une mission très agréable et pour remercier leur ami.

Venant du nord de la France, Moïse Joly arrive au Havre en novembre 1930. car il vient de s'engager à la musique du 129° R.I. dirigée par M. Manière, immédiatement il adhère à l'Harmonie Municipale. Il fut longtemps clarinette solo, puis l'âge arrivant, il laisse, de son plein gré, la place aux jeunes, pour se retrouver finalement au pupitre des troisièmes clarinettes; toujours vaillant, d'une assiduté irréprochable, excellent musicien, il est l'exemple du parfait sociétaire, jeunes et moins jeunes peuvent s'en inspirer. C'est sous un tonnerre d'applaudissements que M. Bouvard lui remit la médaille de la ville du Havre, gravée à son nom, et que des jeunes mu-siciens offrirent au nom de tous leurs amis de nombreux cadeaux à Moïse Joly et à Mme Joly. Un grand moment dans la vie de l'Harmonie Municipale.

SAONE-ET-LOIRE

A la mémoire...

Nombreux et infiniment attristés; étalent les amis qui assistaient, le mardi 25 no-vembre, aux obsèques de Mme Germaine Scali, en la cathédrale Saint-Vincent, de Chalon-sur-Saone.

Professeur de musique, Mme Scali était très connue et hautement estimée dans le milieu musical, et plus particulièrement de ses amis de Chalon-Estudiantina.

Il faut le rappeler, Mme Scali, membre de l'orchestre à plectres, a pendant plus de quarante ans, avec un immense dévouement et une haute compétence formé tous les instrumentistes de l'orchestre.

Elle avait d'ailleurs recu des distinctions musicales très méritées, en l'attribution des médailles de la Confédération Musi-

En 1976, lui avait été également décernée la médaille du Gouvernement.

Mais, au-delà de ses qualités musicales, Mme Scali avait su, par son extrême courtoisie, son grand cœur, sa disponibilité envers chacun et sa grande droiture, se faire aimer de tous.

C'est pourquoi, sa disparition touche particulièrement tous ses amis, qui sauront garder toujours présent dans leur cœur, le souvenir de leur très chère amie.

Suite page 30

La Confédération Musicale de France fait un effort constant pour vous donner un très beau journal. Nous vous demandons de souscrire un abonnement, d'abonner vos amis. Vous bénéficierez ainsi des magnifiques articles que nous publions à votre intention.

• Suite de la page 29

SEINE-ET-MARNE

Champs-sur-Marne

Assemblée générale du 19 octobre 1980

L'assemblée générale ordinaire de la F.D.S.M.S.M. a tenu ses assises le dimanche 19 octobre 1980 à Champs-sur-Marne où le Président de l'Union Musicale de cette ville, M. Pache, assisté de M. André Qu'Hen, directeur, recevaient les Congressistes dans le magnifique salle polyvalente, mise gracieusement à la disposition de notre Fédération par la Municipalité de Champs-sur-Marne.

A 9 heures précises, le Président André Chalumeau, ouvre la séance, et, après quelques mots de bienvenue aux membres présents, et présenté les excuses de quelques sociétés empêchées de distraire un membre de leur formation à assister a notre séance, il fait observer une minute de silence à la mémoire des musiciens disparus en cours d'année ainsi qu'aux membres de leurs familles, en particulier, à son prédécesseur, M. Paul Fiévet, à qui il rend un ultime hommage (M. Paul Fièvet était resté notre Président d'Honneur).

Parole est ensuite donnée à Mme André Chalumeau, secrétaire Générale, qui procède à la lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 1979 à Boissy-le-Chatel, ce compte rendu est adopté sans observations et à l'unanimité.

M. Raymond Dantigny, trésorier, va alors succéder à notre secrétaire générale et donner un bilan très détaillé du dernier exercice.

Ce bilan est lui aussi adopté à l'unanimité, et c'est spontanément que Mme Chalumeau et M. Dantigny sont associés dans de chaleureux apllaudissements.

La secrétaire procède alors à l'appel des Sociétés.

Outre le bureau de la F.D.S.M.S.M. représenté par MM. André Chalumeau, Président : Perathoner Sanzio et René Neuranter. vice-présidents : Mme André Chalumeau, secrétaire générale : M. Raymond Dantigny, trésorier.

59 sociétés sont présentes ou représentées. 17 sont excusées ou non (à noter que 3 sociétés ont été rayées en raison de non-regiement de leur cotisation, malgré plusieurs rappeis).

Examens: le Président reprenant la parole va dresser « l'état sanitaire » de nos examens dont les effectifs présentés ne cessent de croître et dont voisi un bret aperçu : Inscrits (y compris les inscriptions de dernière minute !). Sollège 1.191 : présentés 1.041 ; ne se sont pas présentés 150 : Instruments 915 : présentés 578 : ne se sont pas présentés 337 : Total 2.106 (présents 1.619, non présents 487).

Il est à remarquer que si 2.106 candidats furent inscrits, 1.619 seulement se présentèrent, ces 487 abstentions amènent le Président à la mise au point suivante :

" Il est souvent très difficile de réunir certains jours des jurys qui, rappelons-le, se doivent non seulement d'être disponibles mais aussi outre leur bénévolat être sur le plan examens inattaquables dans leurs décisions »

Le Président ajoute que, si le nombre de candidats était (à quelques unités près) connu en temps voulu, cela éviterait dans beaucoup de cas la « mobilisation » de jurés pour des journées entières, d'où frais élevés de déplacements, repas, etc.

M. René Neuranter émettait l'idée il y a quelque temps, de demander aux sociétés inscrivant des candidats, de verser un droit d'inscription par élève inscrit, droit qui resterait à la Fédération en cas de non-présentation du candidat, ce problème pourrait être repris lors de la prochaine présidence.

M. Slobo demande à ce que soit créé des degrés « débutants » (comme cela existe pour les « claviers et les cordes ») M. Chalumeau ne suit pas M. Slobo dans ce sens car dit-il, claviers et cordes demandent de plus longues études que « bois et cuivres ». Le prochain Président tranchera cette question.

M. Chalumeau profite de cette interpellation pour recommander aux responsables des sociétés de ne présenter des candidats ayant déjà une certaine expérience de leur instrument. Nous avons vu des élèves qui au bout de quelques semaines d'études se présentaient devant un jury, cette façon de procéder ne peut que conduire ces candidats à un échec toujours décourageant.

Résultata des Examens instruments

instruments
Dégré Préparatoire: 1° mention, 216
dont 47 avec félicitations; 2° mention.
101: 3° mention, 33.

Dégré Elémentaire : 1'e mention, 71 dont 22 avec félicitations ; 2e mention, 43 ; 3e 33.

Degré Moyen: 1^{re} mention, 20 dont 5 avec félicitations; 2^e mention, 9; 3^e mention, 11.

Degré Pré-supérieur : 1'e accessit, 4 ; 2e accessit, 1 ; 3e accessit, 1.
Degré Supérieur : 2e prix, 2.

Total: 545. Non classés: 33. Présentés: 578 sur 915. Solfège

Degré Préparatoire : 1^{re} mention, 284 : 2^e mention, 219 ; 3^e mention, 142.

Degré Elémentaire: 1^{re} mention, 86; 2° mention, 109; 3° mention, 83.

Degré Moyen : 1'e mention, 15; 2e mention, 18; 3e mention, 8.

Degré Pré-supérieur : 1re accessit, 2 ; 2e accessit, 2 ; 3e accessit, 1.

Degré Supérieur : 3° prix, 1. Total 970

Non classés: 71.

Présentés: 1.041 sur 1.191.

Toucy: la Féderation de Seine-et-Marne a présenté aux différents stages de Toucy, dix-neuf élèves de nos sociétés.

Festivals: 1980 a vu se dérouler le Festival Départemental à Bray-sur-Seine qui fut un grand succès, sinon sur le plan pécunier, mais sur celui de la musique populaire, manifestation « montée » de mains de maître. En 1981, ce sera la ville de Fontainebleau qui nous accueillera en principe le dimanche 14 juin (date à confirmer).

Cotisation: malgré l'augmentation du prix de l'abonnement au journal, porté de 25 à 30 francs ainsi que la cotisation reversée à la Contédération (portée de 50 à 60 francs par société) il n'y a pas lieu cette année, vu l'état satisfaisant du chapitre 1 de modifier la cotisation qui reste fixée à 150 francs par société, à verser, si cela n'est déjà fait. à M. Dantigny, trésorier, 2. rue Pierre-Dan. 77300 Fontainebleau (avant le 31 décembre).

Journal: une feuille d'abonnement au journal de la C.M.F. est jointe à ce C.R. à faire parvenir également à M. Dantigny avant le 31 décembre accompagné du montant des abonnements supplémentaires (× 30 F) il reste entendu qu'un abonnement gratuit accompagne la cotisation fédérale (signaler le bénéficiaire de celuici).

Assurances: joint également, un contrat d'assurances (non obligatoire mais très vivement conseillé) celui-ci est, le cas échéant, à retourner dûment rempli à M. Dantigny accompagné de son montant avant le 31 décembre. Il n'y a pas tacite reconduction. Ce contrat couvre obligatoirement la période du 1er janvier au 31 décembre de la même année. Il n'entre en vigueur qu'au lendemain du versement de la prime.

Nota : en lire attentivement les modalités.

Présidence secrétariat : M. Chaiumeau n'ayant reçu aucune candidature à la présidence de la F.D.S.M.S.M., fait remarquer avec un certain humour qu'il est plus facile de trouver des candidatures pour la présidence de la République que pour la fédération! Pourtant son remplacement à la tête de la F.D.S.M.S.M. devient indispensable ainsi que celui de son épouse qui assure les fonctions de secrétaire général depuis de longues années, car un départ proche du département est envisagé. M. Perathoner, pressenti, ne peut pour l'instant, accepter cette charge. M. René Neuranter, qui avant l'assemblée générale avait manifesté le désir de résilier sa charge de vice-président, région de Thorigny-Lagny, va pourtant, dans l'intèrêt supérieur de la fédération se dévouer et prendre l'intérim de la présidence, dont il prendra les fonctions le 1er février prochain, le président en exercice se devant de terminer les actions en cours (déclara-tions, décorations, etc.) afin de laisser à son successeur toute liberté d'action.

Secrétariat : Il est demandé à M. André Qu'Hen, si le cas échéant, et vu son habitat proche de Thorigny, s'il accepterait la charge du secrétariat départemental. ce dernier craint que cette fonction ne fut trop lourde, et demande que le futur président opère une répartition des responsabilités dans chaque vice-présidence...

Vice-présidents : M. Chalumeau a reçu, avec joie, plusieurs candidatures aux sièges vacants de vice-présidents :

M. Denis Quinchon, directeur de l'Harmonie municipale de Meaux pour la région Meaux-Coulommiers

M. Marcel Lorin, directeur de l'Harmonie municipale de Nemours pour la région de Fontainebleau.

Ces deux personnalités sont élues par acciamations.

Trésorerie: M. Dantigny consent à surseoir à sa démission de trésorier, le président, au nom de tous, le remercie vivement.

M. Heurtebize, conseiller général et maire de Champs-sur-Marne, reçu par M. Chalumeau, président, vient alors s'entretenir amicalement avec l'assistance à laquelle il adresse ses remerciements d'avoir choisi sa villa pour y tenir l'assemblée générale de la F.D.S.M.S.M., M. Chalumeau profite de cette occasion pour le remercier des subventions votées par le conseil général au profit de nos sociétés et lui demande d'être l'interprète de tous les

musiciens de Seine-et-Mame auprès de ses collègues du conseil général pour leur dire combien l'aide qu'ils apportent à nos formations est appréciée.

Après avoir retenu la date du 18 octobre 1981 pour la prochaine assemblée générale (lieu à fixer) la séance est levée à 11 heures.

Les musiciens de l'Union musicale de Champs-sur-Marne conduits par André Qu'Hen, leur chet, vont alors conduire tous les délégués, ceci naturellement en musique, à travers les rues de la ville avant de se retrouver tous levant le verre de l'amitié offert par la municiaplité de Champs-sur-Marne. Une quarantaine de convives devaient ensuite se retrouver au restaurant « Les Routiers » pour un repas amical qui, placé sous la présidence de MM. Heurte-bize et Chalumeau, devait clore une journée bien remplie pour tous.

née bien remplie pour tous.
Pour copie conforme,
Mme André CHALUMEAU,
Secrétaire générale.

Les adieux de Mme et M. Chalumeau, secrétaire et président



Bien chers amis.

Me voici arrivé au terme de ma présidence qui aura duré huit années après quinze ans de vice-présidence. Je pense avoir au cours de ces vingt-trois années passées au service de la F.D.S.M.S.M. en général et à celui de chaque société en particulier, avoir accompli œuvre utile pour la musique populaire et notre jeunesse studieuse.

J'ose espérer que le temps, ce grand générateur d'oubli, ne pourra effacer l'œuvre accomplie.

Croyez que ce n'est pas sans un petit pincement au cœur que je vais passer le flambeau de cette fédération qui nous est si chère, à Mme Chalumeau et à moimême, elle aussi lui a donné le meilleur d'elle-même. C'est notre ami René Neuranter sur qui je vous demande de reporter toute l'amitié et la confiance dont vous vouliez bien nous honorer.

Le temps est donc venu pour nous de vous quitter « administrativement » car je reste, ainsi que Mme Chalumeau, toujours amicalement dévoué à vos problèmes.

Mme et M. CHALUMEAU.



Nota: à dater du 1er février 1981, prière d'adresser toute correspondance à :

M. René Neuranter, président. 8, résidence Haut-Soleil. tél. : 430-20-44, 77400 Thorigny :

M. André Qu'Hen, secrétaire, 17, rue Lucien-Gallet, tél. : 020-75-07, 77500 Chelles.

Dernière heure

Une agréable nouvelle de dernière heure : je viens de recevoir la candidature au poste de vice-président, région de Melun, de Clément Lesaffre, directeur de la Fanfare de Dammarie-les-Lys, premier prix du conservatoire de Lille, classe de trombone ; premier prix du conservatoire de Lille, classe de solfège ; premier accessit, classe d'harmonie.

M. Lesaffre assurera les fonctions de vice-président dès ce jour, sa nomination définitive sera entérinée à la prochaine assemblée.

André CHALUMEAU.

SUD-EST

SAVOIE

L'Harmonie de Gresy-sur-Isère en deuil

Il est toujours triste d'ouvrir une rubrique nécrologique, mais l'on ne peut passer sous silence la disparition de Robert Lacchia, ancien directeur de l'Harmonie de Grésy-sur-Isère.

Né en 1900 à Aibertville, dès son plus jeune âge, il fut attiré par cet art populaire qu'est la musique. C'est à la Fanfare de Conflans, qu'il apprit les premiers rudiments du solfège et qu'il poursuivit cette activité musicale, au pupitre des bugles. Comme beaucoup de jeunes de cette époque, attiré par la capitale, il s'installa dans la région parisienne, où parallèlement à ses activités professionnelles, il fréquenta de nombreuses sociétés musicales de la région. Je ne m'étendrai pas sur ses activités au sein de l'Harmonie de Saint-Maurice et de l'Harmonie Savoisienne, mais la fréquentation de ces sociétés de haut niveau, lui permit d'acquérir les qualités dignes d'un professionnel.

Savoyard de cœur, très près de sa famille et de ses amis, restés au pays, c'est dans cette commune savoyarde, en 1960, que Robert Lacchia et son épouse, s'instalièrent pour une paisible retraite. Là, sur le plan musical, une tâche à sa hauteur l'attendait. Avec quelques adeptes locaux, quelques musiciens de Conflans, son premier souci fut de remettre sur pied la Fanfare locale, en sommeil depuis de nombreuses années. Cette renaissance fut très rapide puisque les cérémonies officielles du 11 novembre 1960 se déroulèrent en musique et petit à petit, sous l'impulsion de ce nouveau Chef, cette modeste fanfare acquit ses lettres de noblesse. Pendant ces 20 années écoulées, ce fut une progression continue. La création d'une école de musique permit, au fil des ans, de renforcer les Anciens et de transformer cette Fanfare, en une Harmonie groupant actuellement plus de 50 musiciens.

Durant de nombreuses années, Robert Lacchia, siégea au comité technique de l'Union départementale de Savoie. Sa disponibilité souriante était très appréciée lors des examens de fin d'année.

Soucieux de l'avenir de « son Harmonie », car très conscient de son état de santé, le choix de son successeur, M. Nortier, lui apporta l'apaisement souhaité. Sa nomination de Directeur Honoraire, ne fut

pas pour lui un renoncement, puisqu'on le vit quelquefois sur les rangs avec une contrebasse i Très près de ses « jeunes » de l'école de musique, c'est avec beau-coup de plaisir, qu'il suivait la progression et la réussite de ses anciens éleves.

Outre une forte délégation de l'harmonle, de nombreux musiciens de la région, participèrent au service funèbre, apportant un dernier hommage à ce regretté mem-bre, de notre grande famille.

P. BALEGNO.

SUD-OUEST

DORDOGNE

Fête de l'Ecole de Musique de Monti-

L'Ecole de Musique a fêté sa Patronne Sainte-Cécile le dimanche 14 décembre.

Elle débuta par le concert spirituel en l'Eglise Saint-Pierre de Montignac à 11 heures devant un grand nombre de fi-

L'exécution fut en tous points remarqua-ble, ceux qui y avaient assisté, ne man-quaient pas de nous le mentionner à la

Puis, à 15 heures, ce fut un programme remarquable en tous points

1. — L'orchestre comptait 48 musiciens (Direction H. Dieu).

II. — L'orchestre d'accordéon du foyer culturel de Brive (Direction H. Lussy) 15 exécutants.

III. — Les pastouroux de la vallée de la Couze, 40 participants (Direction Y. Lebas).

Soit au total 103 exécutants.

Puis, hors programme, l'exécution à la guitare de Sorferrardo de Bartoli Rence. Elegie, par M. Jean-Louis Baias, nouveau professeur de guitare à l'école de Musique de Montignes qui la contraction de la Montigne de Montignes de la contraction de l de Montignac, qui accepte, immédiate-ment, les inscriptions pour les cours de

Par l'harmonie de l'Ecole, les huit morceaux qui composaient son programme, ont été très applaudis. La Salle du Vox était archicomble, nos compliments iront en particulier à nos jeunes solistes de

Eric Lebrun, 13 ans, à la clarinette. Valérie Gauthier, 10 ans, a la flûte. Francis Perrier, 10 aus, au cor alto.

Christine Lacon, 14 ans, au saxo sc-

Bravo à nos jeunes et aussi à nos pro-fesseurs H. Dieu et M. Gourdeaux qui ne ménagent pas leur temps, et quel dévoue-

Egalement bravo à l'orchestre d'accor-déon, Direction H. Lussy qui exécuta cinq morceaux dont deux ouvertures, exécution parfaite, nuances bien observées

Les applaudissements des spectateurs furent une preuve du succès de cet orchestre sympathique et compétent

Quant au numéro de folklore, ce dernier a toujours été très apprécié et d'autant qu'il s'agissait de 40 très jeunes! Ils furent, eux aussi, très applaudis. Très bien, M. Y. Lebas, Directeur de ce groupe.

C'est Mme Auger, Conseil Présidente des sociétés musicales de la Dordogne, entourée des professeurs Dieu, Gour-deaux, et le président Delbonnel, qui pro-cédèrent à la remise de diplômes, résul-tats des examens fédéraux de juin 1980.

Personnalités également présentes MM. Gascou, Stephan, conseillers municipaux, J.-C. Lacombe, secrétaire général

J. Blanchard, Président Honoraire des sociétés musicales de la Dordogne, qui n'hésita pas à prendre rang dans l'harmo-nie de l'Ecole en tant que saxo baryton.

Excellente présentation par M. J.-P. Bouca (qui, lui aussi, a eu sa part de

Sur tous les plans, une belle journée musicale en majorité, fort bien réussie jus-qu'au nombreux public Montignacois qui ne ménagea pas ses applaudissements, mais aussi et surtout, le silence observé pendant l'exécution de tous les morceaux, comme le fit remarquer Mme Auger au Président Delbonnel.

Un grand merci à ce bon public Montignacois auquel nous disons à l'année prochaine, avec les bons vœux de l'Ecole de Musique pour 1981.

Le président :

A. DELBONNEL.

LANDES

Sainte-Cécile à Saint-Gor

Le dimanche 21 décembre, notre Société Musicale « La Joyeuse de Saint-Gor », fondée en 1922 par notre Maire et ses élèves musiciens de l'époque fêtait son 58° anniversaire.

En effet, M. Daniel Bétuing, en 1920, revenait à son domicile, « Dupriou » à Saint-Gor, après trols années de Collège, avec son B.E.P. et son B.E.S., et de fortes études musicales, pour travailler la terre avec ses parents et gemmer leurs pins.

En travaillant à la batteuse au quartier de son domicile, il apprit qu'un jeune jouait de la clarinette en gardant les moutons de ses parents. Comme Daniel Betuing aimait beaucoup la musique (il jouait déjà du cor-net à pistons et du piano), il alla trouver cet autre musicien, qui était un de ses anciens camarades de l'école communale, Firmin Tenhana et qui vonait d'archete une plari Techéné, et qui venait d'acheter une clari-nette par l'intermédiaire d'un clarinettiste de Saint-Justin.

Aussitôt, tous deux se mirent à jouer en-semble et D. Bétuing enseigna fort bien le solfège à son premier élève, à tel point que le 11 novembre 1920, ils purent tous deux assurer l'animation musicale du bal, pour faire danser les anciens combattants et les jeunes de Saint-Gor.

Ce bal fut un succès pour les deux jeunes musiciens (15 et 16 ans) et aussitôt, nombreux furent les autres jeunes qui demandèrent à D. Bétuing de leur enseigner la musique : ainsi fut créée la première école de musique de Saint-Gor.

Avec deux anciens musiciens d'avant la guerre de 14-18 et quelques jeunes doués pour la musique, un groupe d'une quin-zaine d'éléments fut formé en 1922, qui prit le nom de la Joyeuse de Saint-Gor, avec la devise « Gaîté - Discipline - Fraternité » et un très court refrain de ralliement.

Des répétitions nombreuses, deux à trois fois par semaine le soir après le tra-vail des champs, et en 1930, la Joyeuse participa au premier concours de musique en 3° Division, à Libourne, où elle obtint le Prix de lecture à vue, un 2e prix d'exécution du morceau imposé, et où D. Bétuing reçut un 1er prix de direction.

Après ce premier brillant succès, les dirigeants de l'Etoile Sportive de Mont-de-Marsan vinrent demander à D. Bétuing de joindre la Joyeuse à la clique de l'E.S., ce qui fut accepté par tous les musicles. Ainsi, un nouveau groupe (harmonie et clique) se développa rapidement et en 1931, il participa au concours national de musique et gymnastique de Poitiers des Patronages de France, où il obtint tous les premiers prix. Ce furent ensuite les concours de Pau, de Bayonne, de Mont-de-Marsan, d'Agen, de Saint-Sever, de Peyrehorade.

De plus, la Joyeuse de Saint-Gor assurait la musique pendant les courses landaises de la région presque tous les diman-ches de juin à septembre, jusqu'à la guerre de 39-40.

Le 27 août 1944, alors que l'armée alle-mande avait reculé jusqu'à la Pointe de Grave, D. Bétuing réussit à regrouper quelques musiciens pour jouer une virante Marseillaise au centre de la ville de Saint-Justin.

A la Libération, les cours de musique reprirent.

Ainsi, ce 20 décembre 1980, la Joyeuse fêtait les 60 années d'enseignement musical populaire et bénévole du Chef de Musique Daniel Bétuing.

A la messe de 11 heures en l'Eglise de Saint-Gor, la Joyeuse exécuta : Prier matus in Bethléhém ; Duerme négrito -Cuba; O Christe salvator mundi de M. l'Abbé Giraudias, en hommage aux musiciens décédés ; Ave verum de Mozart ; Marche de Haendel.

Après la messe, harmonie et clique jouèrent la Marche de la Légion Etrangère et Louis XIV. A 13 heures précises, les 175 couverts du banquet étaient occupés par les musiciens, les cliquards, le Docteur Jean Lamothe, Maire de Roquefort, Conseiller Général; le Docteur Cassaigne, Maire de Saint-Justin; M. Maurice, Maire de Sarbazan; M. Diana, Chef de Musique de Mont-de-Marsan; MM. Laffite et Gaube, Chefs de Musique à Saint-Justin, ainsi que de pombreux amis membres boainsi que de nombreux amis, membres ho-noraires et parents des musiciens.

Dès le premier plat, les jeunes élèves, comme il est de tradition à Saint-Gor, montèrent sur la scène pour offrir un morceau de leur choix, et sans interruption durant le repas, tous y passèrent, même Roger Perès et J. Dulhoste, qui offrirent un duo sensationnel à leur ami D. Bétuing et à tous les membres de la Joyeuse.

Après le discours de M. Bétuing, qui retraça l'historique de la Joyeuse, le D' Cassaigne, l'Abbé Dubrasquet et M. Lesparre apportèrent les félicitations et les remerciements de tous les exécutants à leur chef, en lui souhaitant une bonne retraite après 60 années de professorat musical, et les vœux les plus fervents à ses successeurs à la tête de la Joyeuse et de l'école de musique, MM. Labèque et Duthil.

Le bouquet final, à la fin du repas, fut l'exécution parfaite de « Pinsons et fauvettes » de Labole par les deux trompettes Jacques Labèque et Jean-Paul Paillaugue, accompagnés par quelques éléments de la laveuse exécution qui fit l'admiration. la Joyeuse, exécution qui fit l'admiration des auditeurs.

Et sur la scène, devant tous ses amis réunis, Daniel Bétuing remit sa baguette à Jacques Labèque, en lui promettant toute son aide, malgré ses 76 ans, et avec ses vœux les plus sincères et chaleureux.

LOT

Harmonie des Jeunes du Lot

Un rassemblement des « Harmonies des Jeunes de la Région Midi-Pyrénées » a eu lieu à Tarbes dernièrement.

Pour la première fois, le Lot participait, avec sa formation de jeunes qui est dans sa deuxième année d'existence. Sa première présentation eut lieu au festival de Vayrac, en juillet 1979 : c'était le premier festival de musique populaire dans le dé-

Ce fut un double succès, pour les orga-nisateurs et pour cette formation, dont le public sut apprécier la prestation, saluée par des applaudissements nourris.

A Tarbes, confrontée à de prestigieux ensembles, elle n'a pas démérité, et le public lui rendit hommage.

Si nous jugeons nécessaire de signaler ce succès, c'est pour souligner le mérite des musiciens et des dirigeants qui composent ce groupe.

Les répétitions ont lieu tous les quinze jours, le samedi, au point le plus central du département : Saint-Germain de Bel-Air.

Les musiciens les plus proches doivent parcourir 40 km pour s'y rendre, les plus éloignés 70 ! Aucune indemnité ne leur est versée pour ces déplacements.

Un tel dévouement au service de la Musique méritait bien d'être donné en exem-

Souillac

Avant-garde Saint-Martin-de-Souillac

Cette année encore la tradition aura été respectée.

C'est le dimanche 14 décembre 1980 que notre Batterie-Fanfare a fêté Sainte-

Messe en Musique en l'Abbaye Sainte-Marie

• Marche Consulaire de Furgeot • Choral de Bach . Sanctus de Bach . Marching Thro' Georgia de G. Miller.

Après la messe : Aubade au public.

• La Marche des Sapeurs de G. Besson Clemenceau de L. Ganne, arrangement de R. Coiteux
 Le Drapeau d'Austerlitz (Marche Napoléonienne), par les tam-

Et en première audition, Fanfare Saint-Martin de M. Désiré Houplain, Président de notre Société et de M. Michel Tatinclaux notre chef de Musique, marche dé-diée aux membres de la Batterie-Fanfare.

A l'issue de cette matinée, un banquet réunissait 50 musiciens, dont quelquesuns venus de Brive (Corrèze) aimablement invités par notre chef, M. Tatinchaux, qui fut professeur durant seize années à l'Harmonie Sainte-Cécile; M. Chastagnol, Maire; M. Bonnet, Adjudant-Chef, commandant la gendarmerie; MM. les Abbés Exe, Feyre, Trivier; M. Houplain, président; MM. Esclaffer et Lacaze, vice-présidents; M. Calmejane, secrétaire; Mmes et MM. les membres du bureau. La Mmes et MM. les membres du bureau. La journée se termina avec M. Houplain qui joua du cor d'harmonie ; M. Tatinclaux, la trompette ; M. Serge Magnien, l'accor-déon ; M. Torsiello avec sa mandoline, ses chants napolitains, accompagné par ses deux fils et M. De Cabo, avec son folklore portugais, qui nous rappelèrent si besoin était que la musique n'a pas de frontière.

PYRENEES ATLANTIQUES

Bayonne

L'Harmonie Bayonnaise a fêté la Sainte-Cécile

L'Harmonie Bayonnaise a célébré avec éclat la fête de Sainte-Cécile.

Le dimanche 30 novembre, en la cathédrale de Bayonne, associée à des chorales paroissiales de l'agglomération, elle a interprété, seule, le Carillon de Bizet, le Largo nº 12 de Haendel, et la Prière de Rienzi et, avec les chœurs, le Psaume 150 de Carol, le Sanctus de Berchten et un extrait de la Cantate 207 de J.-S. Bach prolongée par l'Harmonie avec la Marche de la Cantate.

L'Harmonie était dirigée par son nou-veau Chef, M. Jean Saint-Jours, auteur des arrangements pour les œuvres avec

Les interprétations ont été très belles de l'avis unanime, ce que n'ont pas manqué d'apprécier le nouveau Sous-Préfet et le Maire de Bayonne, invités à cette célébra-

Dans l'après-midi, au cours du banquet traditionnel de la Société, son Président, M. Henri Carricano, eut le plaisir de remettre la Médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports attribuée par le Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, à l'un des membres de l'Harmonie, M. Marcel Massé, né à Poitlers, qui joua pendant dix ans à l'Harmonie de cette ville, puis à la Lyre Melunaise où il fut Sous-Chef durant 38 ans tout en étant Directeur de la So-ciété musicale « Echo du Lys » à Damma-rie-les-Lys, près de Melun.

En dehors de sa présence active au pu-pitre, M. Massé exerça diverses fonctions au service de la musique d'Harmonie, dont celles de Vice-Président de la Fédération des Sociétés musicales de Seine-et-Marne, de membre du Jury départemental des examens de la Confédération Musi-cale de France et de membre de la Commission fédérale de musique de la Fédération Sportive et Culturelle de

Des distinctions honorèrent ce grand serviteur de la musique, notamment la Médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et les Palmes Académiques.

L'Harmonie Bayonnaise, dont le cente-naire a été fêté l'an dernier et qui est tou-jours jeune et dynamique, avait été très honorée d'accueillir, il y a cinq ans, celui pour qui la musique fut une véritable passion et le dévouement un fait coutumier.

VAR

Toulon

Nécrologie

Un ancien Président nous a quittés : Augustin Jaine, président de la Fédération Musicale du Var en 1946. Il organisa l'un des premiers congrès de l'après-guerre le 25 septembre 1946, à Sanary-sur-Mer.

Secrétaire général avant la guerre 1939-1945, à la Société Musicale la Saint-Nazairienne, il en devint le Président jus-qu'en 1953, il y marquera son passage pour la rénovation de la Musique Populaire pour la rénovation de la Musique Populaire dans le Var. Il fut adjoint au Maire de Sanary, Officier de l'Instruction Publique. La Fédération Musicale du Var lui doit beaucoup et lui rend un hommage particulier en exprimant à sa famille ses condoléances les plus sincères et en y associant la Saint-Nazairienne, pour toute son action généreuse en faveur de la Musique.

Erratum

Notre journal, dans son nº 324 de novembre, rendait hommage à la mémoire de Jean Jolit et nous avions cité le nom de M. Jean-Laurent Labedesse. C'est Jean-Laurent Labessede qu'il fallait lire, ce der-nier étant lui aussi 1er maître musicien retraité de la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon: Avec nos excuses et dont acte.

Six-Fours-les Plages

Brillante Sainte-Cécile à la Philharmonique: « La Six-Fournaise »

L'excellente et réputée Philharmonique la Six-Fournaise fétait récemment sa patronne Sainte-Cécile par un beau concert exécuté dans la splendide Salle de la Maison des Arts et de la Culture et ce, devant un nombreux public.

Un programme de choix dirigé avec maîtrise par M. Salas, le sympathique et dévoué chef de Musique faisait suite aux souhaits de bienvenue présentés par le Président M. Mere qui demandait d'avoir une pensée émue pour les disparus en cours d'année : MM. Lorenzi, Marzo et

En cours d'entracte, une sympathique manifestation se déroulait par la remise de la Médaille des Vétérans avec Etoile de la C.M.F. à deux anciens musiciens de la Société, MM. Allibert et Cassini qui totalisent respectivement 59 et 54 années d'activité musicale à la Six-Fournaise, distinctions

Suite page 32

EDITIONS ROBERT MARTIN

NOUVEAUTES 80/81

60 Duos sur des airs populaires, de Marc Dijoux, pour 2 flûtes à		Air scandinave de Joseph Zemn quintette de saxophones.	
bec, 2 flûtes, 2 hautbois, 2 cors, 2 trompettes, 2 saxophones,	The second	Air scandinave, de Joseph Zemp, quintette de saxophones, moyenne force	- 32.00 F
2 clarinettes et solfège chanté, façile	33.00 F	Mélancholy song, de Robert Letellier et Roger Gilet, pour saxo-	
COLLECTION QUINTETTE DE CUIVRES JEAN-BAPTISTE ARBAN		phone alto et piano, assez facile	14.20 F
Fugue en la mineur, de Jean-Sébastien Bach, transcription	31 3 3 3 5 F	CLARINETTE	
Thierry Caens, moyenne force	48,20 F	6 duos concertants pour deux clarinettes, dédiés aux amateurs	Sept. 1777
Merie et Pinson, polka pour deux cornets ou trompettes sib, de	40,20 1	de Joseph Haydn, movenne force	59,00 F
J. Reynaud, arrangement Thierry Caens, moyenne force	48.20 F	Air scandinave, pour 4 clarinettes sib, de Joseph Zemp,	
ENSEIGNEMENT	40,201	movenne force	30.00 F
		Aria, de Jacques Vallier, avec piano, assez difficile	14,20 F
Initiation progressive au déchiffrage instrumental, 80 déchiffrages manuscrits pour trompette, cor d'harmonie, saxophone, cla-	THE PERSON	Petite pièce, de René Médous, avec piano, très facile (Collection	THE PARTY OF
	26 E0 E	« Débutants »)	13,60 F
rinette, flûte, hautbois, de Marc Dijoux (Facile à moyenne force)	20,50 F	FLUTE	
TROMPETTE	STATE OF THE PARTY.	10 pièces faciles pour trois flûtes, de Raymond Guiot (Collection	
Pour jouer à deux ou trois, duos et trios, de Jean-Louis Martin,	00 00 5	"Jouons Ensemble "), l'exemplaire complet	95,00 F
facile (Collection « Jouons Ensemble »)	33,20 F	Duo, de Jacques Vallier, avec piano, assez difficile	18.20 F
Deux plèces pour ensemble de trompettes multiple de quatre,	22 CO E	Imitations, de Loïc Mallié, avec piano, moyenne force	14,20 F
de Claude-Henry Joubert, moyenne force, l'exemplaire complet	23,60 F	ALTO A CORDES	
Venise, de Daniel Leriche, pour 4 trompettes, moyenne force,		10 duos pour altos, en première position, de Claude-Henry Jou-	
l'exemplaire complet	23,60 F	bert (Collection « Jouons Ensemble »), facile à moyenne force	35,40 F
intrada, de Marcel Lagorce et Loic Maille, pour trompette ut ou		PERCUSSION ET PIANO	0.000
sib et piano, très facile (Collection « Débutants »)	14,20 F	Pièce pour percussion, de Jean Brouquières (Collection « Débu-	- TO THE !!
COR D'HARMONIE		tants »), très facile	14,20 F
12 Divertissements en duos, de Julien Porret (Collection	ALCOHOL: N	COLLECTION « ORCHESTRE JUNIORS » (Pour cette collection,	
« Jouons Ensemble »), facile et assez facile	28,30 F	demandez-nous nos bulletins de commande spéciaux, en indi-	
6 Trios faciles, de Julien Porret (Collection « Jouons Ensem-	THE HEALTH	quant le ou les titres qui vous intéresse).	
ble ») Pour jouer à deux ou trois, duos et trios, de Jean-Louis Martin	28,30 F	Mon premier concert, de Jean-Claude Ámiot et Chris John, re-	
Pour jouer à deux ou trois, duos et trios, de Jean-Louis Martin		cueil de 5 pièces, très faciles :	40 50 5
(Collection « Jouons Ensemble »), facile	33,20 F	— conducteur en ut ou piano— partie séparée	18,70 F
TROMBONE ET PIANO	ACCOUNT OF THE PARTY OF	— partie separee	5,50 F
Sur cinq positions, 5 récréations de Jacques Toulon, avec ac-		Mon deuxième concert, de Jean-Claude Amiot et Chris John,	
compagnement de piano de Loïc Mallié, facile et assez facile	42,80 F	assez facile. Ce nouveau recueil comprend 5 pièces de styles	
BASSES SIB OU TUBAS		différents : Le Cirque Zouzou - A Bicyclette - Chaconne pour un	
12 Divertissements en duos, de Julien Porret (Collection		film imaginaire - Black cat rag - Five O'Clock :	20 00 E
« Jouons Ensemble »), facile et assez facile	35,40 F	— conducteur en ut où piano	8.50 F
BASSE SIB ET PIANO		chaque partie instrumentale	0,30 F
La Cigale et la Fourmi, de François Poullot, facile (Collection	1 3 5 5 5	Le petit orchestre, arrangement de Paul Fromin, sur des thèmes	
« Débutants »)	14,20 F	de Delalande, Mouret et Corelli, facile :	27.50 F
SAXOPHONES		conducteur chaque partie instrumentale	6.60 F
	POLICIEM 9	Romance pour orchestre à cordes, de Claude-Henry Joubert,	0,001
Air scandinave, de Joseph Zemp, pour quatuor, moyenne force, l'exemplaire complet	30.00 F	facile:	
L'Art de la fugue, de Jean-Sébastien Bach, transcription pour	30,00 7	— l'exemplaire complet	41 20 F
quatuor, de Michel Delgiudice, moyenne force, exemplaire		- le conducteur	18 90 F
complet	74.00 F		5.90 F
was a second and a second a second and a second a second and a second a second and a second and a second and	7-7,00	partio Jopano	0,00

ŒUVRES POUR HARMONIE OU FANFARE ENREGISTREES SUR DISQUES SOUPLES

Match à Colombes, Brouquières ● Rushes, Cower ● Capa Negra, Darling ● Airbus, Darling ● Escale en Louisiane, Darling ● Minauderie, Devogel ● La Strada, Rota/Darling ● Variations, Devogel ● La Chasse, Strauss/Devogel ● Stiding, Brouquières ● Tritsch-Tratsch, Strauss/Devogel ● Prélude et Marche triomphale, Lully/Amiot ● Diabelli suite, Diabelli/Martin ● Le Petit orchestre, Delalande, Mouret, Correlli/Fromin ● Marche n° 1 pour musique militaire, Beethoven/Amiot ● Gloria, Vivaldi/Beauregard ● La Grande porte de Kiev, Moussorgsky/Amiot.

AUTRES NOUVEAUTES POUR HARMONIE OU FANFARE

Contrastés, Delbecq ● Boogie, Blues and Dixie, Friquet ● Marche Cathare, Loup ● Laon 3000, Thirault ● La Poudevigne, Philibert ● Bécassine c'est ma cousine, Debout/Delbecq ● Echos de Paris, Devogel.

NOUVEAUTES POUR BATTERIE FANFARE

Minauderie, Devogel & Elenou, Decamps ● Whispers, Saaorborg ● Relais en Sol Ut Ré, Delbecq ● Plaine d'Alsace, Delbecq/Goute ● L'Union fraternelle, Delbecq ● Palma Nova, Delbecq ● Echos de Paris, Devogel.

ŒUVRES DIVERSES POUR HARMONIE OU FANFARE DES EDITIONS MOLENAAR ENREGISTREES SUR DISQUES SOUPLES

auteurs	titres	auteurs	titres
Jef Penders Henk van Lijnschooten Kees Vlak Ted Huggens Juan Mas Quiles Ton Kotter Robert Allmend Willy Hautvast Johan Wichers Michiel van Delft Juan Mas Quiles	Indonesian Boat Song Rossini's Birthday Party El Paso Montanese Treble Concerto Vincente Gerardo Hunter Mars Die Zigeuner Hochzeit Thème Varié Baritonnisten Mars Blues Notes - Marching on the Rocks Fiestas En Dax	Kees Vlak Robert Allmend Scott Joplin Henk van Lijnschooten A.C. Van Leeuwen Melle Weersma Jef Penders Pieter Gæmans Michiel van Delft Ruud Bos Theo van de Kamp	Brabant Fantasy Polka Magyare Aunt Dinah Has Blowed The Horn Three Folk Scetches Broadway Samba Nostalgica Our Naval History Magic Majorette Hymn of Friendship Utrecht Suite Bands A Go Go
Ted Huggens	Air Nostalgique		

HARMONIES

Nous pouvons vous fournir, avec un délai d'environ un mois, les morceaux suivants, dans la composition amériçaine qui con conducteur et 60 parties :	nprend un
Ruyler's holiday, de Leroy Anderson, trio de cornets avec harmonie, formation complète	160,00 F 160,00 F
Typewriter (La machine à écrire), de Leroy Anderson, formation complète Syncopated Clock (L'Horloge syncopée), de Leroy Anderson, formation complète Promenade, de Leroy Anderson, formation complète	160,00 F 160,00 F
Ces ouvrages sont vendus en formation complète ; il ne peut être fourni de parties supplémentaires.	

Et n'oubliez pas que :

de la petite flûte au soubassophone les instruments de toutes marques se trouvent aux :



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée - 71009 MACON (85) 34-46-81

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

LES ÉDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée 71009 MACON CEDEX

fournissent les morceaux imposés dans les examens de la C.M.F.

FEDERATIONS REGIONALES

• suite de la page 31

qui leur étalent remises par M. Labessede assisté de M. Mingeaud, Président honoraire de la Société et tous deux Vice-Présidents actifs de la F.M.V.

Une distinction particulièrement remarquée : celle qui fut attribuée à M. Casimir Cayol et remise par M. Esteve, adjoint au Maire de Six-Fours et qui devait s'exprimer en ces termes :

« Membre exécutant de la Six-Fournaise depuis l'âge de 15 ans, M. Cayol totalise aujourd'hui 61 années d'activité musicale. Au cours de cette longue carrière il lui fut attribué de nombreuses distinctions tant de la part de la F.M.V. que de la C.M.F. Par ailleurs il devait être décoré en 1954 de la Médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales et également des Palmes Académiques. M. Cayol est un exemple pour ceux qui désirent la survie de la « Six-Fournaise » qui fête aujourd'hui ses 130 années d'existence. J'ai donc le plaisir de lui adresser mes remorciements et mes félicitations en lui décernant la Médaille d'Honneur de la Ville de Six-Fours-les-Plages.

De nombreux applaudissements à l'adresse des récipiendaires.

A l'issue du Concert, le Président M. Mere, remerciait les personnalités présentes, ses invités et tous les amis de la Musique et leur donnait rendez-vous pour le repas amical traditionnel qui devait terminer cette fête de Sainte-Cécile. Et c'est dans la magnifique salle du restaurant « Menelick » plage de Bonnegrace à Six-Fours, que devaient se retrouver les musiciens et leurs familles, les invités et les amis de la Musique pour un excellent repas servi par MM. et Mmes Sintes. Une soirée très animée d'où l'on se sépara non sans avoir écouté les discours d'usage et les nombreuses histoires, parfois pleines d'à-propos du Vice-Président.

confédération Musicale de France

Directeur-Gérant : M. André AMELLER

> CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE 121, rue La Fayelle 75010 PARIS Tél.: 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier, Fevrier, Mars, Avril, Mai, Juin-Juillet, Août-Septembre, Octobre, Novembre, Decembre

IMPRIMERIE

* LES MARCHES DE FRANCE »

44, rue de l'Ermitage

75020 PARIS

Tél.: 366-44-86